

Québec sera appelé à la rescousse

L'aménagement du territoire de la CUM: \$5 milliards en 5 ans

par Gilles Provost

Au cours des cinq prochaines années, il en coûtera environ \$5 milliards aux divers paliers de gouvernements pour mettre en oeuvre le plus d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), c'est-à-dire pour doter adéquatement la CUM en termes de parcs, de rénovation urbaine, de transports en commun, de routes, d'eau potable, de lutte à la pollution et de traitement des déchets et des égouts.

Pour la CUM elle-même, ce plan d'aménagement représente un déboursé total de \$3 milliards. Or, les revenus actuels (ou prévus) ne lui permettront pas de faire face à plus de la moitié de ses obligations en 1980. Pour sortir de cette impasse, il faudrait que le gouvernement du Québec confie à la CUM 15% de l'impôt sur le revenu personnel des citoyens de la Communauté urbaine.

Telles sont les grandes conclusions économiques du rapport de la Commission Lamarre, qui avait été créée en février dernier pour évaluer le coût des recommandations incluses dans le schéma d'aménagement que le conseil de la CUM doit étudier à l'automne.

En rendant ce rapport public hier midi, le président de cette commission, le conseiller Yvon Lamarre, a précisé que ce rapport a été adopté unanimement par tous les maires et conseillers qui siè-

geaient à la commission et qu'il sera soumis au conseil de la CUM le 20 août prochain.

Un examen attentif des chiffres fournis par la commission révèle en outre que le plus grande partie des frais de la CUM proviennent des transports en commun: à lui seul, le métro coûte \$1,4 milliard et on prévoit que les déficits accumulés de la Commission de transport de la CUM (CTCUM) atteindront environ \$625 mil-

lions au cours des cinq prochaines années. En d'autres termes, les transports en commun représentent à eux seuls environ 70% des dépenses de la CUM.

Toujours dans le domaine des transports, le futur plan d'aménagement propose que la CUM soit responsable des grandes voies routières sur le territoire métropolitain pour assurer plus de cohérence à ce réseau. Selon l'importance des responsabilités que les municipalités ac-

cepteront de déléguer à la CUM dans ce domaine, les frais imputables à la communauté pourront varier de \$20 millions à \$175 millions, indique aussi le rapport.

Dans le domaine de l'épuration des eaux, on constate aussi une escalade effrayante des coûts: en 1971, l'usine d'épuration destinée à épurer toutes les eaux d'égouts de l'île de Montréal (et le réseau collecteur inhérent au projet) étaient éva-

Voir page 6 : \$5 milliards



Montréal, qui suffoquait hier sous un chaleur de 38 C (102,2F) et une humidité relative de 87%, ne peut offrir à tous ses enfants les joies de la piscine et la fraîcheur du sous-bois. Mais les enfants de Montréal sont ingénieux et savent inventer des jeux aquifères: il suffit d'un tuyau de caoutchouc, d'un tourniquet, d'un glorieux. Ces plaisirs de l'arrosage collectif ont l'avantage notable d'éliminer les risques de noyade et d'abreuer les pelouses asséchées... Nos informations en page 6. (Photo Alain Renaud)

La Commission Lamarre Québec doit légiférer pour protéger les sols voués au réaménagement

Pour améliorer la qualité de vie dans la région métropolitaine, la Commission chargée de planifier et de contrôler le transport en commun dans toute la région québécoise, de la rive Sud jusqu'au nord de Ville de Laval. Cet organisme s'attendrait aussi bien aux chemins de fer, aux ponts et aux terrains de stationne-

ment qu'aux autobus et au métro. Cet organisme, suggère-t-on, pourrait être composé d'élus municipaux du territoire concerné, de responsables des trois commissions de transport et de représentants du Québec, de la CUM, du CN, du CP, des compagnies d'autobus, etc.

Voir page 6 : Légiférer

Helsinki : 35 États s'engagent à promouvoir la détente en Europe

HELSINKI (d'après AFP et Reuter) — C'est sur un mélange d'espérances et de solides arrière-pensées, héritées de ce qui fut la guerre froide, que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'est terminée par la signature de son "acte final" par les 35 États participants (33 européens, les États-Unis et le Canada).

En signant ce document de 30,000 mots,

qu'il avait fallu deux ans pour mettre au point, chefs d'Etat, de parti ou de gouvernement se sont engagés à promouvoir la détente et, en donnant à la coopération une dimension humaine, à en faire bénéficier les individus.

L'Est et l'Ouest se sont rejoints à Helsinki et, de part et d'autre, on s'est déclaré prêt à aller de l'avant. Les États-Unis et l'Union soviétique ont assuré ceux

qui les y pressaient qu'ils étaient prêts à s'engager sur la voie de la détente militaire.

Le président Ford a déclaré hier les États-Unis étaient prêts à faire preuve de souplesse dans les négociations destinées à mettre fin à la confrontation militaire en Europe, si l'Union soviétique et ses alliés du Pacte de Varsovie faisaient montre de la même résolution.

"Nous n'épargnerons aucun effort pour réduire les tensions et régler les problèmes entre nous", a-t-il dit en écho aux propos tenus la veille par le secrétaire général du Parti communiste soviétique.

Les laborieuses négociations sur la réduction des troupes en Europe centrale, qui se poursuivent depuis deux ans à Vienne, reprennent en septembre et l'on

Voir page 6 : Helsinki



Julien Giasson

Une journée ordinaire dans la vie d'un député

par Gilles Lesage

QUEBEC — Une journée dans la vie d'un député, à quoi ça ressemble?

A Québec même, surtout durant les sessions de l'Assemblée nationale qui grugent la moitié de l'année, les chroniqueurs parlementaires voient les députés agir... ou non, ils peuvent assez facilement observer leurs activités, en Chambre et même à l'extérieur.

Mais les députés disent souvent aux journalistes qui les critiquent: "Le travail parlementaire n'est qu'une petite partie de notre besogne; pour voir ce qu'on fait, il faudrait que vous veniez dans nos comités, là, ce n'est pas la même chose et c'est là surtout qu'on peut être utiles, pas à Québec d'a-

bord..."

J'ai voulu le vérifier en passant une journée dans le bureau de comité d'un député "ordinaire", avec son accord, simplement pour observer ce qui s'y passait et en rendre compte, sans porter quelque jugement que ce soit. C'est ainsi que, lundi dernier, je me suis retrouvé dans le bureau de M. Julien Giasson, au numéro 36, de la 5e avenue, à L'Isletville, où, poste auprès du secrétaire de comité, M. Hilaire Bélanger, j'ai pu suivre de près le déroulement des "opérations".

Le hasard, qui fait parfois bien les choses, a voulu que, deux jours plus tard, M. Giasson soit nommé ministre

d'Etat aux Affaires sociales. Mais ceux qui le connaissent savent que son comportement ne sera pas modifié pour autant et que, le lundi et le samedi, il continuera, comme la plupart de ses collègues, de faire du confessionnal...

A mon arrivée, Monsieur le député a commencé sa journée depuis un bon moment déjà, et un jeune homme, accompagné de sa mère, est en train de solliciter son aide pour trouver un emploi. M. Giasson lui transmettra des formulaires, lui suggère de frapper à telle et telle porte, lui donne quelques conseils paternels.

Pendant ce temps, M. Bélanger m'explique que les demandes

d'emploi forment le contingent le plus imposant des appels qui sont lancés au député, que ce soit de vive voix, par écrit ou par téléphone. Les périodes de pointe sont, bien sûr, celles du printemps et de l'automne. Le député et son secrétaire prennent soigneusement en note toutes les demandes.

Pour les journaliers, on tente de trouver un emploi à la voirie ou aux travaux publics, ou encore dans les industries locales, que ce soit les fameuses roulettes de l'Islet, les métiers Leclerc, ou autres. Pour les étudiants, il y a divers emplois d'été un peu partout, que ce soit avec le Placement Etudiant, Perspectives Jeunesse, dans

la forêt domaniale des Appalaches — mise en exploitation par la société d'Etat REXFOR — ou dans des industries où le député a de bons "contacts".

Un autre problème qui revient souvent, raconte le secrétaire pendant que le député passe à un autre "client", c'est celui de l'assurance-chômage. Même si cette question relève en totalité du gouvernement fédéral, le bureau du député fait les démarches nécessaires et il a établi des relations suivies avec le bureau régional de Lévis, où il porte souvent des cas.

Voir page 6 : Une journée

mini-loto TIRAGE 18 VENDREDI 1er août 1975	28 Séries émises—90,000 chacune POSSIBILITE DE: 28 GAGNANTS DE \$5,000.	LOTO PERFECTA	18e COURSE, 31 juillet 1975				RÉSULTAT			
	56836		224 GAGNANTS DE \$500.	ORDRE: \$1,516.90	PRIX 68	A	B	C	D	
	6836 836		2268 GAGNANTS DE \$100.	DÉSORDRE: 51.50	2000	9	6	8	4	

VENTES TOTALES: \$429,809.00

Les directives sur l'indépendance des ministres

Les ministres auront un léger retard dans leurs déclarations

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les déclarations des ministres du gouvernement Bourassa concernant la nature et l'étendue de leurs intérêts financiers n'étaient pas disponibles à la date prévue, soit hier, et ne le seront que lundi au plus tôt.

C'est ce qu'a fait savoir hier le secrétaire général du Conseil exécutif, M. Guy Coulombe, aux journalistes qui voulaient consulter les documents. Ceux-ci ne sont pas transmis aux membres de la Tribune de la presse, mais ils peuvent en prendre connaissance, comme n'importe qui d'autre, au bureau du secrétaire général.

L'an dernier également, les déclarations des ministres n'avaient été disponibles que quelques jours après la date du premier août. Ce qui s'expliquait, d'une part, par le fait que le premier août était un samedi, et que, d'autre part, la déclaration devait être transmise le ou vers le premier août.

Ce qui n'est pas le cas cette année, le premier août étant un vendredi. Aucune explication officielle n'a été fournie pour ce délai. Mais il se peut qu'à

cause du changement de secrétaire général — M. Coulombe a succédé à M. Julien Chouinard il y a un mois — du remaniement ministériel et des chambardements qui s'ensuivent un peu partout, l'on ait tout simplement oublié, de part et d'autre, la date fatidique.

Les directives publiées le 11 juin 1974 par le premier ministre sur l'indépendance des membres du Conseil exécutif étaient pourtant très claires; il n'est pas inutile de les rappeler aux retardataires:

«Chaque ministre doit remettre au secrétaire général du Conseil exécutif, le ou vers le 1er août prochain, disait M. Robert Bourassa, et le 1er août de chaque année pendant la durée de ses fonctions, une déclaration contenant les informations suivantes et tenir à jour ces dernières lors de changements significatifs.»

La liste des informations requises comprend:

- le nom de toute société privée dans laquelle le ministre détient des intérêts sous forme d'actions ou de créances et qui est susceptible d'être partie à un marché avec l'Etat, c'est-à-dire une société ou compagnie privée, offrant, dans un but lucratif, des biens ou des services dont le gouvernement et ses organismes pourraient se prévaloir;

- les terrains ou immeubles dont le ministre est propriétaire, en tout ou en partie, au Québec, sauf ceux qui sont occupés par le ministre ou ses dépendants et sauf les maisons ou logements destinés à l'usage résidentiel;

- les immeubles faisant partie d'un avis d'expropriation de la part du gouvernement du Québec ou de l'un de ses organismes;

- le nom, occupation et adresse de tout créancier individuel autre que les institutions financières, envers qui le ministre a une dette personnelle excédant \$2.000 et qui résulte d'un emprunt d'argent non garanti, en indiquant le montant du solde dû s'il excède \$20.000.

- toute entreprise ou société commerciale non incorporée dans laquelle le ministre est associé ou propriétaire, et qui est susceptible de faire des marchés avec l'Etat;

- la nature et la mesure de toute participation dans un marché avec une agence du gouvernement depuis la dernière déclaration du ministre;

- finalement, un certain nombre de renseignements sur les biens de la femme et des enfants mineurs du ministre.

Ces fameuses directives de juin 1974 faisaient suite à un certain nombre d'incidents et de dénonciations impliquant la belle-famille du premier ministre, notamment l'affaire Paragon touchant Mme Andrée Bourassa elle-même, son frère Claude, ministre du Tourisme, son frère René et sa sœur, Mme Michèle Bernier.

Elles visaient, selon M. Bourassa à affirmer que «le principe de l'indépendance absolue des membres du Conseil exécutif doit continuer d'être respecté au Québec pour permettre aux ministres d'assumer leurs responsabilités en toute liberté».

Les consultations faites par les journa-

listes, il y a un an, indiquaient que les ministres s'étaient conformés aux directives, et que la plupart de ceux qui avaient des biens importants les avaient confiés à une fiducie sans droit de regard.

Ces derniers mois, il y eut par contre des allégations, fortement démenties par M. Bourassa, voulant que le premier ministre et le ministre du Tourisme aient oublié certaines choses dans leurs déclarations.

Ce n'est donc pas avant lundi au plus tôt que, selon la directive de M. Bourassa, «ces déclarations seront accessibles aux personnes qui en feront la demande et (qu') une copie de telles déclarations sera transmise aux ministères et organismes gouvernementaux mentionnés à la liste qui sera tenue à jour au bureau du secrétaire général du Conseil exécutif».

Le Canada et l'Allemagne de l'Est règlent leur contentieux et échangeront des ambassadeurs

HELSINKI (Reuter, CP et AFP) — Le Canada et l'Allemagne de l'Est ont décidé d'établir des relations diplomatiques, a annoncé hier le premier ministre, M. Trudeau, à l'issue d'un entretien avec le chef du gouvernement de la République démocratique allemande, M. Erich Honecker.

Le Canada avait octroyé la reconnaissance diplomatique à la RDA en janvier 1973 mais, de tous les pays de l'OTAN, il était le seul à ne pas avoir encore procédé à l'échange d'ambassadeurs.

Les négociations, qui se poursuivaient depuis plus de deux ans, butaient sur le problème de la réunion des familles divisées. Le Canada insistait pour obtenir de l'Allemagne de l'Est qu'elle autorise ceux de ses ressortissants qui ont des parents au Canada à les rejoindre. Une formule qui agréait aux deux gouvernements a été mise au point au cours de l'entretien de MM. Trudeau et Honecker, formule dont les modalités ne sont pas connues. Les deux pays, toutefois, en signant l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, s'engagent à traiter dans «un esprit positif et humain» les demandes présentées par les personnes qui désirent être réunies avec des membres de leur famille.

D'autre part, M. Trudeau et le président Ford ont abordé la question nucléaire au cours d'un tête-à-tête lors d'une pause à la Conférence d'Helsinki. Après avoir amicalement salué le Canada, le chef de la Maison Blanche a exposé ses idées sur la prolifération nucléaire, idées qui convergent avec celles de MM. Trudeau et Wilson, premier ministre britan-

Dans 10 jours, ce sera le pain

Le café augmente de 48 cents la livre

Le prix de la livre de café sera augmenté de 48 cents à compter d'aujourd'hui du moins pour la plupart des marques qui sont distribuées par la compagnie General Foods.

C'est le président de la compagnie, M. R.S. Hurlbut, qui a annoncé cette hausse spectaculaire, hier, à Toronto, en expliquant qu'elle était attribuable aux augmentations de 60% exigées par les producteurs de café du Brésil dont les plantations ont été ravagées par le gel cette année.

M. Hurlbut a indiqué au surplus que cette hausse serait vraisemblablement suivie de quelques autres prochainement si le prix du café sur le marché mondial demeurerait à la hausse.

La dernière fois que General Food a haussé le prix du café, en mai 74, le prix au détail ne compensait pas, selon M. Hurlbut, la hausse exigée par les producteurs.

D'autre part le pain coûtera plus cher à compter du 11 août à cause de la hausse du prix de la farine. C'est M. Victor Uerski, président de Weston Bakeries qui a annoncé cette nouvelle, hier, à Toronto en précisant que l'augmentation serait de l'ordre d'un cent par pain de 24 onces.

Il va sans dire que ces nouveaux prix ne devraient pas s'appliquer aux marchandises que les détaillants ont déjà en stock sur les étagères et qui ont été payées à l'ancien prix.

La zone de pêche de 200 milles

L'Islande presse le Canada de l'imiter

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères d'Islande, M. Einar Agustsson, souhaite que le Canada étende son territoire de pêche jusqu'à 200 milles de la côte, de sorte que l'Islande «ait au moins un allié».

Le 15 juillet, l'Islande avait les autres pays du report des limites de son territoire de pêche à 200 milles, le 15 octobre prochain. En raison de l'échec du règlement adopté lors des conférences sur le droit de la mer, l'Islande en a décidé ainsi unilatéralement, à cause de l'état de ses réserves de poisson.



Einar AGUSTSSON

M. Agustsson et le secrétaire aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, à qui les pêcheurs canadiens réclament l'adoption d'une telle mesure, ont discuté de cette question. «Je pense que le Canada, dans son propre intérêt, devrait étendre sa zone de pêche», a affirmé M. Agustsson, lors d'une conférence de presse.

Ce dernier et le président d'Islande, M. Kristjan Eldjarn, devaient se rendre jeudi à Winnipeg, pour la célébration du centenaire de l'arrivée d'immigrants islandais au Canada. Ils visiteront les communautés islandaises du Manitoba et de Colombie-Britannique avant de rentrer dans leur pays, le 10 août.

Les récoltes ne sont pas une source d'emploi intarissable

Même en période de récolte, les grandes exploitations agricoles du Canada et principalement du Québec et de l'Ontario ne sont pas des sources intarissables d'emplois pour ceux qui cherchent un emploi temporaire et ces derniers risquent d'amères déceptions.

Tel est l'avertissement lancé hier par le directeur de la main-d'œuvre et de l'immigration du Canada pour la région du Québec, M. L.-E. Duquette, qui a recommandé fortement à tous ceux qui veulent travailler aux récoltes de s'inscrire dans un centre de main-d'œuvre du Canada.

M. Duquette a affirmé que des plaintes nombreuses étaient reçues au bureau du ministre fédéral de la main-d'œuvre de la part de jeunes gens qui ont fait des voyages onéreux pour se retrouver sans emploi sur les lieux des récoltes. Cela est vrai principalement pour les exploitations agricoles de tabac, de tomates et de pommes.

En s'inscrivant dans les centres de main-d'œuvre les aspirants récolteurs sont non seulement assurés d'obtenir un emploi si la demande n'excède pas l'offre mais ils ont la chance de pouvoir récolter une subvention pour leurs frais de transport.

• les terrains ou immeubles dont le ministre est propriétaire, en tout ou en partie, au Québec, sauf ceux qui sont occupés par le ministre ou ses dépendants et sauf les maisons ou logements destinés à l'usage résidentiel;

• les immeubles faisant partie d'un avis d'expropriation de la part du gouvernement du Québec ou de l'un de ses organismes;

• le nom, occupation et adresse de tout créancier individuel autre que les institutions financières, envers qui le ministre a une dette personnelle excédant \$2.000 et qui résulte d'un emprunt d'argent non garanti, en indiquant le montant du solde dû s'il excède \$20.000.

• toute entreprise ou société commerciale non incorporée dans laquelle le ministre est associé ou propriétaire, et qui est susceptible de faire des marchés avec l'Etat;

• la nature et la mesure de toute participation dans un marché avec une agence du gouvernement depuis la dernière déclaration du ministre;

• finalement, un certain nombre de renseignements sur les biens de la femme et des enfants mineurs du ministre.

Ces fameuses directives de juin 1974 faisaient suite à un certain nombre d'incidents et de dénonciations impliquant la belle-famille du premier ministre, notamment l'affaire Paragon touchant Mme Andrée Bourassa elle-même, son frère Claude, ministre du Tourisme, son frère René et sa sœur, Mme Michèle Bernier.

Elles visaient, selon M. Bourassa à affirmer que «le principe de l'indépendance absolue des membres du Conseil exécutif doit continuer d'être respecté au Québec pour permettre aux ministres d'assumer leurs responsabilités en toute liberté».

Les consultations faites par les journa-

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 juillet 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Produits Hydroliques R.G. Ltee — R.G. Hydro Products Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ème jour de juillet 1975, sous le numéro 2620930. Ce 29ème jour de juillet, 1975.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
La compagnie "EVA HOSIERY MILLS LTD." donne avis qu'elle s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Le 31 juillet 1974
SAMUEL E. BERGER, O.C.
avocat
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille (Divorces)
NO 500-12-052939-752
NICOLE CLOUTIER, Requérante

MICHEL BERGERON, -vs- Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MICHEL BERGERON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Signifier et déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits. La Requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 29 juillet 1975

(S) A Beaulieu
REGISTRARE-ADJOINT
Mes Lafont et Bibeau
4080 Wellington, No 10
Verdun H4G 1V4
Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
No 705-12-225-75
ARTHUR MAILLEY, résidant et domicilié à Lavtrie, district de Joliette
ROLLANDE GAUDET, présentement de lieux inconnus
REQUÉRANTE

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée ROLLANDE GAUDET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Joliette à son intention. Prenez plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 28 juillet 1975

A. BEAULIEU
Registare-adjoint
Mes ELDRES LANTOT THOUIN & ASS.,
465 rue St-Jean,
suite 603
Montréal, Que.
PROCUREURS DU REQUÉRANT

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LEOPOLD LORION, Officier des postes, 5180, 12ième avenue, appartement 1, Rosemont, Québec.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
L'avis est par les présentes donné que LEOPOLD LORION a fait cession de ses biens le 29ème jour de juillet 1975 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ème jour d'août 1975, à onze heures quinze (11:15) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 101 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.
Le 30 juillet 1975

C.A. MICHAUD
SYNDIC
BUREAU DE
C.A. MICHAUD — SYNDIC
1105, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec Tel. 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
NO 500-12-051627-754
RITA DUROCHER-ROUSSEAU, résidant et domiciliée à Montréal-Nord, district de Montréal.
REQUÉRANTE

-vs- Intimé
FRANÇOIS XAVIER ROUSSEAU, présentement de lieux inconnus.
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé FRANÇOIS XAVIER ROUSSEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 28 juillet 1975

A. BEAULIEU
Registare-adjoint
Me GASTON BOURDEAU, s.s. MALO WILHEMY ADJIN & ASS.,
2197 est, rue Sherbrooke
Montréal, Que.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
TRIBUNAL L'EXPROPRIATION DE
NO: C.S.M. 5551
T.D.E. 20-4312-X
VILLE DE LAVAL, un corps politique légalement constitué ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.
Expropriante

-vs- Intimé
STE-DOROTHEE DEV. CORP., corporation légalement constituée ayant son siège social au 441 est, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal.
Expropriante
AVIS EST DONNÉ A STE-DOROTHEE DEV. CORP., expropriante, qu'une requête pour ré-ouverture d'enquête sera présentée pour adjudication devant le Tribunal de l'Expropriation, le 12 septembre 1975, à 9:30 heures de l'avant-midi. Copie de ladite requête a été déposée au greffe de cette Cour à l'intention de ladite expropriante.
MONTRÉAL, le 31 juillet 1975
Mes Dagenais, Lalande & Couët
Edifice G.L., Suite 500,
3 Place Laval,
Chomedey, Laval, Qué.
Avocats de l'expropriante

Hôtel de Ville,
Lachine, le 2 août 1975.

ATLAS MECHANICAL INDUSTRIES LTD.
Avis est par les présentes donné que "ATLAS MECHANICAL INDUSTRIES LTD.", autrefois connue sous le nom de "ELECTRO PROCESSES (QUEBEC) LTD.", une compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, Québec, demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Montréal.
Le 31ème jour de juillet 1975

Les procureurs de la compagnie
GEOFFRON, PRUD'HOME,
CHEVRIER, CARDINAL,
MARCHESSAULT, MERCIER
& GREENSTEIN

DISTRICT DE MONTRÉAL
TRIBUNAL L'EXPROPRIATION DE
NO: C.S.M. 5555
T.D.E. 20-4312-X
VILLE DE LAVAL, un corps politique légalement constitué ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.
Expropriante

-vs- Intimé
FORWARD DEV. CORP., une corporation légalement constituée ayant son siège social au 441 est, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal.
Expropriante
AVIS EST DONNÉ A FORWARD DEV. CORP., expropriante, qu'une requête pour ré-ouverture d'enquête sera présentée pour adjudication devant le Tribunal de l'Expropriation, le 12 septembre 1975, à 9:30 heures de l'avant-midi. Copie de ladite requête a été déposée au greffe de cette Cour à l'intention de ladite expropriante.
MONTRÉAL, 31 juillet 1975
Mes Dagenais, Lalande & Couët,
Edifice G.L., Suite 500,
3 Place Laval,
Chomedey, Laval, Qué.
Avocats de l'expropriante

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUSSION
On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour les travaux suivants: Aménagement Place de l'Hôtel de Ville, dans la Cité de Lachine. Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Aménagement Place Hôtel de Ville", seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à lundi le 25 août 1975 à 16:30 heures. Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée régulière qui aura lieu lundi le 25 août 1975, à 20:00 heures. On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'ingénieur de la Cité, Monsieur Bernard Lortie, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant le dépôt de vingt dollars (\$20.00) pour le projet. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et cahier des charges en bon état, dans les six (6) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions. La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Hôtel de Ville,
Lachine, le 2 août 1975.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 juillet 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Thomson Cass Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ème jour de juillet 1975, sous le numéro 2620930. Ce 29ème jour de juillet, 1975.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que LEO ST-PIERRE, de Lac des Îles, détenteur d'un certain nombre d'attestations à titre d'entrepreneur, pour la région no. 7, permis no. 1, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander qu'avec les véhicules décrits aux attestations M501548 D-1 D-2, D-3, D-4, D-6, D-7, D-8 et D-10, il puisse obtenir un permis spécial additionnel pour la région no. 8, pour chacun d'eux. Durée: 11 mois et 20 jours. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT & RIVET & GROLEAU
1ère publication: Samedi 2 août 1975
2ème publication: Lundi 4 août 1975
3ème publication: Mardi 5 août 1975

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que LEO ST-PIERRE, de Lac des Îles, détenteur d'un certain nombre d'attestations à titre d'entrepreneur, pour la région no. 7, permis no. 1, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander qu'avec les véhicules décrits aux attestations M501548 D-1 D-2, D-3, D-4, D-6, D-7, D-8 et D-10, il puisse obtenir un permis spécial additionnel pour la région no. 8, pour chacun d'eux. Durée: 11 mois et 20 jours. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT & RIVET & GROLEAU
1ère publication: Samedi 2 août 1975
2ème publication: Lundi 4 août 1975
3ème publication: Mardi 5 août 1975

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué.,
Canada
H3C 3A6

Des soumissions cachetées, adressées à:
Direction de l'Approvisionnement
Direction générale de l'Administration
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

Soumissions pour: le système mécanisé d'allocation de chambres. Seront reçues jusqu'à 14h00 (heure de Montréal) le 18 août, 1975.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au: Bureau 014, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Nous vous signalons que les seules soumissions que nous prendrons en considération seront celles qui nous seront présentées sur les formulaires imprimés, en duplicata, fournis par la direction de l'Approvisionnement et remplis conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans les enveloppes-retour fournies spécialement à cet effet.
Le Cojo ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune soumission.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que LEO ST-PIERRE, de Lac des Îles, détenteur d'un certain nombre d'attestations à titre d'entrepreneur, pour la région no. 7, permis no. 1, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander qu'avec les véhicules décrits aux attestations M501548 D-1 D-2, D-3, D-4, D-6, D-7, D-8 et D-10, il puisse obtenir un permis spécial additionnel pour la région no. 8, pour chacun d'eux. Durée: 11 mois et 20 jours. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT & RIVET & GROLEAU
1ère publication: Samedi 2 août 1975
2ème publication: Lundi 4 août 1975
3ème publication: Mardi 5 août 1975

AVIS LEGAL
Avis public est présentement donné qu'en vertu d'un jugement de l'Honorable Juge François Auclair, l'un des juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en date du 11 juillet, 1975, No. 14-000549-74 des dossiers de ladite Cour, le notaire soussigné, Mre. Allan P. Magnot, procédera en son bureau au No. 1440 rue Towers, à Montréal, chambre 100, le vingtième jour d'août prochain (1975) à dix heures le matin à la vente à l'enchère publique de l'immeuble ci-après décrit appartenant à Charles Walter Darling, un Intéressé.
DESIGNATION
Un emplacement ayant front sur Quatorzième Avenue, en la ville de Lachine, composé des subdivisions Trois Cent Quatorze et Trois Cent Cinquante du lot originare Sept Cent Neuf (709-314 et 315) et du lot numéro vingt-huit de la subdivision du lot numéro trois cent seize du lot originare Sept Cent Neuf (709-316-28) aux Plans et Livre de Renouveau de la Ville de Lachine. Avec tous les droits et servitudes attachés audit immeuble.
Pour les conditions de la vente s'adresser au notaire soussigné.
ALLAN P. MAGNOT, notaire

AVIS LEGAL
Avis public est présentement donné qu'en vertu d'un jugement de l'Honorable Juge François Auclair, l'un des juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en date du 11 juillet, 1975, No. 14-000549-74 des dossiers de ladite Cour, le notaire soussigné, Mre. Allan P. Magnot, procédera en son bureau au No. 1440 rue Towers, à Montréal, chambre 100, le vingtième jour d'août prochain (1975) à dix heures le matin à la vente à l'enchère publique de l'immeuble ci-après décrit appartenant à Charles Walter Darling, un Intéressé.
DESIGNATION
Un emplacement ayant front sur Quatorzième Avenue, en la ville de Lachine, composé des subdivisions Trois Cent Quatorze et Trois Cent Cinquante du lot originare Sept Cent Neuf (709-314 et 315) et du lot numéro vingt-huit de la subdivision du lot numéro trois cent seize du lot originare Sept Cent Neuf (709-316-28) aux Plans et Livre de Renouveau de la Ville de Lachine. Avec tous les droits et servitudes attachés audit immeuble.
Pour les conditions de la vente s'adresser au notaire soussigné.
ALLAN P. MAGNOT, notaire

Appel d'offres
RMS Numéro 3433

Des soumissions cachetées, adressées à:
Direction de l'Approvisionnement
Direction générale de l'Administration
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

Soumissions pour: le système mécanisé d'allocation de chambres. Seront reçues jusqu'à 14h00 (heure de Montréal) le 18 août, 1975.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au: Bureau 014, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Nous vous signalons que les seules soumissions que nous prendrons en considération seront celles qui nous seront présentées sur les formulaires imprimés, en duplicata, fournis par la direction de l'Approvisionnement et remplis conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans les enveloppes-retour fournies spécialement à cet effet.
Le Cojo ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune soumission.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Philippe DIAVALT, du 504 Maisonneuve, Mont-Laurier, Province de Québec, détenteur d'une attestation à titre d'artisan, permis no. 1, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander qu'avec le véhicule décrit à l'attestation M. 505711 D-1 il puisse obtenir un permis spécial additionnel pour la région no. 8. Durée: 11 mois et 20 jours. Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: samedi 2 août 1975
2ème publication: lundi 4 août 1975
3ème publication: mardi 5 août 1975
Paquette, Paquette, Perrault, Rivet & Groleau

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 22ème JUILLET 1975 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION DE TOUTES DETTES, PRÉSENTES OU FUTURES, PAYABLES À SAKO AUTO LEASING LTD. A ÉTÉ ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL LE 28ème JOUR DE JUILLET 1975, SOUS LE NUMÉRO 2621584. Ce 1er jour de août 1975.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE LE CONTRAT DE VENTE EN DATE DU 22ème JUILLET 1975 À LA BANQUE TORONTO-DOMINION DE TOUTES DETTES, PRÉSENTES OU FUTURES, PAYABLES À SAKO AUTO LEASING LTD. A ÉTÉ ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL LE 28ème JOUR DE JUILLET 1975, SOUS LE NUMÉRO 2621584. Ce 1er jour de août 1975.

ROYAL INSTITUTION FOR THE ADVANCEMENT OF LEARNING, MCGILL UNIVERSITY
Dobush, Stewart, Longpre, Marchand, Goudreau,
505 est, rue Ste-Catherine,
Montréal, Québec, H2Z 2C7
de Stein and Associates,
5065 de Maisonneuve boulevard ouest,
Montréal Québec, H4A 1Y9
Keith Associates Limited,
5035 de Maisonneuve boulevard ouest,
Montréal, Québec, H4A 1Y5
Keith Associates Limited,
5035 de Maisonneuve boulevard ouest,
Montréal, Québec H4A 1Y5

L'Université McGill demande des soumissions pour la construction du PAVILLON DE PHYSIQUE ERNEST RUTHERFORD. Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, à partir du 6 août 1975, contre un dépôt de deux cent cinquante dollars (\$250.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$450.000.00, à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de cent (100) jours de l'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Les soumissions (Original et deux copies) dans les enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à: Chambre 609, Edifice d'Administration F. Cyril James, Université McGill, jusqu'à 15:00 heures, heure de Montréal, le 27 Août 1975. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les soumissionnaires qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, ont fourni, à compter de la date d'ouverture des soumissions, un cautionnement de soumission, pour cent (50%) du montant du contrat, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou

éditorial

Rue Saint-Norbert et ailleurs

Les hommes changent, le régime demeure. En l'absence de M. Gérard Niding, qui semble avoir eu sous le béton olympique, c'est son vice-président, M. Yvon Lamarre, qui monte la garde à la porte du comité exécutif. Ce dernier a l'élocution plus facile, mais il ne déroge guère, en tout cas dans l'affaire de la rue Saint-Norbert, aux méthodes cachottières et autoritaires de l'hôtel de ville.

Pour refuser de revenir sur les démolitions que la Voirie municipale veut entreprendre de quelque 50 logements qui feraient place à une cour d'entretien des véhicules municipaux, M. Lamarre se cache derrière un rapport du service de l'Habitat et de l'urbanisme qu'il se garde bien de rendre public. Outre que ce ne serait pas la première fois que ce service signe un rapport complaisant, l'opinion de ses techniciens ne saurait tenir lieu de jugement final ni, encore moins, de décision de la part des autorités politiques.

A sa face même, le dossier soulève les doutes les plus sérieux; mais même si tel n'était pas le cas, il y aurait lieu, comme dans d'autres affaires de même nature, qu'un examen public des faits, des besoins et des politiques en cause soit tenu, sinon devant une commission impartiale, à tout le moins devant un comité du conseil siègeant en public.

Si les protestataires ont tort, l'administration ne devrait pas manquer de données pour en faire la preuve, et alors les citoyens tireront leurs conclusions comme le conseil.

Le seul tort, peut-être, des protestataires qui nous viennent de l'ouest de la ville contre les démolitions de logements ou d'édifices historiques, c'est d'être moins spectaculaires ou moins nombreuses et résolues à l'endroit d'autres transformations bien plus néfastes encore pour la population, même si elles ne semblent heurter ni l'environnement ni l'héritage urbain.

Qu'on démolisse la maison Van Horne ou une cinquantaine de logements rue Saint-Norbert, il ne manque ni de contestataires ni d'échos aux contestations. Qu'à la grandeur de la ville, par contre, on transforme des immeubles à grands logements familiaux en minuscules et dispendieux appartements, chassant les familles et vidant les écoles, personne n'en parle.

Il n'est pas inutile, loin de là, d'appuyer un mouvement de protestation comme celui de la rue Saint-Norbert, où l'hôtel de ville est pris en flagrant délit de décision antisociale et de comportement fort peu démocratique. Ces points chauds de la bataille urbaine ne doivent pas faire oublier, cependant, d'autres phénomènes résidentiels qui, pour ne pas faire bondir les esthètes ou les militants du logement, n'importent pas moins à l'ensemble de la population.

Si au contraire, comme ce fut hélas trop souvent le cas dans le passé, de mauvaises décisions bureaucratiques tentent de s'imposer à la faveur du secret et de la précipitation, l'on aura donné une leçon à des gens qui en ont besoin et, du coup, mieux servi les citoyens directement en cause et l'ensemble des contribuables appelés à solder la note.

La chose n'est que facultative, à l'heure actuelle, mais ce devrait être une obligation clairement inscrite dans la charte de la métropole et dans la loi de la Communauté urbaine que ni Montréal ni la CUM ni leurs agences ne puissent procéder à des expropriations, à des démolitions, à des chambardements urbains sans d'abord présenter le dossier publiquement et le justifier devant une instance ouverte aux points de vue contradictoires.

Certes, même en période de rareté, on ne saurait souscrire aveuglément au principe qui prohiberait absolument toute démolition de logements; s'il faut démolir trois ou quatre maisons ou les démanteler pour implanter un raccordement de métro, l'on doit bien consentir à ce sacrifice, en l'absence d'autre choix, le transport en commun n'étant pas moins essentiel à la vie de l'agglomération urbaine qu'un stock de logements suffisant et en bon état. Mais rue Saint-Norbert, il est douteux que la Ville ait été poussée à une telle extrémité. Elle n'a pas fait la preuve que ce site, qu'elle a gelé et laissé détériorer depuis dix ans, soit le seul qui soit convenable ou disponible. Au contraire, à voir le nombre scandaleux de terrains vacants, notamment les parcs de stationnement publics et privés, il faut plutôt présumer, en l'absence de démonstration contraire, que la Ville n'est pas réduite à ce seul choix.

A supposer même que les terrains libres n'aient pas été suffisants, ou commodément situés, ou utilisables en temps utile, la Ville, pour sacrifier une cinquantaine de logements, devrait, en plus, démontrer qu'elle a un besoin urgent d'une pareille cour de voirie. Or rien de tel n'apparaît au dossier; au contraire, si la concentration des opérations d'entretien qu'elle envisage est une amélioration que les protestataires reconnaissent — trop facilement? — elle ne revêt aucun caractère pressant, la Voirie municipale disposant déjà de terrains et d'installations qui ont suffi jusqu'à maintenant à ses besoins.

Et même en mettant les choses au pire, soit qu'il n'y ait plus de terrain disponible et que la Voirie ne puisse plus fonctionner dans les quatre unités dont elle jouit actuellement, encore là il resterait à faire comme dans d'autres villes, à sortir des sentiers battus de la paresse bureaucratique, et à songer, par exemple, à tirer parti des espaces libres en dessous et au dessus des autoroutes, voire à

l'extrémité de celle qui coupe court dans le bas de la ville, et qui risque d'arrêter là longtemps ses méfaits urbains.

Aussi longtemps que ces décisions ne seront pas prises, justifiées et acceptées publiquement, conformément à une procédure dûment inscrite dans les règlements, et fournissant aux citoyens l'accès aux données techniques aussi bien qu'aux moyens d'étoffer leurs propres solutions de rechange, le cas échéant, l'on assistera au spectacle anachronique de citoyens et de conseillers municipaux expulsés par la police pour une affaire qui aurait dû être démocratiquement tranchée à la table du conseil.

Il est parfois nécessaire de faire grand cas d'un enjeu modeste en vue de sensibiliser l'opinion publique et les administrateurs, et à n'en pas douter, rue Saint-Norbert, la Ville se comporte comme les spéculateurs qu'elle feint de ne pouvoir "civiliser". Il n'est pas mauvais qu'à son tour, elle passe sous le feu d'une critique systématique, car depuis des années elle aussi a procédé à des milliers de démolitions parfois aussi anti-sociales que celles des prédateurs qui grugent l'héritage urbain sous prétexte de le moderniser.

Il ne suffit pas cependant de dire non aux démolitions pour améliorer automatiquement les conditions d'habitation faites à la majorité des Montréalais. Bien des maisons et des rues n'ont pas changé en apparence, mais, derrière la façade, l'on a chassé une population au profit d'une autre. Tel immeuble paraît avoir été rénové qu'il cache dix-huit petits appartements abusivement dispendieux là où, avant le permis municipal, l'on avait six grands logements familiaux. Les apôtres du profit n'ont pas attendu le bill omnibus pour dire non aux enfants, briser l'équilibre démographique des quartiers, disperser les clientèles scolaires, et imposer un espace rarefié là même où le milieu ambiant est devenu infernal.

Malheureusement, trop de contestataires jouissent de logis fort supportables; ils en viennent à perdre de vue que l'accaparement des grands logements par des célibataires ou des ménages sans enfants, spécialement dans les quartiers populaires, n'est pas une plaie sociale moins sérieuse que la stupidité de certains fonctionnaires ou l'avidité tant dénoncée des spéculateurs de tous poils. Il ne suffit pas que les maisons soient conservées, rénovées, voire protégées par quelque commission des monuments historiques! Encore faut-il que leurs logements soient accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

A quoi bon une ville plus humaine et plus soucieuse de son héritage, si les inégalités dans la distribution de l'espace n'y sont pas corrigées?

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

Trois leçons du judaïsme.

par JEAN MARTUCCI

Qu'une religion puisse, sans prêtres ni gouvernement central ni dogmes, non seulement survivre, mais même se montrer particulièrement vigoureuse, c'est un phénomène propre à étonner les chrétiens, surtout s'ils sont catholiques et occidentaux. Héritier de la foi d'Abraham, de la Loi de Moïse et des espérances davidiques, le judaïsme a proprement parlé est né de la réforme d'Esdras qui, au cinquième siècle avant J.-C., a mis l'accent sur les Ecritures et la vocation propre du peuple d'Israël. Le mouvement pharisien, qui a connu de graves déviations mais dont on a dit trop de mal sans apporter les nuances nécessaires, a réussi, dès le premier siècle avant J.-C., à ancrer la foi juive au cœur des familles, à la dégager des limites cléricales du Temple de Jérusalem et à la faire évoluer de façon vivante, tant et si bien que les pires persécutions, à travers deux mille ans de préjugés chrétiens et autres, ne l'ont jamais déraciné.

Dans le monde juif actuel, c'est le père de famille qui est le chef de la liturgie. La pâque, par exemple, fête centrale de l'année liturgique juive, est célébrée comme repas familial sous la présidence du père et se déroule selon le modèle d'une catéchèse au foyer dans laquelle les enfants, par leurs questions, occupent une place importante. L'accueil du sabbat se fait à la maison avec la bénédiction de la lumière et de la coupe de vin sur la table familiale. Le Temple de Jérusalem a pu disparaître, en 70 après J.-C., et les prêtres d'Israël ont pu, dès lors, se voir privés de toute fonction, sans que la transmission de la foi juive, responsabilité des familles, ait cessé pour autant. Il ne faut pas oublier que les synagogues sont des lieux de réunion pour la communauté s'adonnant à la prière et à l'étude, mais elles ne remplacent pas la famille et, encore moins, le Temple puisqu'on n'y offre pas de sacrifices. De plus,

les rabbins, malgré une tendance à les clergifier, ne sont pas des prêtres juifs.

Il n'y a rien, dans le judaïsme, qui puisse ressembler au pape et à la curie romaine. Le judaïsme n'a pas de gouvernement central. Même les grands prêtres, encore en fonction jusqu'à la disparition du Temple, n'avaient qu'un rôle liturgique et politique; ils ne représentaient en aucune façon l'autorité suprême en matière de foi. Aujourd'hui, même le grand rabbin de Jérusalem ne prétend jamais parler au nom du judaïsme tout entier et il n'a pas à faire des nominations à travers le monde, n'ayant aucune juridiction en ce sens.

Le judaïsme n'a jamais eu tendance à s'enfermer dans des formules dogmatiques ou à accorder une place prépondérante au bagage notionnel dans le témoignage juif. On ne peut même pas dire qu'il existe, à proprement parler, une théologie juive ayant un caractère systématique et faisant appel à une philosophie. C'est l'histoire du peuple, toujours poursuivie, ce sont les faits de la vie concrète qui constituent le lieu où s'exprime la Parole de Dieu. La seule norme d'interprétation est fournie par les Ecritures, témoins de l'histoire ancienne et de la révélation qui s'en dégage.

L'Eglise catholique du vingtième siècle connaît ses crises les plus graves dans ces trois domaines où le judaïsme, lui, se sent libre: le clergé, l'autorité centralisée et les formulations intellectuelles de la foi. C'est, à n'en pas douter, un accent trop exclusif mis sur ces trois réalités qui pousse aujourd'hui à de sérieuses remises en question. Sans rien perdre des services que peuvent et, semble-t-il, doivent rendre des prêtres, une autorité et une théologie, la tradition catholique ne peut que gagner, sur ces trois points, à écouter les leçons du judaïsme.

Les dernières propositions de Pratt & Whitney

L'enregistrement effectué par le Comité des citoyens neutres a indiqué que 689 grévistes désiraient revenir au travail immédiatement. Si nous déduisons de ce total ceux qui ont démissionné par la suite (ou qui sont réputés avoir démissionné parce qu'ils ne se sont pas présentés à l'enregistrement effectué par le gouvernement au début de mai), les employés en période de probation, les 34 employés qui participent aux événements des 12 et 13 mai derniers et les six qui attendent le résultat de l'arbitrage, nous constatons que 612 grévistes sont éligibles pour retourner au travail immédiatement.

Pour tenter de trouver une solution aux problèmes des grévistes, sans causer de problèmes internes plus grands qui pourraient sérieusement compromettre la bonne marche des usines, nous proposons ce qui suit:

● Nous avons identifié 504 emplois disponibles dans l'unité de négociation, qui pourraient être comblés par des grévistes au cours de la période initiale de douze semaines suivant un règlement. Nous avons préparé un calendrier indiquant le nombre d'employés devant être rappelés chaque semaine, dans la mesure où il n'y aura pas d'affrontements entre les travailleurs. De tels affrontements compromettraient le déroulement du retour au travail.

● La compagnie considère que toute ouverture peut être comblée de façon satisfaisante par n'importe quel gréviste qualifié. En conséquence, elle a préparé pour les premières semaines des listes indiquant tous les grévistes qualifiés pour les emplois identifiés comme disponibles, ce qui veut dire que plusieurs options sont ouvertes aux grévistes. Les critères de ce rappel pourraient être déterminés avec le syndicat.

L'enregistrement a par ailleurs révélé que les besoins de ceux qui souhaitent revenir au travail varient considérablement — 362 de ceux qui s'enregistrèrent ont déclaré être sans emploi, alors que 571 autres avaient un autre emploi — au moins 215 de ces derniers ont admis recevoir un salaire égal ou supérieur à celui qu'ils recevraient de la compagnie. Leurs besoins sont certes différents.

La compagnie a déclaré son intention d'aider à résoudre les problèmes humains causés par la grève. Les listes indiquant les possibilités de rappel non limitatif constituent le meilleur moyen d'en arriver à une souplesse maximum dans le rappel des grévistes en fonction de leurs besoins. L'ordre du rappel, dans les circonstances particulières de la grève, pour-

rait être déterminé par le syndicat en fonction des critères qu'il jugera les plus importants.

● Pour aider tous les grévistes éligibles qui veulent retourner au travail dans un avenir rapproché, la compagnie propose qu'à tous ceux qui ne pourraient être placés dans la phase initiale de douze semaines soit offert un entraînement subventionné, soit évidemment à l'approbation des gouvernements fédéral et provincial et à leur participation normale. La compagnie paierait un supplément de salaire de \$2,00 l'heure qui s'ajouterait au salaire normal du stagiaire des programmes de recyclage du gouvernement fédéral, et ceci pour une période d'entraînement pouvant aller jusqu'à seize semaines (La contribution totale de la compagnie ne dépassant pas \$140,000).

● La compagnie déclare que tout gréviste éligible aura la possibilité de revenir au travail avant le 30 juin 1976, en s'appuyant sur ces prévisions économiques actuelles et à moins d'annulations ou de suspensions substantielles de commandes ou une réduction marquée du roulement de la main-d'œuvre.

La compagnie offre une priorité absolue d'embauche jusqu'au 1er juillet 1976 aux grévistes éligibles et qualifiés pour

toute ouverture dans l'unité de négociation.

● Les 504 ouvertures comprennent déjà les vacances créées par la mutation d'employés à des postes hors de l'unité de négociation. De plus, les employés actuellement au travail se verront offrir la possibilité d'opter pour un départ en retraite anticipé, un programme de recyclage ou le retour à l'emploi qu'ils occupaient précédemment en dehors de l'unité de négociation. Les remplacements seront effectués en accordant la priorité d'embauche aux grévistes, tel qu'énoncé au paragraphe précédent.

● La compagnie a l'assurance que des emplois sont disponibles chez certains de ses sous-traitants. Elle est prête à leur communiquer les noms des employés en grève qui auraient l'intention de se prévaloir de cette option sur une base temporaire ou permanente.

● La compagnie offre de plus de prolonger jusqu'au 30 septembre 1975, le paiement forfaitaire de \$250,00 plus une semaine de vacances payées à tout employé en grève souhaitant démissionner.

● Tout employé en grève rappelé à un grade inférieur à celui qu'il avait avant la grève et qui n'aura pas réintégré son grade dans les 120 jours de calendrier suivant son rappel, sera alors rémunéré au plus bas des deux taux suivants: Le taux le plus élevé de l'emploi disponible, ou le nouveau taux du grade qu'il avait précédemment, jusqu'à ce qu'il puisse se trouver au grade qu'il était le sien avant la grève.

Au cours des dernières semaines, la compagnie n'a pas embauché de nouveaux employés afin d'augmenter au maximum le nombre d'emplois pouvant être offerts aux grévistes. Cette mesure avait évidemment pour but d'en venir à un règlement dans les plus brefs délais. Il faut comprendre que dans l'éventualité d'un nouvel échec, la compagnie n'aura d'autre choix que de combler les ouvertures créées ces dernières semaines.

propos d'actualité

Selon certains, l'énergie nucléaire est peut-être appelée à devenir la principale source d'énergie électrique, dépassant l'eau, le pétrole, le gaz et le charbon. Mais l'histoire et le bon sens exigent que nous — vous, et moi — et toutes les personnes concernées — envisagions sans parti pris d'autres possibilités. Si nous avons vraiment à cœur l'avenir de nos enfants, nous ne devons considérer aucune forme d'énergie, même l'énergie nucléaire, comme l'unique et inévitable choix. Nous sommes obligés d'évaluer objectivement les effets environnementaux de ne PAS faire de l'énergie

nucléaire notre principale source d'énergie, et d'évaluer tout aussi objectivement les conséquences sur l'environnement de l'utilisation d'autres formes d'énergie, traditionnelles ou nouvelles. Nous ne devons pas simplement tenir compte des avantages et des inconvénients techniques et économiques mais aussi des répercussions sociales et environnementales.

Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, devant l'Association nucléaire canadienne, juin 1975.

La grève de Pratt & Whitney

Vers une autre affaire Lapalme?

par CLAUDE RYAN

Il pourra sembler curieux que, faisant partie d'un comité de citoyens qualifié de "neutre", je prenne la liberté de formuler quelques observations au sujet du conflit qui menace de s'éterniser à la Pratt-Whitney. Mais, outre que chaque membre de ce comité, travaillant sur une base entièrement bénévole, a toujours réservé son droit d'émettre ses opinions au moment de son choix, il me paraît nécessaire de procéder à une analyse qui, sans rien préjuger des positions que pourrait éventuellement prendre le comité de citoyens quant au fond du litige, éclairera quelque peu le public sur les enjeux réels du conflit à l'heure actuelle. Mon analyse sera inévitablement influencée par ma participation au travail du comité de citoyens. Elle s'appuiera néanmoins sur des données qui font désormais partie du domaine public et qui appartiennent, par conséquent, à tout le monde.

Les chiffres à retenir

Dans ce conflit pas comme les autres, les deux parties se sont entendues il y a déjà plusieurs semaines sur à peu près tous les éléments du futur contrat collectif. Il ne reste plus à régler que le protocole de retour au travail. C'est sur ce point précis qu'achoppent les pourparlers entre le syndicat et la compagnie.

Lors du déclenchement de la grève, en janvier 1974, la compagnie comptait à son service près de 2,600 employés couverts par l'accréditation syndicale. A la suite du déclenchement de la grève, sa production fut totalement interrompue pendant sept mois. A compter d'août 1974, la compagnie décidait toutefois de reprendre la production. A cette fin, elle invitait ses employés en grève à reprendre le travail. Elle faisait aussi appel à une main-d'œuvre nouvelle. L'opération réussit si bien qu'au 31 janvier 1975, selon le rapport Laporte, 1154 salariés grévistes étaient retournés au travail, tandis que 1208 autres travailleurs, recrutés en très grande majorité à l'extérieur, venaient s'ajouter au personnel compris dans l'unité de négociations: de ce nombre, 1090 employés étaient de nouveaux salariés, 108 étaient d'anciens cadres mutés à leur demande dans l'unité de négociations.

Plusieurs employés en grève ont aussi décidé, depuis le début du conflit, de quitter tout simplement la P-W pour passer au service d'autres employeurs. Les uns l'ayant fait par voie de démission, les autres l'ayant fait sans donner signe de vie à personne, il devenait important de déterminer avec exactitude le nombre exact de travailleurs-grévistes intéressés à revenir au travail à P-W dans l'éventualité d'un règlement. Ce fut l'objet d'une enquête faite à l'occasion de la médiation de M. Gilles Laporte, puis du sondage réalisé sous l'égide du Comité de citoyens à la fin de juin. On sait depuis ce sondage le nombre réel

de grévistes disposés à reprendre le travail à P-W. Ce chiffre s'établissait à la fin de juin à quelque 750. Déduction faite des employés probationnaires, dont le droit à la permanence n'était pas acquis, de quelque 40 employés dont le cas doit donner lieu à une solution particulière vu leur implication présumée dans des actes de violence ou de sabotage, et enfin d'un certain nombre d'employés qui veulent rentrer à P-W mais seraient prêts à attendre plusieurs semaines pour le faire, on arrive à un total réel pouvant varier de 650 à 675. Ce chiffre définit les employés en grève qui veulent reprendre immédiatement le travail à P-W.

Les valeurs en jeu

S'il s'agissait d'une grève ordinaire, le problème serait relativement simple. Une fois arrêtées les dispositions de la future convention collective, il n'y aurait qu'à aménager le retour ordonné au travail des grévistes. Dans ce cas-ci, cependant, environ 2400 employés sont au travail depuis plusieurs mois au sein même des secteurs couverts par l'accréditation syndicale. Comme la compagnie ne dispose pas d'un surplus indéfini d'emplois nouveaux, la question se pose: comment seront distribués les emplois disponibles entre les travailleurs en place et les grévistes qui veulent rentrer?

L'article 98 du Code du travail prescrit, on le sait, qu'aucun travailleur ne doit perdre son emploi pour la seule raison qu'il a participé à une grève. S'appuyant sur cet article, le syndicat, soutenu par le rapport du sous-ministre Laporte, affirme qu'il incombe à la partie patronale de réembaucher tous ses travailleurs grévistes dans les plus brefs délais (soit au plus quelques semaines), quitte, en cas de surplus de main-d'œuvre, à procéder à des licenciements ou à des mises à pied qui devront être effectués selon la règle de l'ancienneté. Cette dernière règle devrait, en général, favoriser les travailleurs en grève, surtout si on doit comprendre, comme le réclame le syndicat, que l'ancienneté a continué de s'accumuler pendant le conflit au profit des travailleurs en grève.

Mais la compagnie soutient, de son côté, qu'elle a promis aux travailleurs embauchés depuis août 1974 de ne pas les sacrifier sur l'autel d'un règlement de type opportuniste. En embauchant ces travailleurs qui acceptaient de servir chez elle dans des conditions souvent périlleuses, elle prit l'engagement de ne pas les laisser tomber. Elle reconnaît l'obligation qui lui incombe de reprendre à son service les quelque 800 (ce chiffre inclut quelque 50 travailleurs qui veulent aussi revenir mais seraient prêts à accepter un congé sans solde à l'extérieur de la compagnie pendant quelques mois) travailleurs grévistes intéressés à revenir chez elle. Mais elle veut

s'acquitter de cette obligation à l'intérieur de délais qui lui éviteront d'avoir à congédier ou à déplacer des travailleurs qui sont présentement à son service.

On peut porter sur la position de chaque partie le jugement moral que l'on voudra. Au plan légal, toutefois, rien n'oblige l'une ou l'autre à abandonner la position qu'elle défend à la manière d'un principe absolu. La compagnie avait le droit d'embaucher des travailleurs pendant que durait le conflit. Non seulement rien, dans la loi, ne le lui interdisait, mais elle réussit, en quelques mois, l'exploit peu commun de refaire une main-d'œuvre presque aussi nombreuse qu'avant la grève. Et qui plus est, près de la moitié de cette main-d'œuvre reconstruite est composée de grévistes qui ont décidé de renoncer à la grève pour rentrer au travail. Pour tout dire, il faut ajouter ce paradoxe peu commun: le nombre des syndiqués qui ont repris le travail est supérieur d'environ 300 à ceux qui restent en grève.

Le syndicat se réclame, quant à lui, de l'article 98 du Code du travail. Au plan des principes, il tient une position solide. Le code ne précise toutefois pas les conditions auxquelles des employés reprendront le travail à la suite d'une grève. Il laisse cette responsabilité à l'initiative des parties. On est ainsi ramené à la loi du rapport de forces qui est la pierre d'assise de tout notre système de relations du travail. Or, dans le contexte actuel, le syndicat n'est visiblement pas assez fort pour obliger la compagnie à plier devant ses exigences.

Le rôle du gouvernement

Déçu par les dernières offres patronales, le syndicat tient à rencontrer de nouveau, dans les plus brefs délais, le premier ministre Bourassa. Cela soulève une question importante. Que peut faire, dans ce conflit, le premier ministre du Québec?

M. Bourassa peut décider, devant le dossier qui lui sera communiqué, d'intervenir personnellement auprès de l'une ou l'autre des parties, afin de l'amener à une position plus raisonnable. Mais le succès de sa démarche dépendra alors strictement de l'autorité morale dont il jouit auprès de chaque partie. Il n'a pas, à notre connaissance, le pouvoir de rien imposer à l'une ou l'autre partie. Notre législation du travail laisse à la force des parties le soin de régler les conflits qui surviennent dans le secteur privé. Le rôle du gouvernement, c'est de faire appliquer cette législation, non de se situer au-dessus d'elle, fut-ce dans les plus nobles des intentions. Une démarche morale vaut certes d'être tentée si M. Bourassa juge avoir une chance raisonnable de succès. A priori, toutefois, elle a peu de chance de réussir si l'on songe à l'échec auquel se sont heurtées maintes démarches précédentes de M.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25; A l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28; trois mois: \$16. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le litige Ottawa-Québec sur les Communications

Ottawa ne refuse pas le dialogue avec les provinces

Monsieur le directeur,
Je voudrais vous communiquer certaines réflexions et certains faits au sujet de la dernière conférence fédérale-provinciale sur les Communications, qui a eu lieu les 15 et 16 juillet dernier. D'abord, permettez que je vous remercie pour l'effort de compréhension que vous avez fait en abordant le dossier. Votre façon d'envisager cette difficile négociation tranchait heureusement sur le sensationnalisme et l'atmosphère "combat-de-coqs" qui caractérisait trop d'articles de la presse francophone et anglophone. Votre article du 17 juillet, même s'il était assez peu indulgent pour le point de vue que je défends, constitue un appel au réalisme politique dont je ne peux que me réjouir.

C'est dans cette disposition d'esprit que je voudrais maintenant signaler certains faits importants, voire cruciaux, qui semblent vous avoir échappé. J'écris ces notes dans le seul but d'éclairer une discussion où la complexité de certains éléments et le peu de diffusion de certains textes (trop techniques pour intéresser la grande presse) ne cessent d'engendrer la confusion.

Des affirmations excessives

Dans votre bloc-notes du 16 juillet vous écrivez: "nul ne conteste la compétence exclusive du gouvernement fédéral en matière de radiodiffusion et de télévision proprement dites".

Il aurait fallu écrire: "nul ne conteste, sauf les provinces..." Il suffit en effet de relire attentivement leurs trois propositions communes pour s'apercevoir qu'aucune d'elles ne reconnaît la compétence exclusive du gouvernement fédéral en matière de radiodiffusion. En fait, la compétence fédérale sur certains aspects de la radiodiffusion que les provinces semblent nous reconnaître dans leur première proposition, elles nous en retirent, à toute fin pratique, l'exclusivité dans leur troisième proposition. Pour vous permettre d'en juger, je joins en annexe le texte des trois propositions provinciales en soulignant certains passages clés.

Par ailleurs, dans votre éditorial du 17 juillet, vous écrivez: "Pis encore: le gouvernement

central, après avoir déjà élargi unilatéralement, en avril dernier, la compétence du C.R.T.C., s'approprie, sans autre cérémonie, à soumettre des l'autonomie prochain au Parlement la seconde partie de la législation renouvelée qu'il annonçait le printemps dernier..."

Dire que le gouvernement central a élargi unilatéralement la compétence du C.R.T.C. est une affirmation pour le moins équivoque. Par sa loi C-5, le gouvernement fédéral n'a fait que regrouper au sein d'un même organisme, nommé Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (nouveau C.R.T.C.), les pouvoirs de réglementation qu'exerçait jusqu'à présent, de façon séparée, le Comité des télécommunications de la Commission canadienne des Transports, et le Conseil de la radiodiffusion et de la télévision canadiennes (ancien C.R.T.C.).

Le gouvernement central n'a fait que mettre de l'ordre dans sa propre maison en regroupant sous un même toit les divers pouvoirs de réglementation qu'il exerçait déjà à l'intérieur de sa juridiction. Ce faisant, il n'a pas ajouté un seul iota à ses compétences. Les provinces l'ont d'ailleurs si bien reconnu, qu'après consultation, aucune d'elles ne s'est opposée à cet effort de rationalisation de la part du gouvernement fédéral.

De même, affirmer que le gouvernement fédéral "s'approprie, sans autre cérémonie, à soumettre des l'autonomie prochain la seconde partie de la législation renouvelée..." c'est faire bon marché des deux conférences fédérales-provinciales que nous avons tenues, de la tournée des provinces que j'ai faite en avril 1974, et des nombreuses rencontres que j'ai eues depuis avec mes homologues provinciaux. C'est surtout ignorer qu'un des premiers postes de l'ordre du jour du nouveau Conseil des ministres des

par
GÉRARD PELLETIER
■ Suite aux nombreux commentaires qui ont entouré les travaux de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications tenue à Ottawa à la mi-juillet, le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, éprouve le besoin d'apporter des précisions qu'il juge essentielles dans ce débat qui oppose particulièrement le Québec au gouvernement fédéral.

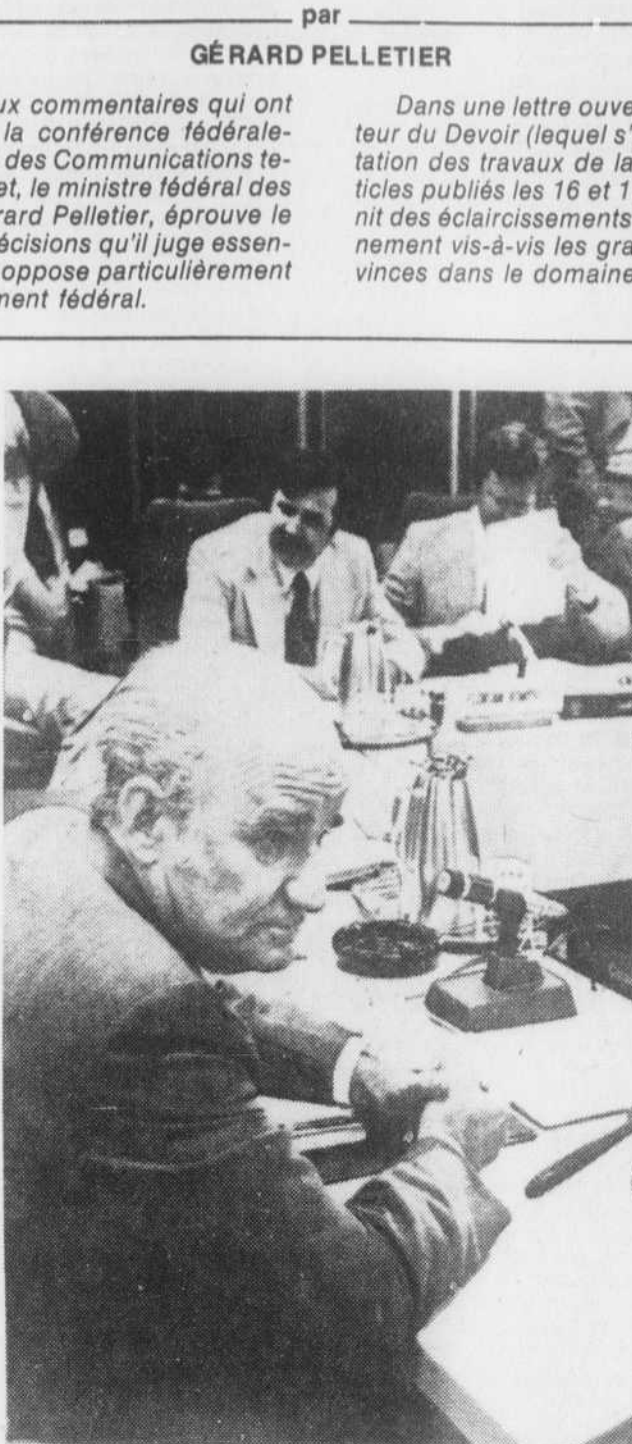
Communications sera l'examen de la deuxième étape de notre législation. Nous aurons alors déposé devant la Chambre notre projet de loi, dont le texte pourra de ce fait être soumis aux provinces, sans atteinte aux prérogatives du Parlement. D'ailleurs, notre Livre gris, pour ne parler que de lui, a déjà décrit amplement nos intentions en ce qui concerne cette deuxième étape de notre législation renouvelée.

Les provinces et la radiodiffusion

Toujours dans votre éditorial du 17 juillet vous écrivez: "On peut même soutenir avec beaucoup de logique qu'il est complètement stupide que les émissions de radio et de télévision à caractère éducatif ne relevent pas d'abord de l'autorité qui a la responsabilité première de l'Éducation".

Je ne sais qui vous cherchez à convaincre en écrivant ces lignes, puisque le gouvernement fédéral a déjà reconnu, depuis 1970, le droit des provinces en matière de radiodiffusion éducative. Le Québec et l'Ontario se sont d'ailleurs dotés de services de télévision éducative à la suite de cette entente, et ces provinces diffusent à l'aide de leurs propres émetteurs.

Qui plus est, j'ai moi-même offert d'examiner soigneusement la possibilité de permettre aux provinces de se doter d'agences indépendantes, semblables à Radio-Canada, et



Dans le domaine de la câblodiffusion, j'ai répété à plusieurs reprises aux provinces, qu'en principe, nous étions prêts à envisager la possibilité de déléguer aux autorités provinciales certains pouvoirs décisionnels, pourvu que des mécanismes administratifs précis puissent être mis au point pour assurer la coordination des décisions prises aux deux paliers de gouvernement.

Bell Canada ou Bell Québec?

En ce qui a trait aux sociétés exploitantes de télécommunications, le gouvernement fédéral reconnaît depuis un bon moment la juridiction provinciale dans le domaine du téléphone. Les provinces de l'ouest possèdent et réglementent leurs propres compagnies de téléphone. Les provinces maritimes réglementent, pour leur part, les compagnies privées qui desservent leur territoire. Et, même au Québec et en Ontario, les gouvernements provinciaux réglementent les quelques compagnies de téléphone qui offrent chez elles des services essentiellement intra-provinciaux. Le cas de Bell Canada est cependant fort différent.

Monsieur L'Allier demande de scinder Bell Canada en deux ou trois entités distinctes et d'en confier la réglementation aux provinces. C'est régler d'un trait de plume des problèmes qui vont bien au-delà de la simple structure corporative d'une entreprise. Pour qui connaît le jeu du capital, il est évident qu'une fois scindé artificiellement en deux ou trois compagnies, rien n'empêchera plus le groupe Bell de se comporter vis-à-vis des provinces comme les multi-nationales se comportent actuellement vis-à-vis des divers États nationaux, jouant les intérêts d'une province contre l'autre, et exploitant à son profit toute disparité qui pourrait surgir entre les di-

verses réglementations provinciales. Historiquement, le gouvernement fédéral s'est acquitté de son obligation de voir à ce que les tarifs soient justes et équitables à l'échelle du pays, et qu'aucun obstacle technique ne vienne nuire à l'interconnexion, en réglementant la plus grande des sociétés exploitantes au Canada.

La Société Bell Canada exploite en effet près de 65% des téléphones en usage au pays, et les autres compagnies doivent fatalement s'aligner sur elle, tant du point de vue technique que du point de vue tarifaire. Réglementer Bell Canada, c'était donc réglementer, par la bande, certaines dimensions essentielles nationales des télécommunications.

On peut faire abstraction de l'histoire, et songer à un partage juridictionnel plus élégant, qui permettrait au gouvernement fédéral de réglementer tous les aspects inter-provinciaux et internationaux de la téléphonie, en laissant aux provinces le soin de réglementer les aspects intra-provinciaux. Mais cela nécessiterait des amendements à la constitution auxquels les provinces de l'ouest s'opposeraient avec la dernière énergie.

Comme vous le voyez, la réalité résiste très souvent à la logique des idées claires et distinctes.

Quant à la "commission que j'aurais proposé d'instituer au niveau ministériel", si vous entendez par là le Conseil des ministres des Communications qui est né à la suite de la conférence qui vient de se terminer, je dois rendre à César ce qui est à César, et vous dire qu'il s'agit là d'une proposition des provinces. Je n'ai fait que servir de scripteur aux ministres provinciaux qui m'ont eux-mêmes dicté les statuts du Conseil.

Gérard PELLETIER, ministre fédéral des Communications
Ottawa, le 22 juillet 1975.

Les propositions des provinces au fédéral

Les télécommunications

Au niveau des principes, les provinces sont convenues que les sociétés de télécommunications dont les installations sont principalement situées à l'intérieur des frontières d'une province seraient soumises au contrôle réglementaire du gouvernement de la dite province.

Afin de normaliser la situation actuelle, et sur la base du principe énoncé au paragraphe précédent, il est reconnu que, sur la demande du gouvernement provincial concerné, le gouvernement fédéral devrait prendre toutes les dispositions légales appropriées afin de transférer à ce gouvernement la compétence réglementaire sur les sociétés de télécommunications qui desservent la dite province sous l'empire de la réglementation fédérale. Feraient toutefois exception à cette règle le réseau CN/CP, Téléstat Canada et la Société canadienne de télécommunications transmarines.

Les questions comme les projets de développement des sociétés tombant sous le pouvoir réglementaire du gouvernement fédéral, les normes, la gestion du spectre des fréquences, l'utilisation des satellites et la compétition entre les sociétés de télécommunications sont, dans des proportions qui peuvent varier, d'intérêt à la fois provincial, fédéral et national. Il appartient, en conséquence, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications de définir les politiques devant servir à les résoudre et à régler les problèmes qui s'y rattachent, dans le cadre d'un accord fédéral-provincial.

■ A sa lettre que nous publions ci-contre, M. Gérard Pelletier a annexé le texte des trois propositions soumises au gouvernement central par le groupe des ministres des Communications des provinces. M. Pelletier nous assure que les provinces ne lui ont jamais transmis une version française de leurs propositions. Aussi nous a-t-il adressé le texte original anglais, dont nous présentons ci-dessous une version française établie par le Devoir en suivant d'aussi près que possible le texte de communications récentes faites en français par M. L'Allier sur le sujet.

La câblodistribution

Les provinces sont convenues que les réseaux de câblodistribution sont en réalité des réseaux de transporteurs locaux à large bande dont la capacité dépasse considérablement la simple retransmission d'émissions de télévision.

En conséquence, les provinces ont résolu que leur juridiction s'étendra à tous les aspects des services et des réseaux de câblodistribution, exception faite de la retransmission des émissions en provenance des services de radiodiffusion relevant de la compétence fédérale.

Sans préjuger des décisions qui pourraient être prises à ce sujet au niveau judiciaire ou politique, les provinces croient en la possibilité d'un accord entre le gouvernement fédéral et les provinces intéressées à exercer leur juridiction sur les émissions en provenance de services de radiodiffusion relevant de la compétence fédérale; elles considèrent que l'autorité en la matière devrait être accordée aux provinces en question, tout en veillant à assurer la viabilité du système conventionnel de radiodiffusion canadien.

La radiodiffusion

Suivant l'option que présenterait à cet égard les provinces, le gouvernement fédéral continuerait à exercer sa juridiction sur les services de diffusion ayant une importance nationale suivant une entente qui pourrait intervenir à cette fin entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Des mécanismes appropriés seraient créés afin de faciliter la consultation fédérale-provinciale et la conclusion d'accords sur les problèmes de compétence réciproque, et aussi afin de permettre aux provinces d'apporter une contribution aussi riche que possible à l'élaboration des politiques nationales en matière de radiodiffusion.

Suivant l'opinion de la majorité des provinces, et moyennant des sauvegardes appropriées garantissant l'intégrité du système national de radiodiffusion, on devrait reconnaître aux provinces qui le désirent la juridiction sur le contenu des émissions et l'émission des permis en ce qui touche tous les autres services de diffusion (c'est-à-dire les services à caractère substantiellement intra-provincial), y compris les services éducatifs et les services de caractère privé à l'intérieur d'une province.

lettres au DEVOIR

Les Jeux olympiques

C'est une chose grandement typique
De vouloir faire les jeux olympiques
Dans notre valeureux et grand Canada
Où un bel effort d'athlète vibrera.
Né dans les murs de notre métropole
Sachant s'orienter avec sa boussole
Monsieur Drapeau avec grande dignité
Vers les pays européens s'est dirigé.
Rencontrer tous les pays participants
Discuter de tous les jeux enrichissants
Qui portent le nom de jeux olympiques

Des bienfaits formateurs et bénéfiques.
Le maire de la ville de Montréal N'écoute pas seulement les récitals,
Animé de grand courage épique, Il travaille à des oeuvres mirifiques.
Par son esprit de grande envergure
Il a su nous faire bonne figure. Et c'est en essayant plusieurs épreuves
Qu'il a assez bien réussi son oeuvre.
Pour réaliser les jeux olympiques
A l'époque de la Grèce antique On se réunissait à la ville d'Athènes.
La charmante cité de Demosthène.

Dans cette nature paisible et souriante,
Les jeux suscitaient une foi exubérante
Et les jeunes venaient y participer
Là, où les différends étaient oubliés.
Ainsi durant l'année qui va s'écouler
Le goût olympien va se développer
Et souhaitons: courage, santé, bonheur,
A tous ceux qui s'y préparent avec coeur
Espérant que la fièvre olympique
Aura des rebondissements féériques,
Et sera un éveil stimulant
Dans nos chères cités du sport amateur.
Gérard GRENON
Montréal, juillet 1975.

vient de paraître

Léon Dion
Nationalismes et politiques au Québec

Collection Sciences de l'homme et humanisme dirigée par Fernand Dumont

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chimies
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
sithines 33

L'équipage du Vieux Rafiot
vous invite à la SOIRÉE DE LA MARINE AU PROGRAMME: Spectacle bidon, victuailles en abondance amphores de vin rouge le tout en patins à roulettes.
Un seul prix par personne incluant: Gueuleton - vin - taxe et service compris
Réservations et renseignements: 288-7770
FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS
LE VIEUX RAFIOT
406, rue Saint-Sulpice, coin Saint-Paul, Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT

SOYEZ GÉNÉREUX EN MARS MOIS DE LA CROIX-ROUGE
APPUYEZ VOTRE CROIX-ROUGE

vient de paraître
Nordicité canadienne de Louis-Edmond Hamelin
éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

AMIANTE
LA LIBÉRATION DES TRAVAILLEURS PASSE AUSSI PAR L'AIDE À NOS MINEURS DE L'AMIANTE
Envoyez vos contributions au nom du COMITÉ CENTRAL D'APPUI AUX GRÉVISTES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE.
22 de la Fabrique, Thetford Mines
Tél: 418-335-5435

LE DEVOIR CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT		
	12 mois	6 mois
CANADA:	\$45.00	\$25.00
ÉTRANGER**	\$50.00	\$28.00

(*par courrier ordinaire)
S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mt H3C 3C9.
Nom
Adresse



\$5 MILLIARDS

liés à un modeste \$300 millions. En juin 1974, l'évaluation avait grimpé à \$500 millions et le service d'assainissement des eaux par le service officiellement de \$700 millions actuellement. La commission Lamarre, elle, croit "plus réaliste" de parler de \$800 millions, en dollars de 1974. Quand on pense à ce que vaudront les dollars de 1980...

Heureusement, la CUM ne défraie que le tiers des coûts de ces installations mais la note à payer a quand même triplé depuis 1971.

Enfin, si la CUM intensifie son effort de lutte à la pollution en réglementant la pollution par le bruit ainsi que les déversements industriels à l'égout et en accentuant la surveillance de la pollution de l'air, toutes ces mesures impliqueront des déboursés additionnels d'environ \$450 millions au cours des cinq prochaines années, estime-t-on.

La plupart des autres mesures et équipements communautaires proposés dans le plan d'aménagement seront à la charge d'autres niveaux de gouvernement, principalement les municipalités individuelles et le gouvernement du Québec. (Pour le payeur de taxes, cela revient pas mal au même...)

Ainsi, l'alimentation en eau potable n'est pas encore du ressort de la Communauté urbaine mais c'est surtout parce que les autres municipalités ne sont pas tellement intéressées à assumer une partie des \$345 millions nécessaires à la nouvelle usine d'eau potable de Montréal qui doit entrer en service l'an prochain. (Inutile de dire que cette évaluation de l'usine DesBaillets est très conservatrice...)

De même, on estime que les grands parcs publics proposés dans le plan d'aménagement coûteront au moins \$100 millions aux contribuables tandis que les municipalités riveraines devront déboursier au moins une quinzaine de millions pour se donner de petits parcs riverains et des "fenêtres sur l'eau" tout autour des îles de l'archipel de Montréal.

Pour réduire un peu l'impact que pourraient avoir ces acquisitions d'espaces verts sur le porte-monnaie des contribuables montréalais, la commission Lamarre demande au gouvernement fédéral de modifier sa réglementation pour pouvoir consacrer des montants substantiels à la création de grands parcs même sur le territoire de la Communauté urbaine. Présentement, les seuls fonds disponibles doivent être affectés à des parcs situés à l'extérieur des zones urbaines.

Faisant comme si ses désirs étaient réalité, la Commission Lamarre prévoit que les \$43 millions nécessaires à l'acquisition des grands parcs régionaux proviennent "des autres paliers de gouvernement" et que les \$57 millions nécessaires à leur aménagement seront fournis par Québec. Ces grands parcs sont le parc du Bout de l'Île (dans l'Est), le Bois-de-Liesse (entre Saint-Laurent et Pierrefonds), le parc du Cap-Saint-Jacques et le parc de l'Anse-à-l'Orme (sur le bord du lac des Deux-Montagnes et l'Ouataouais, à la hauteur de Pierrefonds et de l'Île Bizard).

Enfin, on prévoit que les 232 milles de pistes cyclables coûteront aux municipalités la bagatelle de \$2 millions tandis que les divers niveaux de gouvernement devront investir une centaine de millions dans la rénovation urbaine (restauration de logements, logements à loyer modique, etc.)

LÉGISFÉRER

Quatrièmement, il faudrait que le gouvernement du Québec se porte acquéreur de toutes les carrières qui servent présentement à l'enfouissement des déchets et qu'il y aménage des parcs, lorsqu'ils seront comblés.

Le conseiller Lamarre a assuré les médias d'information qu'il est personnellement favorable à l'adoption d'un projet de règlement proposé récemment par le

la météo

Le temps chaud persiste sur l'ouest et le centre du Québec. Sur les régions de l'est la chaleur gagne du terrain mais la brise de mer n'épargne pas la rive nord du bas St-Laurent. Les nuages sont limités à une bande s'étendant de la baie d'Hudson au Nouveau-Québec. Celle-ci descendra graduellement plus au sud dans l'est de la province et vissera la bas St-Laurent tout au long de la fin de semaine. La précipitation qui n'affecte présentement que le voisinage de la baie d'Hudson s'étendra à toute la bande nuageuse. Il n'y aura que peu de changement demain sauf dans le nord-ouest. Là des averses et des orages accompagneront un retour aux températures normales.

● Région Chibougamau: ensoleillé avec risque d'orages en fin de journée. Maximum 33 à 35. Aperçu pour dimanche: averses et orages.

● Régions Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: temps clair. Maximum près de 35. Aperçu pour dimanche: nuageux avec risque d'orage.

● Régions Haute-Mauricie, Laurentides, Lac St-Jean, Rimouski: généralement clair. Maximum près de 35. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et chaud avec risque d'orage en fin de journée.

● Régions de l'Ouataouais, Montréal, Québec Trois-Rivières, Cantons de l'Est: généralement clair. Maximum près de 35. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

● Région Bas-Caraïbe: généralement nuageux avec risques d'orages. Maximum 28 à 29. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

● Région Sept-Îles: généralement nuageux. Risque d'orages. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

● Régions de la Gaspésie: nuageux et risque d'orages. Maximum de 30 sauf pour l'île d'Anticosti, de 23 à 25. Aperçu pour dimanche: peu de changements.

RCM et destiné à favoriser l'utilisation de la bicyclette à Montréal. D'ailleurs, cette résolution avait été secondée par le conseiller Jean Roy (du RCM) qui est justement membre de la commission Lamarre.

De façon générale, la commission demande aussi à la CUM de ne pas se lancer inconsidérément dans des projets sans tenir compte de ses contraintes budgétaires. "Dans le cas du métro et du programme d'assainissement des eaux, dit-on, il est particulièrement urgent d'établir un échéancier d'exécution qui tienne compte de l'aspect financier."

"Nous n'en avons pas parlé dans notre rapport, disent les commissaires, mais il devient évident que les échéanciers concernant le métro devraient être révisés à la suite de la publication, la semaine dernière, des nouveaux estimés de coûts."

Les membres de cette commission présidée par M. Yvon Lamarre étaient Serge Bélanger (conseiller à Montréal), Bernard Benoit (maire de Pointe-aux-Tremblis), Cyril McDonald (maire de Pierrefonds), Jean Roy (conseiller à Montréal) et Lawrence Hanigan (président du comité exécutif de la CUM).

Malgré toutes les mises en garde de la commission sur la nécessité d'ajuster les projets au niveau des revenus, M. Yvon Lamarre a conclu son avant-propos par ces mots:

"La qualité de la vie des citoyens est ce qui importe le plus, en définitive. J'espère que les planificateurs et les dirigeants de la Communauté ne cesseront jamais d'y penser, dans leurs prises de position."

HELSINKI

saura, alors si on peut y escompter des progrès.

Il était 15h37 GMT lorsque le président Urho Kekkonen a terminé le 38ème des discours et allocutions prononcés en conférence depuis mercredi, et déclaré close sa troisième phase.

Une quinzaine de minutes avaient suffi aux 35 signataires pour rendre officiel cet accord par consensus, sans force de traité, qui reconnaît le statut quo politique en Europe en posant le principe de l'inviolabilité des frontières. L'accord reconnaît aussi la possibilité de modifier les frontières par des moyens pacifiques, ce que l'Allemagne de l'Ouest et l'Irlande n'ont pas manqué de souligner.

Personne ne croit à un miracle parce que trop de méfiance subsiste mais tout le monde espère que les promesses seront tenues. Chacun a voulu voir dans Helsinki un point de départ, un commencement.

Ces thèmes ont résonné trois jours durant, dans la salle de concert du palais Finlandia où les protagonistes de l'affaire chypriote ont rappelé, s'il en était besoin, que des conflits restaient encore à résoudre, en Europe même. C'est avec des réserves que M. Suleiman Demirel, premier ministre turc, a signé l'acte final. Parce que son pays ne reconnaît pas la signature de l'archevêque Makarios, il se refuse à en appliquer les dispositions à ses relations avec Chypre.

Les engagements pris à Helsinki sont des compromis et déjà, on a pu le constater, les interprétations à leur donner divergent parfois. Pour savoir quelle suite leur sera donnée, il faudra attendre une réunion à Belgrade, en 1977, des représentants des ministres des Affaires étrangères.

Ce code de bonne conduite adopté pour régir leurs relations, les Européens ont aussi été invités à Helsinki à ne pas se replier sur eux-mêmes, à se tourner vers la Méditerranée, à faire preuve d'une plus grande compréhension à l'égard des problèmes des pays en voie de développement.

Les participants ont commencé à quitter Helsinki dans la soirée avec l'idée, — mais sans illusions exagérées — que le document de 120 pages qu'ils venaient de signer représente la meilleure méthode, les choses étant ce qu'elles sont, pour aménager la cohabitation pacifique de trente-cinq pays "à systèmes sociaux différents".

L'acte final, de l'avis des milieux diplomatiques, consacre d'ailleurs une situation de fait, "qui vaut ce qu'elle vaut", beaucoup plus qu'il n'est générateur de bouleversements à attendre dans les rapports humains entre l'Europe socialiste et "les autres".

Le numéro un soviétique, Leonide Brejnev, a d'ailleurs insisté à dessein dans son discours sur le principe cardinal de la non-intervention dans les affaires intérieures des pays. "Adopter une autre approche, a-t-il dit, c'est s'engager sur un terrain mouvant et dangereux pour la cause de la coopération internationale". La phrase a été souvent interprétée comme un avertissement à ceux du camp occidental, et ils sont nombreux, qui estimeraient que "l'acte final" ne va pas assez loin en matière de libertés humaines, et une invitation à ne pas trop "tirer la queue de l'ours".

M. Brejnev répondait peut-être aussi, implicitement, au premier ministre britannique Harold Wilson, qui a été le plus précis dans la démonstration des "insuffisances", pour employer un euphémisme, de certains "aspects pratiques" de la détente.

"Il n'y a aucune raison, a déclaré le premier britannique sans d'ailleurs désigner aucun pays, pour qu'en 1975 les Européens ne soient pas autorisés à épouser qui ils veulent, écouter et lire ce qu'ils veulent, voyager à l'étranger quand et où ils veulent, rencontrer qui ils veulent".

Une autre préoccupation souvent entendue dans le camp occidental, mais également de la part de certains orateurs socialistes, est que la détente sur le plan militaire reste très en retrait par rapport à ce qu'elle est sur le plan politique, ou même idéologique.

Les représentants des deux "super-grands", le président Ford et le numéro un soviétique Leonide Brejnev, comprennent bien que c'était là une pierre lancée dans leur jardin, se sont déclarés prêts à faciliter des progrès dans la négociation sur la réduction des forces en Europe centrale (MBFR), et à rechercher une ouverture à propos de la négociation sur SALT (limitation des armes stratégiques).

Au demeurant, le scepticisme et le pessimisme ne tiennent peut-être pas suffisamment compte de forces politiques nouvelles dont l'analyse est très incomplète. Le président Giscard d'Estaing, il l'a dit aux journalistes, est convaincu pour sa part que la détente "est un mouvement plus profond qu'on ne le croit, et qui a un caractère d'irréversibilité".

Enfin, la conférence d'Helsinki s'est efforcée de ne pas apparaître comme une

espèce de syndicat du monde blanc. Elle y a été invitée dès le premier jour par le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, tandis que le maréchal Tito, doyen de la réunion, se faisait le champion du tiers monde dans un discours, et engageait ses collègues à faire preuve de "plus de compréhension" envers les pays en voie de développement.

Les réactions de ces derniers, devant cet effort sans précédent du monde des "nantis", qu'ils soient communistes ou capitalistes, pour normaliser leurs rapports risquant pourtant d'être mitigés. Dans le dialogue planétaire "nord-sud" qui s'engage, et qui va dominer la fin du siècle, la conférence d'Helsinki peut paraître renforcer, face au tiers monde, la position de pays dont le standard de vie est déjà incomparablement plus élevé.

Il faudra sans doute beaucoup de doigt de part et d'autre pour éviter les malentendus. Déjà, à la veille de la conférence, le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Abdel Aziz Bouteflika, tout en se félicitant de l'inscription de la question méditerranéenne à son ordre du jour, dénonçait la persistance avec laquelle "certaines puissances" considèrent la Méditerranée comme un élément de leur stratégie mondiale, en s'opposant à toute notion de "régionalisation".

"Ce serait un amer paradoxe, commentait sur ce point un diplomate occidental, qu'une conférence consacrée à la détente en arrive à durcir les divergences avec le reste du monde".

UNE JOURNÉE

De même pour l'aide sociale ou les problèmes reliés à l'éducation, qu'il s'agisse de prêts-bourses ou d'autre chose, le député a établi un réseau de contacts dans les ministères, surtout au cabinet des ministres eux-mêmes. Les bureaux locaux des ministères sont également fort utiles.

Ainsi, l'intervention ou l'intercession personnelle du député demeure de la plus haute importance pour un grand nombre d'électeurs, peu familiers avec les dédales gouvernementaux et apeurés par la machine bureaucratique de plus en plus lourde et anonyme. Même si, dans la plupart des cas, des normes rigides régissent l'octroi de subventions ou d'aide, il en est encore plusieurs qui prêtent au député des vertus presque charismatiques, et assez souvent, d'ailleurs, le député peut réussir à corriger une injustice ou à assouplir une directive trop sévère.

Nos démarches ne réussissent pas toujours, explique le secrétaire, mais nous pouvons au moins donner aux électeurs les éléments d'information qui leur manquent.

Outre les cas habituels de dépannage, il en est d'autres, parfois dramatiques, qui demandent beaucoup de doigté. Ainsi, que faire, un lundi matin, d'une femme qui se présente avec un oeil au beurre noir, causé par son mari? L'aide juridique, un avocat ami, ou le curé pourra être de quelque utilité.

Que ce soit le samedi ou le lundi, le député Giasson — les autres font aussi la même chose — consacre beaucoup de temps à des délégations municipales ou des commissions scolaires. Ainsi, ce récent lundi, tout le conseil municipal d'une petite paroisse de l'Islet est venu lui soumettre une kyrielle de demandes: travaux de chemins, d'égouts, de dépotier à relocaliser, de trottoirs, de service d'incendie, et le reste. Pour certaines demandes, le député loge des appels téléphoniques, pour d'autres, il griffonne des notes. Et il prend le temps de s'informer de la santé de chacun, qu'il connaît par le prénom ou même le surnom.

La porte du député est toujours ouverte aux heures habituelles, mais elle demeure souvent tard le soir, tant qu'il y a du monde. Il n'est pas besoin de rendez-vous pour le rencontrer, mais l'attente est parfois longue quand la salle est déjà remplie. Calme, patient, M. Giasson prend tout le temps qu'il faut, accordant autant d'importance à la visite d'un étudiant timide qu'à celle d'un industriel aguerri. Pour lui, le contact personnel, amical, simple, est la règle d'or; il y prend d'ailleurs un plaisir évident, même après cinq ans de métier.

Le secrétaire prend tous les appels et il ne les filtre pas, de sorte que ceux qui veulent parler directement au député peuvent le faire sans contrainte. M. Bélanger en prend lui-même un certain nombre. Ce matin-là, par exemple, il fait part à un électeur de ses démarches au sujet d'un problème d'impôt, mais sans laisser de grand espoir à son interlocuteur.

Entre le député et son secrétaire, la communication est constante et la porte toujours ouverte entre les deux bureaux, à moins de cas extraordinaires.

En plus de son travail à Québec et dans le comté, le député doit, en fin de semaine, participer à toutes sortes d'activités régionales: noces d'or, ouverture de saison de baseball ou de festival, et même aux enterrements! Sa contribution est souvent requise. En fait, c'est là que l'on frappe d'abord quand une organisation quelconque se met en branle dans le comté.

Lorsqu'il a quelque loisir, le député aime faire des visites inopinées dans un coin ou l'autre du comté, soit pour visiter des travaux en cours, constater un problème sur place ou ranimer des ardeurs partisanes...

M. Giasson déteste prendre des vacances. "Le travail s'accumule et j'ai peine à reprendre le dessus quand je reviens", explique-t-il. L'an dernier, faisant partie de la délégation de huit députés du Québec au congrès de l'Association internationale des parlementaires de langue française, à Bruxelles, il en a profité pour se payer une semaine de vacances, en France, avec sa femme. "Mais c'était un spécial". Plutôt que de s'éloigner pendant plusieurs jours, il préfère aller jouer une ronde de golf, de temps à autre, ou encore faire une excursion de pêche de deux jours.

En plus de son secrétaire de comté, qui agit en quelque sorte comme un deuxième député, M. Giasson confie une bonne partie de sa correspondance à sa secrétaire de Québec, de même qu'aux sténos-dactylos de son bureau de courtier d'assurances. Le gérant de son entreprise doit lui-même

aller au bureau du député pour faire signer des documents urgents, M. Giasson ayant rarement le temps de se rendre sur place.

Chose fort curieuse, M. Bélanger ressemble à son patron: à peu près du même âge que lui, calme, placide, sérieux, pragmatique, pas compliqué pour deux sous, ennemi des grandes théories et des débats qui ne touchent pas directement les gens du comté. Ainsi, M. Giasson n'a pas participé au débat sur le bill 22, tout simplement parce qu'à Montmagny, l'Islet et Saint-Jean-Port-Joli, le problème linguistique ne se pose pas. Ces problèmes-là, il les laisse débattre par les députés des villes, surtout ceux de Montréal. Il ne voit pas en quoi ses interventions seraient de quelque utilité. En revanche, il estime que les députés urbains devraient laisser la latitude voulue pour ce qui concerne, par exemple, l'agriculture ou les terres et forêts.

Troisième d'une famille de onze enfants, et né à l'Islet même en 1927, M. Giasson y a toujours vécu. De 1949 à 1955, il fut promoteur des chantiers coopératifs et organisateur syndical de l'UCC, devenue l'UPA. Depuis 1955, il est courtier d'assurance.

Fortement intégré à son milieu, sa participation à divers mouvements — Société Saint-Jean-Baptiste, Chevaliers de Colomb, Chambre de commerce — l'a amené naturellement, comme il arrive souvent, vers la politique. C'est ainsi qu'en 1970, il est élu député libéral de l'Islet, défaisant notamment le légendaire docteur Fernand Lizotte, qui était ministre des Transports dans les cabinets Johnson et Bertrand. En 1973, son comté étant gonflé de celui de Montmagny, il réussit à défaire M. Jean-Paul Cloutier, qui fut l'un des ministres les plus respectés de l'UN, de 1966 à 1970. Ce comté a eu des représentants qui ont laissé leur marque, qu'il s'agisse de M. Jean Le Sage, qui y a fait ses premières armes fédérales, il y a trente ans, ou encore de M. Antoine Rivard, ministre de

Duplessis, ou de M. André Rousseau, qui fut ministre de l'Industrie et du Commerce dans le premier Cabinet Lesage, en 1960, et qui fut défait aux élections dites de l'électricité, en 1962.

M. Giasson estime que cet excellent ministre, le seul à mordre alors la poussière, fut battu parce qu'il avait oublié la règle d'or d'un député dit rural, à savoir que sa base n'est pas à Québec, mais chez lui, dans son comté. Quant à lui, il est facile de constater qu'il n'a pas répété cette "erreur" qui consiste à se prendre pour un législateur et un administrateur. S'il délaisse les grands débats et les livres blancs, il choye ses électeurs jusque chez eux et il les amène avec lui à Québec.

Le député de Montmagny — l'Islet est même convaincu que c'est au niveau des besoins immédiats et concrets des électeurs qu'il peut être le plus utile, et également dans les secteurs où il est le plus familier. Ce qui l'intéresse d'abord, c'est le cas par cas, le dépannage, le placement, les "réalisations" à amener dans son comté, le professionnel ne cessant des mal pris ou des inquiets. Dépanneur professionnel, ombudsman, généraliste, médiateur, le député se glorifie de ces qualificatifs.

Ce qui le préoccupe ensuite, ce sont les problèmes qui touchent un ensemble d'électeurs, telle la division de la concession des terres ou des "billets de location" qui touche quelque 500 citoyens de son comté. Il déplore que, depuis 1970, rien n'ait été fait pour régler cette affaire qui a fait l'objet de nombreux commentaires de la part du protecteur du citoyen, M. Louis Marceau, dans ses rapports annuels, notamment ceux de 1970 et de 1974. M. Giasson ne veut pas de "dépossession" ou de fermeture de villages comme en Gaspésie et il se propose de faire valoir les droits de ses concitoyens.

Il en cause longuement à l'heure du lunch, à l'Auberge du Faubourg, de Saint-Jean-Port-Joli, où le député visite ensuite les stands du festival arti-

sanal, à l'ombre de la belle église bicentenaire. M. Giasson amène ensuite son visiteur au musée maritime Bernier, à l'Islet, où l'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent, animée par les capitaines Georges Gaudreau et Martin Caron, a accumulé des pièces et des documents remarquables, qui valent certes le déplacement. Mme Jeanne Sauvé, le ministre fédéral de la Science et de la Technologie, son mari, Maurice, et le sénateur Léopold Langlois terminent eux-mêmes leur visite quand M. Giasson y arrive.

A cause du journaliste, le lunch s'est prolongé quelque peu. La file d'attente est longue, le député reprend son professionnel jusqu'à au coucher du soleil, avant de mettre un terme à une journée ordinaire et même bien tranquille d'être à l'Isletville.

LA COUR Suite de la page 3

Ils obtenaient, entre le 5 et 7 mai, 187 signatures de délégués officiels, soit 12 de plus que leur constitution exigeait pour que pareille convocation soit légale.

Selon le juge Nolan, il est évident que, dans de tels délais, certains délégués n'ont pu être avertis à temps, ce qui suffirait peut-être à entacher la légalité de l'assemblée qui décidait ce soir-là de dissoudre le syndicat et de nommer trois liquidateurs de ses biens.

Ces deux résolutions étant désormais invalidées par la Cour, la crise reste entière au Syndicat des enseignants de Champlain. Il était impossible hier de savoir, à la CEQ ou ailleurs, si la cause allait être portée en appel.

Les nouvelles associations syndicales étant en voie d'accréditation, leurs membres font encore techniquement partie du SEC et pourraient tout aussi bien décider de reprendre en entier le processus de dissolution, dont le courant semble jusqu'ici très fort, sinon même irréversible.

Lockheed a versé quelque \$22 millions en pots-de-vin

WASHINGTON (AFP) — Deux mois après Northrop, Lockheed, autre géant de l'industrie aéronautique américaine a reconnu hier soir avoir distribué des pots-de-vin de par le monde à des personnalités bien placées pour promouvoir ses ventes d'appareils militaires.

Un porte-parole de la compagnie californienne a déclaré hier qu'au moins vingt-deux millions de dollars — et non pas treize comme l'indiquaient les premières informations — avaient été payés depuis 1970 à des "officiels" de plusieurs gouvernements étrangers ainsi qu'à diverses organisations étrangères.

Le porte-parole n'a voulu donner aucun nom de personne ni même de pays qui ont ainsi bénéficié de la manne de Lockheed. Mais au moins un certain nombre d'entre eux sont connus de la sous-commission sénatoriale d'enquête sur les sociétés multinationales. Et cette sous-commission a jusqu'à présent toujours exigé que soient rendus publics les noms des bénéficiaires des pots-de-vin des compagnies américaines.

Ce fut le cas pour les compagnies pétrolières Gulf Oil et Exxon, et pour Northrop, affaire dans laquelle fut notamment impliqué le général Paul Stehlin, ancien chef d'état major de l'armée de l'air française.

Toutefois, dans un communiqué, Lockheed a tenu à souligner que la publication des noms des étrangers en cause pourrait gravement nuire à ses exportations.

Le communiqué fait également valoir que ces paiements n'ont rien d'exceptionnel et sont effectués par de nombreuses sociétés américaines travaillant à l'exportation, y compris par des concurrents de Lockheed. "Ils sont en harmonie avec certaines pratiques de la vie des affaires dans de nombreux pays", ajoute des affaires du communiqué.

Lockheed n'en avait pas moins nié avoir versé de tels pots-de-vin sur les fonds propres de la société, lorsque Northrop, mis en cause par la sous-commission sénatoriale d'enquête, avait affirmé qu'elle n'avait fait qu'imiter son concurrent californien.

fourni.

Lockheed avait cependant admis devant la sous-commission avoir créé un fonds spécial de sept-cent-cinquante mille dollars ne relevant pas de la comptabilité normale de la compagnie. Lockheed avait également indiqué que deux-cent-quatre-vingt dix mille dollars avaient été prélevés sur ce fonds spécial en vue de "divers paiements".

De son côté, le sénateur Frank Church, président du sous-comité, a parlé de "corruption" à propos des paiements de Lockheed à l'étranger.

Dans un communiqué, il a estimé que le cas de Lockheed prouvait la nécessité d'une modification de la législation concernant les sociétés multinationales, notamment les fabricants d'armes.

Lockheed exporte dans le monde entier l'appareil de transport civil Tristar L-1011 et l'avion-cargo militaire C-130. Mais les ventes sont en particulier axées sur l'Asie, l'Amérique latine, et surtout le Moyen-Orient.

La chaleur du siècle à Montréal

Jamais depuis le début du siècle Montréal n'avait eu aussi chaud. Le Bureau météorologique d'Environnement-Canada a annoncé que le thermomètre indiquait vers 15h hier 38 C, c'est-à-dire 102.2 F (pour ceux qui tiennent encore à convertir). C'est l'humidité, on l'aura bien senti, qui rendait l'atmosphère inconfortable et poisseuse: le pourcentage relatif d'humidité s'est élevé dans l'après-midi à 87%, ce qui est plutôt rare par temps clair: il était retombé à 58% vers 20 h. Environnement-Canada signale que le précédent record (36 C) remonte au 14 août 1944.

Aujourd'hui encore, Dorval prévoit un temps ensoleillé, très chaud et humide. Le maximum prévu est de 33 C (91.4 F) mais pourrait naturellement atteindre un palier supérieur. Et cette canicule persistera dimanche. Les orages, s'ils n'clatent

pas dans la soirée de dimanche, ce produit lundi ou mardi. A Québec, le mercure marqua hier 34 C, ce qui constitue aussi un record pour la région un 1er août; il ne s'agit pas d'un record absolu comté de Montréal. En effet, il avait fait 36 C le 17 juillet 1953, ainsi que les 23 et 30 juillet 1959 à Québec. Le temps chaud et humide persistera durant le weekend dans la capitale.

Un porte-parole de l'Association des jardiniers-maraîchers de la région montréalaise a indiqué hier que la présente s'échasse risque de compromettre en partie les cultures de la carotte, du radis, des pommes de terre, du maïs et de la tomate. Quoi qu'il en soit, on peut déjà prévoir que les cultivateurs, quand ils décideront d'augmenter les prix, ne manqueront pas d'invoquer la canicule de juillet et

août, dussions-nous connaître le déluge ces jours prochains!

A l'Île du Prince-Édouard, où la sécheresse sévit depuis sept semaines, on estime que la récolte de pomme de terre sera inférieure de 40% à celle de 1974. C'est pourquoi l'Office de mise en marché de la pomme de terre s'apprete à imposer un prix minimum pour les récoltes qui sont destinées à l'extérieur de la province.

La situation des cultures est aussi précaire au Nouveau-Brunswick et dans le Maine: les récoltes de pomme de terre sont moins considérables cette année. Et les prix monteront.

Voulant profiter d'un week-end de détente et de fraîcheur à la campagne, les Montréalais (qui ne sont pas déjà à la campagne) ont envahi en fin d'après-midi et en début de soirée hier les routes des Cantons de l'Est, des Laurentides et du Sud. Les gares routières de la compagnie Voyageurs ont été assaillies par les vacanciers et ceux des trains qui desservent encore des centres de villégiature étaient bondés.

Grève des autobus et du métro mardi

La Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro a rejeté, hier, la dernière proposition de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et les services d'autobus et de métro seront paralysés pour une période de 24 heures, mardi prochain.

C'est ce qu'a annoncé hier, au cours d'une interview radiophonique, le président du syndicat, M. Normand Hamelin. Le leader syndical n'a par ailleurs pas écarté la possibilité d'une grève si les offres patronales n'étaient pas améliorées. M. Hamelin a cependant souligné que les 3,400 cotisants ne désiraient pas voir la session d'étude de mardi se transformer en grève.

La dernière offre de la CTCUM, faite en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. André Courchesne, aurait porté le salaire horaire des chauffeurs — qui est de \$5.05 actuellement — à \$6.53 au terme d'un contrat de travail de deux ans. La Fraternité exige la parité de salaire avec Toronto et demande des salaires de \$7.15 au terme d'un contrat de 18 mois.

De son côté, le président de la CTCUM et directeur général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan a qualifié le rejet de l'offre de "très décevante" et a indiqué que le syndicat n'a pas modifié sa position depuis le début des négociations. M. Hanigan a ajouté que la CTCUM retournerait à la table de négociations si on le lui demandait mais qu'il n'était pas très optimiste.

2 août par la Presse Canadienne

La colonie de la Colombie-Britannique était fondée il y a 116 ans aujourd'hui — en 1859 — aussitôt après la découverte d'or dans le fleuve Fraser. La frontière avec les États-Unis avait été fixée en 1846, mais jusqu'à la ruée sur l'or, seule l'île de Vancouver, colonie séparée, constituait un établissement organisé. Toute la province se joignit au Canada en 1871.

1610 — L'explorateur Henry Hudson pénètre dans la baie qui porte maintenant son nom.

1830 — Abdication de Charles X de France.

1877 — Mort de Sir James Douglas, premier gouverneur de la Colombie-Britannique.

1920 — La Ligue des Nations crée la Cour internationale de justice, à La Haye.

DÉCÈS

ROY, Alvarez à Montréal, le 30 juillet 1975 à l'âge de 77 ans, est décédé. M. Raoul Roy, époux de Marie-Anne St-Pierre, père de Mme Norbert Morin (Blandine), Gilbert s.s.s., Arsène, Jean-Pierre et Victor. La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgeois, 400 est, Henri-Bourassa, jusqu'à vendredi soir à 10 heures, pour être ré-exposée à St-Philippe de Nery à partir de samedi à 1 heure.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 3 août. Le convoi funéraire partira du Salon Romeo Robitaille, St-Philippe de Nery, Comté Kamouraska, pour se rendre à l'église St-Philippe de Nery où le service sera célébré à 3 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD, Raoul Aza à Montréal, le 1er août 1975 à l'âge de 95 ans, est décédé. M. Raoul Aza Girard, époux en 1ère noce de feu Alice Beauchamp et en 2e noce de Graziella Fontaine. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants Raoul, époux de Marguerite Oumet, Jean, époux d'Anita Carbarino, Marthe épouse du Dr Gérard De Montigny, Anita, épouse du Dr J. Raphaël Boutin et Mme veuve Elizabeth Girard. Les funérailles auront lieu mardi le 5 août. Le convoi funéraire partira de la résidence de son fils Jean No 6 rue Pagnouel, Outremont pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgeois

Plus des trois-quarts ont choisi le Québec

Les immigrants vietnamiens s'efforcent de s'intégrer malgré les difficultés matérielles et psychologiques

par FRANÇOIS HUOT

■ Au cours des événements marquant la fin de la guerre du Vietnam — revers consécutifs subis par l'armée sud-vietnamienne, démission de Thieu, reddition de Saigon — plusieurs milliers de Sud-Vietnamiens ont réussi à quitter le pays, tuant les troupes du FNL et du GRP et préférant tout abandonner plutôt que de vivre sous un nouveau régime.

Le Canada a accepté, tout en affirmant qu'il n'était pas disposé à assurer les responsabilités des États-Unis, de recevoir un contingent d'immigrants sud-vietnamiens. Une première opération de choix d'immigrants a eu lieu à l'île de Guam, dans le Pacifique, en collaboration avec le Québec qui, pour la première fois, a participé directement à la sélection et installé une structure d'accueil et de services. Une semblable opération, mais de moindre importance, s'est déroulée à la base militaire de Pendleton, en Californie, et a pris fin le 30 juin. Le Canada compte donc plusieurs milliers de futurs citoyens canadiens, qu'il s'agit maintenant d'intégrer.

Des 4.583 immigrants vietnamiens entrés au pays depuis la fin d'avril, 3.551, soit 77,5%, ont choisi de vivre au Québec. Si l'arrivée d'un tel contingent constitue un apport intéressant pour le Québec, il demeure que leur intégration, surtout sur le marché du travail, constitue un problème de taille, difficile à résoudre dans les conditions économiques actuelles.

Si le Québec est devenu terre d'élection pour la grande majorité des réfugiés sud-vietnamiens, c'est parce que la majorité des parrains ou répondants étaient déjà installés au Québec et qu'un préjugé favorable à la langue française anime les nouveaux arrivants. Rappelons que près de 75% des nouveaux immigrants étaient parrainés ou nommément désignés, c'est-à-dire qu'ils avaient ici un parent disposé à leur venir en aide, si besoin est. Ce pourcentage de parrainés ou de nommément désignés est supérieur au pourcentage habituel, qui est de 55%, contre 45% d'immigrants indépendants.

C'est sur l'île de Montréal que vivent actuellement la grande majorité des Vietnamiens. Ils sont principalement groupés dans le quartier Côte-des-Neiges, à Ville Saint-Laurent et à Saint-Léonard. Animés d'un esprit de famille très marquée, les Vietnamiens aiment se grouper et acceptent volontiers de vivre dans des logements qui paraissent insuffisamment grands à des Québécois. D'une façon générale, la famille vietnamienne compte beaucoup d'enfants, la moyenne étant de cinq pour les familles installées ici.

Le ministère de l'Immigration du Québec mène actuellement une politique de démetropolisation, afin d'obtenir un meilleur équilibre des immigrants à l'intérieur de la province et de faciliter leur intégration à la population francophone.

Les Centres d'orientation et de formation pour immigrants (COFI) sont l'un des instruments de la démetropolisation: en offrant des cours de langue et d'initiation à la vie québécoise dans différentes régions et en limitant le nombre d'inscriptions à Montréal, les immigrants sont à quitter l'île de Montréal. Actuellement, 285 Vietnamiens sont inscrits aux COFI, 120 à Montréal, 45 à Chicoutimi et 60 à Sherbrooke ainsi qu'à Québec.

Les Vietnamiens sont quelque peu inquiets de la "démetropolisation": beaucoup tiennent à rester près de leurs compatriotes; d'autre part, les autres villes du Québec leur semblent être au "nord", donc au froid, dont ils ont une peur bleue.

La politique du ministère de M. Bienvenue connaît cependant des succès, en particulier à Chicoutimi où 45 immigrants sont allés s'établir. On se réjouit aussi, au ministère, de l'accueil chaleureux réservé aux Vietnamiens par les Québécois et de l'absence de tout reflux xénophobe.

Les Vietnamiens entrés au Québec constituent un groupe fortement scolarisé où les classes moyennes sont largement représentées.

D'après le relevé des inscriptions faites par les Vietnamiens au Centre de main-d'œuvre pour immigrants de la rue Atwater, il apparaît que la clientèle vietnamienne est majoritairement composée de cadres, de professeurs, d'ingénieurs, d'avocats. Plus précisément, au 30 juin, sur 955 personnes (552 hommes et 403 femmes) inscrites, on comptait 55 directeurs administratifs (patrons, fonctionnaires, comptables), 53 travailleurs en scien-

ces naturelles, techniques et mathématiques, dont 35 architectes et ingénieurs, 31 travailleurs en sciences sociales, dont 25 avocats, 68 enseignants, 119 professionnels de la santé, dont 59 médecins, 12 artistes, 253 membres de personnel administratif, dont 142 employés de bureau, 101 spécialistes de la vente, 41 travailleurs spécialisés dans les services, 75 dans la fabrication, le montage et la réparation, dont 17 mécaniciens, 12 travailleurs en bâtiment, 27 spécialistes dans l'exploitation des transports, 76 manutentionnaires, six religieux et un agriculteur. Les autres entrent dans la catégorie des travailleurs non classes.

Si la situation économique de ces personnes est généralement excellente, peu de réfugiés cependant avaient une fonction directement politique ou gouvernementale, les arrivants sud-vietnamiens faisant partie de la petite-bourgeoisie et des milieux intellectuels.

Actuellement, parmi les quelque 1.200 Vietnamiens inscrits au Bureau de la Main-d'œuvre, 200 occupent un emploi, 300 suivent des cours de langue française, 250 attendent de pouvoir suivre le même genre de cours et 450 sont en chômage.

A ce moment-ci, on ne possède pas encore de statistiques très précises sur l'emploi. On ne peut dire, par exemple, si les Vietnamiens ont trouvé un emploi correspondant à leur désir et à leurs qualifications. Il n'y a que des cas d'espèce: l'un, ingénieur, a trouvé un poste d'ingénieur; l'autre, pharmacien, travaille dans un terrain de stationnement.

D'une façon générale, mais non absolue, les Vietnamiens sont disposés à occuper un emploi ne correspondant pas exactement à ce qu'ils faisaient auparavant. Ils éprouvent, par contre, de la difficulté, pour des raisons personnelles et physiologiques, à accepter des emplois très "durs" ou vraiment en-dessous de ce qu'il peuvent faire, du genre laveur de vaisselle, éboueur, etc.

Le problème de l'emploi est d'autant plus ardu à résoudre que les vietnamiens sont fortement scolarisés et que se pose, en particulier pour les médecins, avocats et ingénieurs, la question des équivalences d'études et de reconnaissance professionnelle.

Afin de pouvoir exercer leur métier, il leur faudra redevenir étudiant. Ainsi, dans le cas des médecins, le ministère de l'Immigration du Québec, en collaboration avec la Corporation québécoise et les autres ministères concernés, prépare un programme de formation pour les médecins vietnamiens. Il n'est pas question de déroger aux lois et règlements mais, bien au contraire, de conformer ces gens aux lois actuelles.

Dans un premier temps, il leur faut obtenir l'examen organisé par l'Educational Council for Foreign medical graduate (ECFMG) ou réussir l'examen de la Corporation des médecins de la province de Québec, faire un an d'internat dans un hôpital agréé (rémunération de \$7.721 par an) et passer un deuxième examen pour obtenir la licence du Conseil médical du Canada (LMCC). L'examen ECFMG est valable au Canada et aux États-Unis, mais, étant en anglais, la plupart des médecins vietnamiens devront passer par la filière québécoise et canadienne.

Que ce soit pour les médecins ou les autres, le réapprentissage s'annonce pénible. Beaucoup sont des spécialistes

ayant plusieurs années d'expérience, possédant les connaissances médicales nécessaires à la pratique, mais n'ayant plus en tête la théorie, passée depuis longtemps au second plan.

Le problème des études est d'autant plus compliqué que les subventions du gouvernement fédéral ne sont attribuées que durant la recherche d'un emploi, non pour la durée des études. Il n'existe pas, en effet, de programme fédéral destiné à subventionner ou à garantir les frais que les Vietnamiens devraient engager pour refaire leurs études. Les médecins vietnamiens ont donc la sensation d'être enfermés dans un cercle vicieux: ou ils acceptent un travail quelconque et n'ont plus le temps d'étudier, ou ils étudient et perdent la subvention du fédéral ou doivent continuer à vivre aux frais de leur répondant.

Notons cependant que seuls les immigrants indépendants indigents bénéficient de subventions en argent du gouvernement fédéral. Il y a bien quelques nommément désignés ou parrainés qui reçoivent une aide financière, mais ceux-ci, peu nombreux, sont d'abord entrés au pays en vertu d'un permis du ministère fédéral de l'Immigration et de la Main-d'œuvre leur accordant le statut de réfugié politique et doivent entrer dans la catégorie des indigents. Un peu plus de 25% des indépendants vietnamiens sont subventionnés.

L'aide fédérale est déterminée selon les barèmes établis par l'aide sociale. A titre d'exemples, un adulte célibataire reçoit \$45 par semaine, deux adultes ayant trois enfants et plus reçoivent \$83 par semaine ou \$58 et le loyer mensuel (maximum de \$130 par mois).

Dans un court mémoire adressé à MM. Bienvenue et Andras, l'Association des médecins vietnamiens réfugiés au Canada indique que ses représentants sont disposés à aller pratiquer dans des régions médicalement desservies et demande des bourses d'études. Ces bourses, a-t-on indiqué, pourraient prendre la forme d'un prêt, intégralement remboursable.

Aux États-Unis, diverses solutions, semble-t-il, sont apportées au problème des médecins. L'une consiste à jumeler un médecin vietnamien à un médecin américain. Une autre consiste, pour une ville médicalement desservie, à subventionner un médecin pour la durée de ses études, en contrepartie d'un engagement du médecin de revenir travailler dans la ville.

Du côté des pharmaciens, le problème est différent, mais pratiquement insoluble. L'Université du Québec accorde l'équivalence, la Corporation des pharmaciens propose un stage de 1.000 heures de pratique dans une pharmacie, mais les places dans les pharmacies universitaires sont toutes occupées et les pharmacies privées n'engagent pas.

L'inscription des enfants d'âge scolaire à la CECM est peut-être l'élément le plus réussi de toutes les politiques d'intégration mises en oeuvre depuis la fin d'avril. Après avoir déposé et informé tous les parents vietnamiens, le Service de l'accueil et de l'information aux immigrants a réussi à diriger, au 8 juillet, 705 enfants vers les classes françaises, soit 95 à 97% des enfants. Ces derniers devront d'abord passer par les classes d'accueil, car seulement 12% d'entre eux parlent français, les autres étant à 2% anglophones et 86% "seulement vietnamiens".

Afin de réussir son "Opération Vietnam-500" dont l'objectif est maintenant largement dépassé, la CECM a préparé un programme spécial d'adaptation, mis sur pied une équipe mixte d'enseignants québécois et vietnamiens pour prendre en charge les classes durant l'été et organiser des réunions d'information (transport fourni) à l'intention des parents.

Si les parents préfèrent ainsi le secteur français à l'anglais, c'est qu'ils connaissent souvent cette langue et qu'ils l'apprécient; "Si on apprend l'anglais, dit un réfugié, c'est pour travailler, non pour la culture".

A ce facteur, il faut ajouter que, pour beaucoup, la présence américaine au Vietnam a laissé un mauvais goût et qu'ils tiennent à se démarquer de tout ce qui est américain, soit qu'ils considèrent que les États-Unis les ont "lâchés", soit qu'ils n'ont jamais bien appréciée chez eux la présence de nos voisins du sud. D'ailleurs, après le départ des Français d'Indochine et l'introduction de l'anglais comme première langue étrangère, "tous ceux qui

pouvaient envoyer leurs enfants à l'école française".

L'affaire du général Quang, trouvé "coupable d'activités infâmes liées au trafic de drogue", inquiète et embarrasse quelque peu les réfugiés vietnamiens, en particulier ceux qui sont sans ressources. "Nous sommes, dit un réfugié, les victimes des puissances du régime. Même si Quang est expulsé, il en restera toujours des traces: alors que nous sommes de pauvres gens, nous sommes associés à des trafiquants et des banquiers".

Si les réfugiés jouissaient d'une excellente situation économique sous le régime Thieu, tous n'étaient pas des inconditionnels du régime. Thieu leur semble être la cause de la perte du Sud-Vietnam aux mains des communistes, dont on apprécierait quelquefois "la doctrine, s'il n'y avait les méthodes".

Ainsi, concernant la vie actuelle à Saigon, beaucoup pensent que l'on y pratique la répression. Mais les témoignages varient: l'un, qui a reçu une lettre d'une Française récemment partie du Vietnam, indique que les "traîtres" seraient affublés d'une pancarte indiquant leurs anciens états de service; d'autres seraient condamnés à se rendre à pied au Nord-Vietnam; les étrangers quittant le pays seraient contraints de tout abandonner derrière eux. Selon un autre, qui a reçu des informations, "on tuerait beaucoup à Saigon actuellement".

Tous sont convaincus que la grande majorité de la population aurait fui si elle avait pu le faire. En tout cas, parmi les réfugiés actuels, beaucoup seraient d'anciens réfugiés ayant déjà fui le Vietnam du Nord.

Les réfugiés vietnamiens se disent heureux d'être au Québec. Ils trouvent les Québécois accueillants, chaleureux et sympathiques. Ils sont particulièrement admiratifs de l'organisation de la société, en particulier de l'éducation et de la santé gratuites.

La plupart ont peu de loisirs et n'ont pas encore eu l'occasion de voyager. Ils pensent cependant le faire, dès que leur situation financière le leur permettra. En attendant, certains consacrent tous leurs dimanches à découvrir un nouvel aspect de Montréal, leur objectif étant de s'intégrer aux gens d'ici.

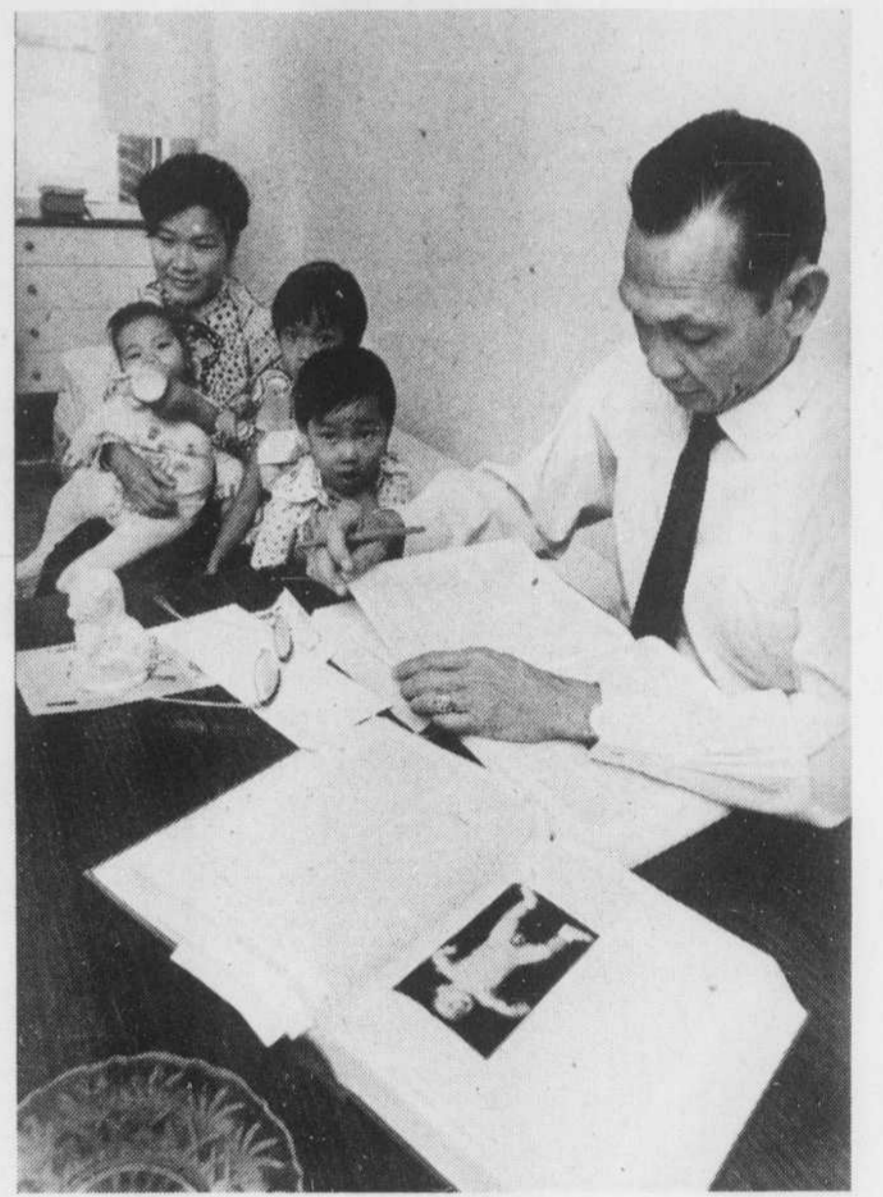
A 49 ans, Tran Van Tho refait sa vie pour la quatrième fois

Le docteur Tran Van Tho a 49 ans. Médecin, marié et père de trois enfants, il a réussi à quitter le Vietnam dans un avion militaire américain, grâce à l'intervention de son beau-frère, officier-instructeur à l'École de défense nationale.

Pour Tran Van Tho, les événements politiques du pays se sont toujours repercutés dans sa vie privée. En 1956, deux ans après la signature des Accords de Paris, il retourne au Vietnam, après avoir vécu 12 ans en France, où il a fait ses études et exercé sa profession. Diplômé d'Etat, il a écrit une thèse et fait des recherches sur l'"Alcatigis fecalis" (microbe repéré en Egypte en 1881, mais "oublié" depuis) dont il définit le rôle dans la pathologie humaine.

Rentré au Sud-Vietnam, M. Tho entreprend une carrière politique. De 1957 à 1959, il est conseiller d'ambassade au Cambodge, de 1959 à 1963, il est député à l'Assemblée nationale et ministre de l'Information de 1960 jusqu'à avril 1963, sept mois avant l'assassinat du président Ngo Dinh Diem et la fin de la 1ère République. L'avènement du "régime militaire" le conduit en prison pour huit mois et en résidence surveillée pour un an et demi. Commence alors une carrière strictement médicale à Dallat, ville touristique et universitaire sur les Hauts-Plateaux, à 300 kilomètres de Saigon. A Dallat, M. Tho occupe les fonctions de directeur de l'hôpital, chef du département de pédiatrie et professeur de psychopathologie à l'Université.

Ancien partisan du régime Diem, M. Tho n'a jamais apprécié le régime Thieu "dont la corruption a fait oublier la cause de notre lutte, la sauvegarde de notre patrimoine national contre le communisme. Thieu n'avait pas de programme économique à long terme. Au temps de Diem, un oeuf coûtait deux sous, dans les derniers temps de Thieu, il en coûtait cinquante".



Un couple de réfugiés sud-vietnamiens comme beaucoup d'autres... Après avoir connu l'aisance, M. et Mme Tho sont maintenant confrontés aux difficultés de la vie de réfugiés. Les enfants Tady, Marie et Tony se remettent lentement du choc subi en avril. Les parents, pour leur part, doivent se remettre aux études. (Photo Alain Renaud)

que je dois chercher du travail. Je lutte contre la montre: ou je travaille et ne peux étudier, ou je ne travaille pas et perds tout moyen de survivre.

La famille Tho vit d'une subvention fédérale de \$58, par semaine et de \$130 par mois pour le loyer. Les ustensiles et la vaisselle ont été fournis par des organismes de bénévolat.

Malgré les difficultés présentes, la famille Tho est heureuse d'être au Québec. Il est extrêmement touchant, de dire M. Tho, d'entendre le ministre de l'Immigration du Québec employer l'expression "nos frères vietnamiens" pour parler de nous.

Aux nouveaux arrivants, la vie québécoise semble très saine: "les gens sont hospitaliers, gentils, ils ont l'esprit de famille et travaillent beaucoup".

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...

Reservations billets - Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLET AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN
DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00
ÉTATS-UNIS \$4.00

A CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Si vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9.

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste par porteur Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant _____ semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ _____ pour un abonnement-vacances de _____ semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ _____ pour un abonnement-vacances de _____ semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: _____

Adresse actuelle: _____

Adresse de vacances: _____

Période du _____ au _____ inclusivement

Le torchon brûle encore chez les résidents de Bellerive, à Laval

Le différend opposant l'Association des résidents de Bellerive à Laval et leurs propriétaires vient de rebondir. Le principal propriétaire ayant rejeté l'accord intervenu mardi soir entre l'Association et le gérant des trois tours d'habitation, lors de la quatrième audition de la cause par l'administrateur de la Régie des loyers, Me Marc Lavigne.

Depuis l'acquisition, en août 1973, du complexe d'habitation par Davhil Investments Ltd, Allan Investments Ltd, Olympia and York Developments et South Pacific Properties Ltd, une compagnie australienne possédant 50% des actions, il y a, selon Me Gilles Champagne, résident et avocat de l'Association, une dégradation continue des services conjuguée avec des hausses de loyer de l'ordre de 20% en moyenne. Il

n'y a plus d'agents de sécurité, les actes criminels sont en nette augmentation, seulement quatre unités anti-feu sur 26 sont en état d'opération, les trottoirs sont défoncés, des fils électriques sont à nu, les ascenseurs sont défectueux, le personnel a été amputé de 13 personnes depuis 1973 et la piscine extérieure a été fermée durant tout le mois de juin.

Réagissant à la dégradation de leur environnement, des résidents se sont constitués en Association il y a un an. Devant le refus du gérant de dialoguer, les 250 membres de l'Association ont porté plainte devant la Commission des loyers. Les comptes de l'Association des résidents font valoir que les coûts d'entretien ont baissé de 15% en un an, ce qui constitue, avec les 11% d'inflation, une baisse réelle de 26%.

Les propriétaires ont aussi bénéficié de diminution de taxes. En 1973, le montant des taxes municipales était de \$189,000 contre \$159,000 en 1974. La taxe d'eau a baissé de \$38,000 à \$17,000. Selon Me Champagne, ces diminutions devraient profiter aux locataires, de la même façon que les hausses de coûts se répercutent toujours sur le prix du loyer.

L'entente intervenue mardi soir établissait une hausse de 5 à 8% du prix des loyers et la formation d'un comité conjoint pour la mise en branle des services. Devant le refus du propriétaire australien d'entériner l'accord, l'Association entend augmenter ses effectifs à 450 locataires et retourner devant la Commission des loyers à l'automne. Une décision finale devrait être prononcée en janvier 1976.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal
et
Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun. L'heure de tombée est midi pour le lendemain.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soumise immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

Chaque parution coûte \$4.20 le poste. L'heure de tombée est midi pour le lendemain. Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix, (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à pris d'aubaine 207 Beaubien est. Tél: 276-9067 J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

Antiquités toutes sortes (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 687-0774 (J.N.P.)

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITES Jean Carie Canada Ltee CANADIEN ET EUROPEEN 1236 NOTRE-DAME OUEST (entre Lamontagne & Peel) Achat - Vente 933-6904 4-8-75

APARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Bouchette près Victoria, 1 1/2 pièce, complètement meublé, T.V., toutes taxes payées. \$85 par mois. Tél.: 731-7012 ou 731-9953 14-8-75

VILLE ST-LAURENT, grand 1/2 à sous-louer, 1er septembre au 31 octobre. Près train, autobus, \$25. Chauffage, taxes, poêle, frigidaire, piscine, sauna, lavoir, garage, inclus. \$240 au 1er novembre. Tél.: 336-6876 4-8-75

AUTOS A VENDRE

CITROEN DS 21, 1971, en excellente condition. S'adresser Presbytere St-Philippe, 2290 boul. Mercure, Drummondville sud. Tél.: 1-819-472-5042 13-7-75

VOLVO 1974, 142 GL, 16,000 milles, particulier. Très propre, AM-FM. Soir tél.: 731-8926 4-8-75

ANIMAUX

BUREAUX - 50 Place Crémazie -

APARTEMENTS A LOUER

PLACE SIMPSON Au coeur de la Cité une adresse de prestige nichée dans une oasis de calme. On y trouve toutes les commodités désirables à moins de frais qu'on ne le croirait.

Studios et suites de 1 et de 2 chambres à coucher.

- Chauffage électrique et air climatisé individuels
Piscine intérieure et bain sauna
Buanderie à chaque étage
Télévision par câble gratuit

3470-3480 RUE SIMPSON (Au nord de Sherbrooke, une rue à l'est de Côte-des-Neiges) Bureau de location ouvert de 10 à 9, weekend: 10 à 6. 935-9192 935-9244 4-8-75

CHIOTS A VENDRE, race mélangée, beaux et bonne santé, mâles 6 semaines. \$50. Tél.: 276-5265 8-8-75

BUREAUX A LOUER

aménagement luxueux - bail 1972 - \$5.50 le p.c., 11,000 p.c. - possibilité subdivision pour location. J. Guénette 388-9235 7-8-75

MONT-ROYAL EST, coin Marquette, 800 à 1,600 p.c., peut être subdivisé, bien décoré, excellent pour médecin, optométriste, dentiste, avocat, notaire. Location raisonnable. Tél.: 524-2335 ou 524-1597. M. Mellios 5-8-75

CHALET A VENDRE

SABREVOIS: 2 chalets d'été, tous meublés, 420' de plage sur le bord du

galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077 J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

TRADUCTEUR, français-anglais, aussi français-arabe. Tél.: 331-5550 4-8-75

PERSONNE AVEC EXPERIENCE dans la tenue de livrer, dactylo et travail général de bureau, demandée pour maison d'édition. Tél: 843-4344 4-8-75

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE, capable de prendre charge de projets, expérience nécessaire, salaire à discuter. Appelez M. Koch 282-1057 7-8-75

ARCHITECTE INTERMEDIAIRE capable de prendre charge de projets, expérience nécessaire, salaire à discuter. Appelez M. Koch 282-1057 7-8-75

LOGEMENTS A LOUER

AHUNTSIC: 5 1/2 luxueusement meublé, tout équipé, libre 1er septembre. \$350. Tél.: 1-227-3817 ou 382-5696 9-8-75

OCCASIONS D'AFFAIRES

REPRESENTANTS EN EUROPE vos intérêts commerciaux et financiers. discrétion assurée. Ecrire: C.P. 591, CH-8401, W Thur-Zurich, Suisse. 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BROMONT: En montagne, maison en pierre de style canadien, 9 pièces avec 30,000 pi. car. de terrain, le tout en excellente condition, tout près du site olympique, prix \$70,000.00 (Photo M.L.S.) J.P. Breton, 871-8754, Immeubles Westgate Courtiers 3-8-75

MAISONS A LOUER

OUTREMONT: Cottage à louer \$850 par mois. Tél. jour: 331-7371 Soir: 735-6810 5-8-75

PROPRIÉTÉS DEMANDEES

CHERCHE MAISON d'été à louer pour septembre, près Montréal. Tél: 733-8005 4-8-75

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.p.i.L. et lettres. Tél.: 524-3852 J.N.O.

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livrer gratuit, appelez COMPUDATE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108, Montréal. Tél.: 282-0058, lundi vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O.

EDUCATION

TURTLE RIVER SCHOOL DIVISION NO 32 recherche des PROFESSEURS qualifiés pour les postes suivants, devant commencer à l'automne 1975.

ÉCOLE LAURIER 1 professeur - 7e - 9e année, Arts du langage et français (bilingue de préférence.)

1 professeur - 3e et 4e année (50% de l'enseignement en langage français)

COLLÈGE DE STE-ROSE 1 Professeur - Français et études sociales.

Les professeurs intéressés doivent soumettre une lettre détaillant l'entraînement académique et professionnel acquis, l'expérience, intérêts particuliers et 3 noms de références avec l'adresse complète et le numéro de téléphone.

S. Gingera Superintendent des Écoles, McCreary, Manitoba. RJ 180 Tél: bureau: 204-835-2067 rés.: 204-835-2243 4-8-75

HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique; menuiserie générale.

HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE recherche un employé possédant le C.A. ou le C.G.A. Le candidat recherché est un récent gradué désirant oeuvrer en fiscalité.

Salaire: - Salaire selon qualifications. - Nombreux avantages sociaux. Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel Banque Canadienne Nationale 500, Place d'Armes Montréal H2Y 2W3 4-8-75

Le Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé

Recherche: Des Infirmiers(ères) autorisés(es) pour les départements suivants: Médecine - Chirurgie - Pédiatrie

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés de faire parvenir leur demande d'emploi au:

Service du personnel Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé C.P. 120, Havre de Gaspé Gaspé, Québec. 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BELOEIL 7 pièces, salle à manger, salle familiale, 2e salle de toilette, garage double, très beau terrain. Tapis mur à mur, appareil électrique, fixures électriques sont inclus. Prix \$154,000. S.V.P. pas d'agent. Tél: 331-5512 ou 681-2189 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

WESTMOUNT OUVERT AUX VISITEURS 28 avenue Oakland Samedi et dimanche 2h. p.m. à 4h. p.m. Maison de 4 chambres à coucher avec piscine, sous-sol fini, garage double, très beau terrain. Tapis mur à mur, appareil électrique, fixures électriques sont inclus. Prix \$154,000. S.V.P. pas d'agent. Tél: 331-5512 ou 681-2189 4-8-75

COLLECTIONNEURS

JOURS des TIMBRES ET MONNAIE • Tous les dimanches • 10h. à 19h. Achetons et vendons timbres et monnaie MARCHÉ 7 JOURS Gare Windsor Tél: 866-9729 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ESTERELLE, 26,000 p.c., maison bord de l'eau, meublée en style canadien, 5 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, murs extérieurs et intérieurs en vieille brique. Tél.: Montréal 681-2688, Estérille: 228-2286. Pas d'agent. 4-8-75

JEAN BRILLANT: Immense et magnifique duplex, 11 ans, 4 chambres à

PROPRIÉTÉS A VENDRE

JARDINS SILLERY, SILLERY, P.Q. Endroit sélect. Spacieuse résidence de 10 pièces, salon 24' x 18'. Salle manger séparée, chambre maîtres 22' x 18' avec salle habillage attenante. 3 + 1/2 salles bain. Garage double. Terrain privé et boisé de 20,600 p.c. Pour détails appeler (418) 651-3868 Monique Lessard. Morin & Associés Courtiers Inc., Québec 4-8-85



HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

HÔPITAL DU SACRE-COEUR, MONTRÉAL Centre de soins ultra-spécialisés de 793 lits cherche

INFIRMIERS(ES) Unités de soins: Soins intensifs, unité coronarienne, obstétrique, O.R.L. & O., pouponnière, orthopédie, neurochirurgie, médecine et chirurgie, équipe volante.

Horaires: Jour, soir, nuit et rotation jour-nuit. Exigences: Permis d'exercice de l'O.I.I.Q. Statut: Temps complet et temps partiel. S'adresser à: Marie-France Croteau Service du Personnel, Hôpital du Sacré-Coeur, 5400 ouest, boul. Gouin Montréal Tél: 333-2361 4-8-75

HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa DEMANDE DES TECHNICIENS EN LOISIRS (2) Deux (2) techniciens en loisirs (hommes seulement) pour la Résidence Saint-Joseph à Mont-Laurier

Fonctions: Organiser les activités sociales culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit comme loisirs. Accomplir toute autre tâche connexe.

Deux (2) techniciens en loisirs à l'école polyvalente Saint-Joseph à Mont-Laurier

Fonctions: Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à organiser les activités sociales culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en particulier, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit comme loisirs. Il voit également à l'animation et à la surveillance des étudiants.

Qualifications requises: Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles (D.E.C.) avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Salaire: Selon la convention collective. Faire parvenir votre candidature avant le 10 août 1975, à: Monsieur Paul-André Cloutier Directeur des services au personnel Comm. Scol. Rég. Henri-Bourassa 500, boul. Paquette Mont-Laurier, (Labellé), Qué. J9L 1L1 4-8-75

HOMMES DEMANDES

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 7 POSTES TECHNICIEN/NE DE L'AIDE-SOCIAL CLASSE II

Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste principalement à aider, au moyen de l'application des techniques propres au service social, l'élève présentant des problèmes tels que l'absentéisme, les troubles de comportement, les problèmes familiaux, etc.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation en assistance sociale. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

WESTMOUNT OUVERT AUX VISITEURS 28 avenue Oakland Samedi et dimanche 2h. p.m. à 4h. p.m. Maison de 4 chambres à coucher avec piscine, sous-sol fini, garage double, très beau terrain. Tapis mur à mur, appareil électrique, fixures électriques sont inclus. Prix \$154,000. S.V.P. pas d'agent. Tél: 331-5512 ou 681-2189 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

WESTMOUNT OUVERT AUX VISITEURS 28 avenue Oakland Samedi et dimanche 2h. p.m. à 4h. p.m. Maison de 4 chambres à coucher avec piscine, sous-sol fini, garage double, très beau terrain. Tapis mur à mur, appareil électrique, fixures électriques sont inclus. Prix \$154,000. S.V.P. pas d'agent. Tél: 331-5512 ou 681-2189 4-8-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ESTERELLE, 26,000 p.c., maison bord de l'eau, meublée en style canadien, 5 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, murs extérieurs et intérieurs en vieille brique. Tél.: Montréal 681-2688, Estérille: 228-2286. Pas d'agent. 4-8-75

JEAN BRILLANT: Immense et magnifique duplex, 11 ans, 4 chambres à

PROPRIÉTÉS A VENDRE

JARDINS SILLERY, SILLERY, P.Q. Endroit sélect. Spacieuse résidence de 10 pièces, salon 24' x 18'. Salle manger séparée, chambre maîtres 22' x 18' avec salle habillage attenante. 3 + 1/2 salles bain. Garage double. Terrain privé et boisé de 20,600 p.c. Pour détails appeler (418) 651-3868 Monique Lessard. Morin & Associés Courtiers Inc., Québec 4-8-85

JEAN BRILLANT: Immense et magnifique duplex, 11 ans, 4 chambres à

PROPRIÉTÉS A VENDRE

JARDINS SILLERY, SILLERY, P.Q. Endroit sélect. Spacieuse résidence de 10 pièces, salon 24' x 18'. Salle manger séparée, chambre maîtres 22' x 18' avec salle habillage attenante. 3 + 1/2 salles bain. Garage double. Terrain privé et boisé de 20,600 p.c. Pour détails appeler (418) 651-3868 Monique Lessard. Morin & Associés Courtiers Inc., Québec 4-8-85

HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

HÔPITAL DU SACRE-COEUR, MONTRÉAL Centre de soins ultra-spécialisés de 793 lits cherche

INFIRMIERS(ES) Unités de soins: Soins intensifs, unité coronarienne, obstétrique, O.R.L. & O., pouponnière, orthopédie, neurochirurgie, médecine et chirurgie, équipe volante.

Horaires: Jour, soir, nuit et rotation jour-nuit. Exigences: Permis d'exercice de l'O.I.I.Q. Statut: Temps complet et temps partiel. S'adresser à: Marie-France Croteau Service du Personnel, Hôpital du Sacré-Coeur, 5400 ouest, boul. Gouin Montréal Tél: 333-2361 4-8-75

HOMMES ET FEMMES DEMANDEES

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 7 POSTES TECHNICIEN/NE DE L'AIDE-SOCIAL CLASSE II

Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste principalement à aider, au moyen de l'application des techniques propres au service social, l'élève présentant des problèmes tels que l'absentéisme, les troubles de comportement, les problèmes familiaux, etc.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation en assistance sociale. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

Lieu de travail: 6051, boulevard Maurice-Duplessis 4240, rue de Bordeaux. Fonction: - Le rôle principal et habituel de l'employé/e de cette classe consiste à développer ou adapter et à appliquer les techniques et procédures relatives à l'organisation et à la réalisation du programme institutionnel de l'école.

Exigences: - Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, de préférence en informatique. Salaire: - Selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience avant le 11 août 1975, au Service du personnel, pièce 227, La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3. 4-8-75

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 2 POSTES TECHNICIEN/NE EN ORGANISATION SCOLAIRE CLASSE II

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LONGUEUIL Propriétés neuves, choix occupation immédiate, grand terrain, foyer naturel, choix plusieurs modèles. Photo M.L.S. Paul A. Gagnon 655-0368, 670-9011.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LONGUEUIL Pourquoi pas vous? Une très jolie maison avec magnifique terrain vous attend, située près des écoles, terrains de jeux, transports. Pensez-y sérieusement, appelez-nous. Prix raisonnable. Photo M.L.S. Louise Bilodeau 465-2533, 670-9011.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

OUTREMONT: Résidence unique dans un quartier très recherché, grandes pièces, 5 foyers naturels, sous-sol d'un goût raffiné. Appartement privé pour domestique. Exclusif. Pour renseignements demandez Nicole Lilois 334-5330 ou 382-5367, Immeubles Westgate Courtiers. 4-8-75

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE GENERAL, sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles antiques. Capitonnage, sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soufflé. Rembourseur. 521-5484 - J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

SECRETARE BILINGUE Notre service commercial ainsi que celui des cinémathèques requièrent IMMÉDIATEMENT les services de deux personnes possédant les qualités suivantes:

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
Quelques années d'expérience à titre de secrétaire
Compétence en dactylographie (40 mots à la minute) et en sténographie (80 mots à la minute)
Aptitude à rédiger rapports et correspondance en français et en anglais
Initiative et qualités personnelles appropriées.

Salaire: \$6,000 à \$10,000 selon la compétence. Trois semaines de vacances par année et autres avantages sociaux.

Les Expos partagent le double Montréal freine l'élan des Phillies

Gary Carter a brisé l'égalité avec un circuit à la cinquième manche et a ainsi conduit les Expos de Montréal à une victoire de 6-4 qui leur a permis de partager les honneurs d'un programme double contre les Phillies de Philadelphie.

Dans le premier match, Mike Schmidt a marqué le point gagnant du deuxième coussin suite à un simple au champ intérieur et à une erreur procurant ainsi un gain de 6-6 aux Phillies en 10 manches.

Le 14e circuit de Carter dans le deuxième match a brisé une égalité après que les Phillies eurent remonté la pente après avoir tiré de l'arrière 4-0 dès la manche initiale.

Jim Dwyer a claqué son deuxième circuit de la saison après que Pepe Mangual eut été atteint par un lancer du partant Jim Lonborg. Immédiatement après Carter a obtenu un simple et Mike Jorgensen a claqué son 10e circuit de la campagne.

Carter a marqué un autre point à la septième. Il a obtenu un but sur balles, s'est rendu au deuxième suite à un mauvais lancer du lanceur de relève Ron Schueler et est venu marquer quand Larry Blittner a obtenu un simple.

Schmidt a canonné son 20e circuit de la campagne à la deuxième pour les Phillies qui ont égalé le compte 4-4 à la quatrième suite à un double de deux points de Schmidt et un simple d'un point du frappeur d'urgence Tom Hilgendorf. Les Phillies ont été me-

naçante à la sixième. Ils font placé deux coureurs sur les sentiers avant que l'artilleur gagnant Fred Scherman, 2-4, ne retire Bob Boone et ne force le frappeur d'urgence Tony Taylor à frapper un ballon.

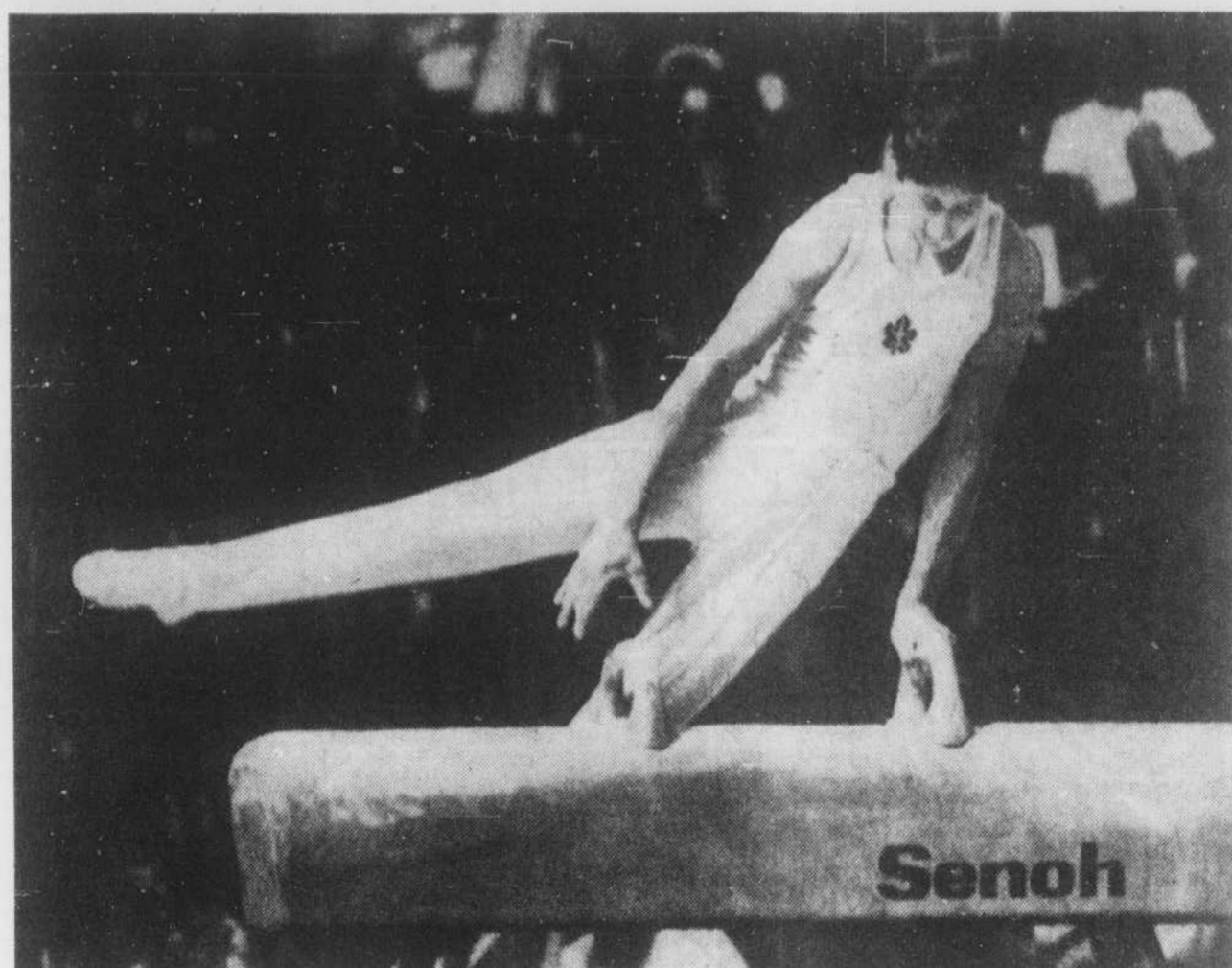
À la septième, Dave Cash a obtenu un double et a été poussé au troisième par un sacrifice. Il y est demeuré quand Garry Maddox a été retiré au bâton et quand Luzinski a frappé un ballon.

Dans le premier match, une erreur de Jose Morales à la suite d'un coup retenu de Johnny Oates a permis aux Phillies de compter le point vainqueur à la 10e reprise, puis Oates lui-même a marqué grâce au simple de Larry Bowa pour suturer la victoire aux Expos.

Mike Schmidt a bénéficié d'une passe gratuite de Dale, le perdant, 4-5, puis a compté lorsque Morales a saisi la balle frappée par Oates pour immédiatement le lancer au champ droit. Poussé au 3e but à la suite d'un coup retenu de Gene Barber, 8-6, Oates a marqué le 8e point des Phillies.

Un circuit de trois points du frappeur d'urgence Tony Taylor à la 8e manche avait procuré aux Phillies une priorité de 6-5. Les Expos ont toutefois créé l'égalité à la 8e également à la suite d'un triple de Pepe Mangual et d'une erreur de Dick Allen.

Les deux équipes s'affrontent à nouveau ce soir au Parc Jarry et termineront la série de cinq matches demain après-midi.



Philip Delesalle, de Vancouver, a offert une très belle performance au cheval d'arçons, terminant au deuxième rang derrière le Soviétique Alexander Dettiati, hier soir au Forum dans le cadre des compétitions de gymnastiques Montréal 75.

Priorité de sept coups après 36 trous

Weiskopf : neuf sous la normale!

HARRISON, N.Y. (AP) — Tom Weiskopf, dont le jeu dépasse actuellement ses sommets personnels, a inscrit hier un aigle au dernier trou et a terminé sa tournée avec un compte de 63, neuf coups sous la normale, s'assurant ainsi une priorité de sept coups, un record, à mi-chemin du tournoi Westchester doté d'une bourse de \$250,000. Weiskopf, qui a remporté la semaine dernière l'Omniium canadien à la suite d'un match de barrage avec Jack Nicklaus, totalise 129

coups après 36 trous, un sommet cette saison au circuit de la PGA.

Johnny Miller a inscrit plus tôt cette saison un compte de 128 à l'Omniium de Phoenix, soit 14 sous la normale. Weiskopf se trouve à 15 sous la normale. Le meneur a aussi égalé le meilleur neuf trous de l'année en jouant 29. Enfin sa priorité de sept coups est la plus importante après 36 trous au cours des six dernières années, si ce n'est de tous les temps.

GARY SANDERS, un golfeur californien, est décédé hier à l'âge de 25 ans des suites d'une hémorragie cérébrale à l'hôpital Beach Community à Buena Park, près de Los Angeles. Atteint d'un cancer aux ganglions lymphatiques, Sanders devait être opéré lundi à la clinique de l'Université de Californie à Los Angeles. Le golfeur américain avait participé à l'Omniium canadien la semaine dernière, bien qu'il se savait atteint d'un mal incurable. Ancien étudiant d'UCLA, Sanders était passé professionnel en 1973. Il avait remporté l'Omniium d'Amelia en 1974 et gagné \$22,665 la même année.

Un. En effet, il est pratiquement acquis que le moteur Matra 12 cylindres sera monté sur les voitures britanniques à financement américain de Don Nichols, les Shadow, et courra les derniers GP de la saison en cours.

WILT CHAMBERLAIN, premier pointeur de l'histoire de l'Association nationale de ballon-panier, a mis un terme hier à sa retraite alors qu'il faisait simultanément l'achat d'une équipe... de volley-ball. L'acquisition de 72 "a en effet fait l'acquisition des Rangers de la Californie du Sud de l'Association internationale de volley-ball avec lesquels il compte désormais poursuivre ses activités athlétiques. Chamberlain jouera quelques parties sans toutefois s'astreindre à un calendrier régulier.

REJEAN GENOIS, de Québec, a accédé hier à la demi-finale de l'Omniium de tennis du Pacifique en éliminant Bob Puddicombe, de Vancouver, 6-3, 6-4. Géois, tête de série numéro deux, a affiché sa meilleure tenue depuis ses trois derniers tournois en remportant 40 de ses 49 points. Géois, qui espère représenter le Canada en coupe Davis contre la Colombie en octobre prochain, affronte l'Américain Harry Fritz aujourd'hui. Bole Power, de Toronto, affrontera la Roumain Sever Muresan dans l'autre demi-finale. Chez les dames, Aledia Spex et Susan Stone ont atteint les demi-finales en éliminant respectivement Mersi Kolosi et Vera Komar.

BILL MCCREARY, qui a terminé la saison dernière comme entraîneur et directeur général des Seals de la Californie, de la LNH, conservera le deuxième poste au cours de la prochaine saison, Jack Evens sera l'entraîneur de l'équipe.

DAYTON OLSON et Jerry Thormans, tous deux des Etats-Unis, ont joué hier des rondes de 67, égalant ainsi le record du parcours à l'issue de la première tournée de l'Omniium du Manitoba. Moe Norman, grand favori de l'épreuve, occupe seule le deuxième rang à 68.

Keon accepterait l'offre des Saints

TORONTO (PC) — Dave Keon, pilier des Maple Leafs de Toronto pendant 15 saisons, est à la veille de conclure un contrat de plusieurs saisons avec les Fighting Saints du Minnesota. Le pilote des Saints, Harry Neale, un ami de longue date de Keon, a révélé hier que son club était prêt de conclure le marché avec l'ex-centre des Leafs. Le marché de l'AMH porterait sur une période de trois ans et s'éleverait à \$400,000.

Keon a succédé au capitaine George Armstrong en 1971, mais ses qualités de meneur ont été critiquées l'an dernier par le président des Leafs, Harold Ballard. La saison marquant la fin d'un contrat de cinq ans, sans échange et sans réduction, rapportant \$135,000 à Keon annuellement. Quand il est devenu agent libre le 1er juin, les Leafs ne se sont guère montrés intéressés à renouveler le contrat.

Keon a demandé un nouveau contrat de trois ans avec augmentation de salaire, mais Ballard s'y est opposé.

Les Kings de Los Angeles étaient intéressés en Keon, mais ont mis la pédale douce après avoir obtenu les services de Marcel Dionne pour plusieurs saisons à \$250,000 par année.

NIKKI LAUDA, d'Autriche, a réalisé hier le meilleur temps sur Ferrari à la première séance d'essais préalables aux grands prix d'Allemagne qui se disputera demain sur le Nuerburgring. Déjà largement en tête du classement du championnat du monde, l'Autrichien a réalisé le tour sinueux de 22,8 km en sept minutes 06,6 seconde. Le deuxième meilleur temps a été enregistré par l'Allemand de l'Ouest Jochen Mass en 7:01,8.

LA FRANCE, en attendant la venue dans les grands prix de formule un d'une voiture entièrement française — ce sera la Ligier à moteur Matra à la fin de cette saison ou l'année prochaine — sera de nouveau représentée bientôt dans la course au sommet de formule

Droits de télévision Rencontre "secrète" entre le COJO et l'UER

Les membres du Comité d'organisation des jeux Olympiques (COJO) et le président de la puissante Union européenne de radiodiffusion (UER) ont commencé hier une série de rencontres visant à mettre fin au différend entre les deux organismes relatif au prix des droits de télédiffusion des JO de 1976. Sir Charles Curran a eu en effet une réunion "secrète" avec le commissaire général des Jeux olympiques, M. Roger Rousseau, à laquelle a également participé M. Neil Asselin, négociateur en chef pour le compte du COJO. L'écart entre les deux parties s'élevait à \$15 millions.

"Ils sont ici pour la fin de semaine", a admis un porte-parole du COJO, qui a ajouté que ces réunions étaient secrètes même si on accuse déjà les fuites.

Les Européens ont fixé le mois dernier, en Suisse, septembre comme date-limite pour une entente finale avec le COJO, qui a déjà conclu des ententes avec les Etats-Unis et le Canada. Après avoir obtenu \$25 millions du réseau américain ABC, le COJO a demandé \$20 millions à l'UER et \$10 millions à l'Europe de l'Est. Depuis, le COJO a réduit ses demandes en mars dernier à \$14,5 millions et \$6,4 millions respectivement, tout en refusant une offre conjointe de \$5,25 millions.

En établissant le mois de septembre comme date-limite, l'UER prétend que c'est l'ultime date pour la préparation des installations techniques, lesquelles seront mises à leur disposition par l'Organisation de radio et de télévision olympique

(ORTO). A ce jour, seuls Hong Kong et les Philippines, à l'exception des USA et du Canada, ont conclu des accords relatifs aux droits de télévision. En mai

Roughriders 14, Argonauts 12 Reed déloge Jim Brown

TORONTO (CP) — Le vétérinaire centre-arrière George Reed a franchi les 100 verges au cours d'un même match pour la 59e fois de sa carrière, éclipant la marque du grand Jim Brown, des Browns de Cleveland, dans une victoire de 14-12 des Roughriders de la Saskatchewan contre les Argonauts de Toronto, hier soir dans la Ville Reine.

Le quart-arrière Ron Lancaster a lancé une passe à Rhett Dawson au deuxième quart pour le seul majeur de la ren-

contre. Brian Berg a complété le pointage des vainqueurs en réussissant deux placements de 14 et 17 verges, ainsi qu'un simple et un converti.

Zenon Andrusyshyn a pour sa

football

Ligue Canadienne		Hier soir		Calgary à C.-B.	
Saskatchewan 14, Toronto 12		Mardi		Mercredi	
Hamilton à Montréal		Toronto à Ottawa		Edmonton à Winnipeg	

LIGUE CANADIENNE		Section Est		Section Ouest	
	pj	g	p	pp	pc
OTTAWA	2	0	0	0	25
TORONTO	2	0	2	0	28
TORONTO	1	0	1	0	16
HAMILTON	2	0	2	0	32
SASKATCHEWAN	3	3	0	0	56
EDMONTON	1	1	0	0	28
WINNIPEG	2	1	1	0	39
CALGARY	2	1	1	0	32
C.-BRITANNIQUE	2	0	2	0	37

sommaires

Ligue Nationale		MONTRÉAL (PHILADELPHIE 8)	
ab	cs	ab	cs
St-Louis	100 040 040-9 13 0	Scott, cc-ep	4 0 0 0 Cash, 2b
Chicago	000 004 000-4 8 2	Dwyer, cg	3 1 2 0 Bowa, ac
Denny (5-3), Gibson 6e et Simmons, Blitham		Mangual, cc	2 1 0 Maddox, cg
0-30, AILCOX & E' Frailing 8e, Zamora 8e et Swisher, Miller wali 8e		Jorgensen, lb	3 0 0 0 Luzinski, cg
CC-Chicago, Monday 14e		Morales, lb	2 0 1 0 Allen, lb
		Blittner, cg	5 1 2 1 Johnson, cg
New York	000 220 000-4 7 1	Parrish, 3b	5 2 2 Schmitt, 3b
Pittsburgh	000 000 000-2 4 1	Mackinn, 2b	4 0 0 0 Oates, r
Ston (3-2), Apodaca 7e et Stearns, Brett (7-3), Tekvira, Giusti 8e et Sangulien		Foli, ac	4 0 0 0 Christenson, 1
		Foots, r	3 0 0 0 McCarver, fu
		Blair, 1	2 0 0 0 T. Taylor, fu
		Bailey, fu	1 0 1 1 Hilgendorf, l
		DeMola, 1	0 0 0 0 Garber, l
		Scherman, 1	0 0 0 0
		Murray, 1	1 0 0 0
		Totaux	39 6 9 5 Totaux 41 8 12 7

Ligue Américaine		PHILADELPHIE	
1ère partie	2ème partie	ab	cs
Milwaukee	000 004 000-4 8 0	MONTRÉAL	011 100 030 2-8
Baltimore	001 040 100-5 10 1	MONTRÉAL	000 400 110 9-6
Champion (6-6), Travers 5e, Murphy 7e et Porter, Palmer (15-7), Garland 6e et Henderson, CC-W Baltimore, Davis 4e		E-Mackinn, Parrish, Allen, Morales, D-J	
		Philadelphie 1, LSB-Philadelphie 10, Montréal 6	
		28-Allen, Parrish, 3B-Mangual, CC-Par-	
		ber, Christenson	
		Bilgendorf	
		Garber, G	
		Blair	
		DeMola	
		Scherman	
		Murray P	
		ML-Blair	
		Durée: 2:27	

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontallement

- Appareil servant à extraire les parties solubles de cuisson de la chaleur. — Cuvire.
- Le monde entier. — Arbre de Malaisie.
- Lève de nouveau. — Partie du pied.
- Absence de développement d'un tissu, d'un organe, dès la vie embryonnaire. — Obturisme.
- Donneras des coups. — Change d'affectation, de poste.
- Lui. — Titre décerné à certains officiers de l'Ancein Empire turc. — Arme de jet portative.
- Porta de bas en haut. — Brille de sa propre lumière. — Hélium.
- Singe-araignée. — Petite te.
- Cui n'est pas formellement exprimé mais qui est sous-entendu. — Pneumatique.
- Répétition d'un son due à la réflexion des ondes sonores par un obstacle. Petite monnaie. — Sainte.
- Ne dit pas la vérité. — Essayer.
- Animal mou. — Irrite à l'ex-cès.

Verticallement

- Qualité de ce qui est durable. — Raboteuse. — Apogée.

Solution d'hier

1. GRIGNOTEMENT
2. OUBLIÉ
3. ÉRIE
4. LASCIVEMENT
5. ALPHABÉTIQUE
6. NEGOCIER
7. AMORÇER
8. CLEF
9. BON LEVANTIN
10. ERIGER
11. AME GROS LAC
12. TERREAU D'EM

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

baseball

Ligue Nationale		Ligue Américaine	
Jeudi		Jeudi	
Montréal 7, Philadelphie 4	Chicago 5, St-Louis 3	Boston 3-6, Detroit 2-1	Minnesota 7, Kansas City 2
Cincinnati 11, San Francisco 6	New York 6, Pittsburgh 2	Hier soir	
San Diego 5, Houston 3	Atlanta 11, Los Angeles 10	Baltimore 6-3, Milwaukee 4-1	Chicago 5, Minnesota 1
Hier soir		Boston 8, Detroit 7	New York 5, Cleveland 4
Montréal 6-6, Philadelphie 8-4	St-Louis 9, Chicago 4	Oakland à Kansas City	Californie à Texas
New York 4, Pittsburgh 2	Atlanta à San Diego	Aujourd'hui	
Houston à San Francisco	Cincinnati à Los Angeles	Cleveland, Peterson (5-7) à	New York, Dobson (9-11), 14h
Aujourd'hui		Detroit, Ruhle (9-7) à Boston,	Wise (13-6), 14h15
St-Louis, Forsch (9-8) et Mc-	Glotten (11-8) à Chicago, R.	Chicago, Osteen (6-8) à Minne-	sota, Blyleven (9-5), 14h15
Reuschel (7-11) et Dettore	(3-3), 2, 13h	Milwaukee, Colborn (7-8) à Bal-	timore, Torrez (12-6), 19h30
New York, Matlack (12-8) à	Pittsburgh, Kison (9-6),	Oakland, Blue (14-8) à Kansas	City, Patten (6-6), 20h30
14h15	Houston, Dierker (9-11) à San	Californie, Lange (4-3) à Texas	Hands (5-6), 21h
Francisco, Barr (9-8), 16h05	Philadelphie, Underwood (11-7)	Les meneurs	
à Montréal, Renko (4-8),	20h05	(Parties d'hier non comprises)	
Cincinnati, T. Carroll (3-1) à	Los Angeles, Hooton (7-9),	ab	cs
22h	Atlanta, Odum (1-4) à San Die-	carew, Min.	363 136 375
go, Freisleben (5-10), 22h	Hargrove, Tex		
Les meneurs			
(Parties d'hier non comprises)			
ab	cs	mo	yo
Madlock, Chi.	384 135 352	Lynn, Bsn.	343 113 329
T. Simmons, StL.	358 122 341	Munson, NY.	379 118 311
Sanguillen, Pgh.	332 112 337	Washington, Oak.	394 122 310
D. Parker, Pgh.	347 115 331	McRae, KC	389 119 306
Bowa, Phi.	340 112 329	Rice, Bsn.	381 114 299
Morgan, Cin.	339 111 327	Orta, Chi.	321 96 299
Dent, Chi.			
376 111 295			
Powell, Cie.			
262 77 294			
Circuits:			
R. Jackson, Oakland, 26; G.			
Scott, Milwaukee, Bonds New			
York; Mayberry, Kansas City, 21			
chacun.			
Points produits			
Lynn, Boston, 75; L. May,			
Baltimore, 74; R. Jackson,			
Oakland, 73; Rice, Boston, 72.			
Lanceurs (10 déclarations)			
Eckersley, Cleveland, 8-3,			
7:27; B. Lee, Boston, 14-8, 7:00.			

LIGUE NATIONALE		Section Est		Section Ouest	
	g	p	mo	diff.	
PITTSBURGH	63	42	600	—	
PHILADELPHIE	60	47	561	7	
NEW YORK	55	48	534	7	
ST-LOUIS	53	52	505	10	
CHICAGO	49	56	458	15	
MONTRÉAL	43	59	422	18 1/2	
CINCINNATI	69	37	651	—	
LOS ANGELES	55	51	519	14	
SAN FRANCISCO	52	53	485	16 1/2	
SAN DIEGO	50	56	472	19	
ATLANTA	45	59	433	23	
HOUSTON	38	70	352	32	

LIGUE AMERICAINE		Section Est		Section Ouest	
	g	p	mo	diff.	
BOSTON	64	42	604	—	
BALTIMORE	54	49	524	8 1/2	
NEW YORK	52	51	505	10	
MILWAUKEE	52	53	495	11	
CLEVELAND	46	55	455	15	
DETROIT	46	59	438	17	
OAKLAND	66	38	635	—	
KANSAS CITY	56	48	538	10	
CHICAGO	51	52	495	14 1/2	
TEXAS	48	57	457	18 1/2	
CALIFORNIE	47	59	443	20	
MINNESOTA	45	61	425	22	

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés 2345 est. Belanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés 1255, Université, Suite 618 866-3326	VIAM, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables agréés 4978 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3 7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9 554, Bienville Est, St-Thérèse J7E 1L4 767-3871 - 435-6691

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTRÉAL

samson, belair & associates
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Chicoutimi — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H6
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Échec pour les pays arabes à Kampala

L'OUA ne demandera pas qu'Israël soit expulsé des Nations unies

KAMPALA (Reuter) — Les pays arabes au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n'ont pas réussi à faire adopter par le douzième sommet, qui s'est achevé hier à Kampala, leur projet de résolution préconisant l'expulsion d'Israël des Nations unies.

Les chefs d'Etat ou leurs représentants des quarante-six pays membres de l'organisation se sont bornés à approuver une résolution qui envisage seulement l'éventualité de priver l'Etat hébreu de son siège à l'ONU.

Le sommet de Kampala, après un débat qui a duré pas moins de douze heures, se prolongeant pendant une bonne partie de la nuit et marqué par des échanges parfois acrimonieux, a finalement adopté à l'unanimité — avec des réserves de certains pays — le projet de résolution mis au point par le conseil ministériel, rejetant celui soumis par l'or-

ganisation de libération de la Palestine (OLP).

Cinq pays (Sénégal, Libéria, Sierra Leone, Ghana, Zaïre) ont exprimé des réserves. Le Zaïre s'est déclaré "tout à fait opposé" à la résolution, qui demande à "tous les Etats membres de l'OUA de prendre les mesures les plus adéquates en vue de renforcer les pressions exercées sur Israël aux Nations unies et dans ses agences spécialisées, y compris la possibilité de priver finalement celui-ci de son appartenance à ces institutions.

Le mouvement pour l'exclusion d'Israël était conduit par le colonel Muammar Khaddafi de Libye, alors que l'Egypte ne demandait que la suspension. Toutefois, même cette forme de sanction contre Israël a paru trop sévère aux Etats africains modérés. Le débat a d'ailleurs donné lieu à des échanges assez vifs entre Libyens et Egyptiens, les premiers affirmant, soutenu

par les délégués palestiniens, que les seconds ne pouvaient prétendre représenter la cause palestinienne.

Le douzième sommet a également adopté une résolution sur l'Angola, autre question sur laquelle les pays membres de l'OUA sont divisés, préconisant l'envoi dans les plus brefs délais d'une commission de conciliation de l'OUA à Luanda pour tenter de faire cesser les affrontements.

La résolution invite également le Portugal à assumer toutes ses responsabilités dans le territoire, tant qu'il n'a pas accédé à son indépendance, demandant en partie satisfaction au Zaïre qui souhaitait voir le douzième sommet condamner le Portugal qu'il accuse de soutenir le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) contre le Front national de libération de l'Angola (FNLA).

La commission de conciliation fera rapport au conseil de défense de l'OUA qui envisagera alors s'il y a lieu de constituer une "force africaine" chargée de faire cesser les affrontements.

Le maréchal Idi Amin Dada et certains autres dirigeants africains sont partisans de la création d'une telle force qui pose toutefois un certain nombre de problèmes pratiques.

Sur l'Afrique australe, le sommet a approuvé une déclaration adoptée par la neuvième réunion extraordinaire du conseil des ministres de l'OUA en avril dernier à Dar Es Salaam, laissant la porte ouverte à la poursuite du dialogue avec les régimes minoritaires blancs, à condition que son objet soit d'assurer l'application de la règle de la majorité et que les mouvements nationalistes souhaitent ce dialogue.

Sur les autres problèmes délicats à l'ordre du jour du sommet, certains n'ont pas été tranchés. C'est notamment le cas du Sahara occidental, de l'Erythrée et de la création d'un bureau du comité de libération de l'OUA pour accueillir les

mouvements luttant pour l'indépendance du territoire des Afars et des Issas (Djibouti).

Sur le Sahara espagnol: la question étant actuellement à l'étude à la Cour internationale de justice de La Haye pour déterminer si le territoire était une terre en déshérence au moment de son annexion par l'Espagne ou s'il avait des liens historiques avec le Maroc ou la Mauritanie, ou les deux, le sommet a décidé de ne pas l'examiner. La Mauritanie et le Maroc semblent d'accord pour diviser entre eux le territoire. Toutefois ce projet suscite l'opposition de certains pays membres de l'OUA.

Pour Djibouti: le problème a été renvoyé au comité de libération de l'OUA, à Dar Es Salaam, pour un nouvel examen. La Somalie et l'Ethiopie, dont les relations demeurent tendues, souhaitent abriter le siège des mouvements de lutte pour l'indépendance du territoire.

Sur la question de la coopération arabo-africaine, peu de progrès paraissent avoir été faits. Les chefs d'Etat sont toutefois convenus de la nécessité de tenir dès que possible le premier sommet arabo-africain.

Accord sur le problème des minorités de Chypre aux négociations de Vienne

VIENNE (d'après Reuter et AFP) — Un accord sur le sort des minorités a été conclu hier aux conversations de Vienne entre les représentants des deux communautés chypriotes.

M. Rauf Denkash (Chypriote turc) a précisé, à l'issue de la séance de l'après-midi que cet accord permettrait à dix mille Chypriotes grecs environ de demeurer dans la zone chypriote-turque du nord et à environ neuf mille Chypriotes turcs vivant en zone chypriote-grecque, dans le sud, de gagner la zone nord.

L'accord permettra d'autre part à environ huit cents Chypriotes grecs de rejoindre, dans le nord, leurs familles qui y étaient demeurées. M. Glafcos Clerides (Chypriote grec) a confirmé les grandes lignes de cet accord. Les détails de l'accord seront annoncés ce matin à l'issue de l'actuelle phase des négociations.

Cet accord est considéré comme un progrès de taille en vue d'un règlement éventuel de la crise chypriote. Cet accord, entre les deux communautés de l'île, est intervenu au lendemain de la reprise des conversations de Vienne, sous l'égide de M. Kurt Waldheim.

Le secrétaire général de l'ONU avait déclaré plus tôt que l'entretien "a été très encourageant pour l'avenir" Il s'agit d'un "important pas en avant", a ajouté M. Waldheim.

La question des réfugiés, isolés depuis la

partition de fait de l'île consécutive à l'invasion turque de l'été dernier, avait pris une acuité particulière il y a un mois, lorsque les autorités chypriotes-turques avaient expulsé environ 800 Chypriotes grecs vivant au nord de la ligne Attila, par mesure de représailles pour des sévices qu'auraient subis des Chypriotes turcs dans le sud.

Les 9.000 Turcs qui pourront rejoindre leurs 120.000 compatriotes vivent en majorité dans une petite enclave à Paphos, dans le sud de l'île. Dans l'autre camp, environ 10.000 Chypriotes grecs se trouvent encore dans la zone nord, la plupart installés dans la pointe nord-est de l'île. Ils souhaitent y demeurer.

Par ailleurs, l'archevêque Makarios, lors d'un entretien avec le chancelier Helmut Schmidt, s'est déclaré hier prêt à faire des concessions pour permettre un règlement du problème chypriote, a déclaré un porte-parole ouest-allemand.

L'archevêque s'est dit prêt à accepter la création à Chypre d'une fédération, au sein de laquelle la population chypriote-grecque disposerait d'un territoire plus réduit qu'il n'était prêt à accepter auparavant, a ajouté le porte-parole. Ce territoire devrait toutefois être suffisant et il faut aussi que soit réglé le problème des réfugiés, a dit l'archevêque.

Les forces turques occupent actuellement environ 40 pour cent du territoire de l'île, où les Chypriotes turcs représentent 18 pour cent de la population.

Angola : les affrontements se multiplient en province

LUANDA (d'après AFP et Reuter) — La ville de Luanda est restée calme hier, mais des combats acharnés ont opposé les troupes du FNLA à celles du MPLA dans le reste du pays; on assiste donc, depuis jeudi, à l'élargissement du conflit à l'ensemble du territoire angolais.

Alors que l'on pensait la semaine passée, que l'explication définitive entre les deux armées se déroulerait à Luanda, il semble plus probable que la guerre doive d'étendre à plusieurs centaines de kilomètres autour de la capitale.

A Novo Redondo, dans le sud du pays, un millier de personnes se sont réfugiées dans le palais

du gouverneur. La ville manque pratiquement d'eau, et plus de 2.000 camions de l'armée portugaise ont été réquisitionnés pour évacuer les réfugiés. A Porto Amboim, dans le sud également, des affrontements très violents se poursuivent provoquant un exode massif de la population. Les localités de Manje et Luso, à l'est de la capitale, sont également sous le feu des deux adversaires.

Enfin, à Luanda, la situation politique et sociale se dégrade; de très nombreux services publics se sont mis en grève pour exiger des augmentations de salaires. D'autres refusent de travailler en raison du manque

de sécurité.

Le flot des réfugiés voulant quitter la zone des combats augmente de jour en jour. Des Angolais de l'est sont arrivés par centaines dans la capitale. Ils ont été rassemblés près d'une plage en attendant l'éventuelle arrivée d'un bateau qui pourrait les conduire au Zaïre.

L'amiral Rosa Coutinho, le général Carlos Fabian et le major Canto Castro se sont entretenus hier pendant plusieurs heures avec le haut-commissaire portugais en Angola. Les trois officiers avaient quitté Lisbonne jeudi dans la nuit, délégués par le Conseil de la révolution pour prendre contact avec les troupes portugaises stationnées en Angola et étudier leur état d'esprit.

Rien n'a cependant filtré de l'entrevue entre les quatre hommes, mais on estime à Luanda que l'extension du conflit militaire et les récents affrontements entre le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) et des éléments de l'armée portugaise ont été au centre des conversations.

Les combats entre nationalistes angolais ont fait au moins trois mille morts depuis mars dernier, estimait-on hier à Lisbonne.

Les forces de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) sont intervenues récemment pour la première fois dans les combats entamés le 9 juillet dernier, a déclaré par ailleurs à Lisbonne un officier de l'aviation portugaise.

Les forces de l'Unita qui tentent d'éviter de participer aux combats entre le MPLA et le FNLA sont intervenues à Porto Amboim, et Novo Redondo contre des militants du MPLA qui essayaient d'arrêter des réfugiés fuyant les combats, et ont également empêché le débarquement de troupes du MPLA à Lobito, a précisé l'officier portugais.

Les combats risquent de s'étendre à Benguela, d'où les familles du personnel de la base aérienne de la région ont commencé d'être évacuées hier après-midi, a ajouté l'officier.

Le FLEC prononce l'indépendance de l'enclave de Cabinda

KAMPALA (AFP) — M. Luis Ranque Franque, président du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), a proclamé hier à Kampala l'indépendance de ce territoire.

Cependant, on estime que c'est là une décision toute théorique. En effet, le FLEC ne contrôle absolument pas l'enclave de Cabinda où les forces du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) du Dr Agostinho Neto sont maîtresses de la situation.

M. Ranque Franque, dont les revendications séparatistes ne sont soutenues en Afrique que par le Zaïre et le Gabon, qui réclament une autodétermination du Cabinda, n'a pas réussi jeudi à faire reconnaître le FLEC par l'Organisation de l'unité africaine.

Malgré l'intervention du maréchal Amine, qui présidait le sommet des chefs d'Etat, la question de l'admission du FLEC a été rejetée après une déclaration ferme du président de la Guinée-Bissau, M. Luis Cabral.

Le président Amine a pris parti pour la séparation du Cabinda de l'Angola après une visite à Kinshasa le mois dernier pour rencontrer le président Mobutu.

Dans sa conférence de presse, le président du FLEC a réaffirmé "que le Cabinda est un territoire distinct de l'Angola" et que fort de ce principe "les accords de Mombassa et d'Alvor n'engagent que leurs seuls auteurs dans les limites du seul territoire de l'Angola."

Le Cabinda n'est qu'une étroite bande de terre bordée par l'Atlantique mais qui a été qualifiée de "Koweït africain" en raison des gisements très importants de pétrole découverts au large de ses côtes. Il s'enfonce entre la république du Zaïre (qui la coupe de l'Angola) et la république populaire du Congo.

80.000 habitants, dont à peine 8.000 Européens, peuplent ce petit territoire de 7.000 KM2, dont plus de la moitié est recouverte par une forêt tropicale quasi impenétrable.

ment rhodésien que son gouvernement renonçait maintenant à essayer d'obtenir un accord avec l'ANC.

Accusant l'ANC de multiplier les retards en insistant pour que la conférence constitutionnelle se déroule hors de Rhodésie, M. Smith a précisé: "Des arrangements sont en route pour rechercher un accord interne avec d'autres groupes et organisations plus représentatifs de la véritable opinion africaine."

Il n'a pas identifié ces interlocuteurs mais ils comportent certainement des chefs tribaux rémunérés par le gouvernement.

Lorsque la Rhodésie "est entrée dans cet exercice de détente, il n'a jamais été question que de tels pourparlers se déroulent ailleurs qu'en Rhodésie" a-t-il poursuivi en réaffirmant la position de son gouvernement. Il a toutefois déclaré qu'une conférence "pour sceller un accord constitutionnel" pourrait au besoin se tenir en dehors du pays.

D'autre part, M. Peter Vander Byl, ministre rhodésien de la Défense, a indiqué en réponse à une question d'un parlementaire que toutes les unités de la police sud-africaine stationnées en Rhodésie étaient en cours de retrait et que toutes auraient "bientôt quitté le pays. Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait jamais été publié, on estime que les effectifs sud-africains stationnés en Rhodésie ont atteint environ 2.500 hommes appuyés par des hélicoptères.

Ian Smith négociera avec d'autres groupes que l'ANC

SALISBURY (Reuter) — Des dispositions ont été prises pour rechercher un règlement constitutionnel avec des groupes africains autres que le Conseil national africain (ANC), a déclaré hier M. Ian Smith, premier ministre du régime de Salisbury.

Il a précisé devant le parle-

ment rhodésien que son gouvernement renonçait maintenant à essayer d'obtenir un accord avec l'ANC.

Accusant l'ANC de multiplier les retards en insistant pour que la conférence constitutionnelle se déroule hors de Rhodésie, M. Smith a précisé: "Des arrange-

ments sont en route pour rechercher un accord interne avec d'autres groupes et organisations plus représentatifs de la véritable opinion africaine."

Il n'a pas identifié ces interlocuteurs mais ils comportent certainement des chefs tribaux rémunérés par le gouvernement.

Lorsque la Rhodésie "est entrée dans cet exercice de détente, il n'a jamais été question que de tels pourparlers se déroulent ailleurs qu'en Rhodésie" a-t-il poursuivi en réaffirmant la position de son gouvernement. Il a toutefois déclaré qu'une conférence "pour sceller un accord constitutionnel" pourrait au besoin se tenir en dehors du pays.

D'autre part, M. Peter Vander Byl, ministre rhodésien de la Défense, a indiqué en réponse à une question d'un parlementaire que toutes les unités de la police sud-africaine stationnées en Rhodésie étaient en cours de retrait et que toutes auraient "bientôt quitté le pays. Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait jamais été publié, on estime que les effectifs sud-africains stationnés en Rhodésie ont atteint environ 2.500 hommes appuyés par des hélicoptères.

Budget de la CIA : \$6 milliards ou plus ?

WASHINGTON (AFP) — M. Elmer Staats, directeur des services généraux de l'administration (General Accounting Office), a reconnu jeudi devant la commission spéciale de la Chambre des représentants sur les services de renseignements qu'il ignorait ce que coûtaient les agences de services secrets américaines.

Le chiffre de 6 milliards de dollars avancé par certains experts, a-t-il ajouté, "doit être considéré comme une approximation".

Prénant la parole à son tour, le président de la commission, M. Otis Pike (démocrate-New York), a déclaré que, conformément à la constitution, le coût global des opérations des services de renseignements devrait être rendu public.

"Si nous pouvons révéler au reste du monde ce que nous dépensons pour le développement de nos armes nucléaires, pourquoi ne pourrions-nous pas dire aux Américains ce que nous dépensons pour nos services de renseignements?", s'est-il exclamé.

ment rhodésien que son gouvernement renonçait maintenant à essayer d'obtenir un accord avec l'ANC.

Accusant l'ANC de multiplier les retards en insistant pour que la conférence constitutionnelle se déroule hors de Rhodésie, M. Smith a précisé: "Des arrange-

ments sont en route pour rechercher un accord interne avec d'autres groupes et organisations plus représentatifs de la véritable opinion africaine."

Il n'a pas identifié ces interlocuteurs mais ils comportent certainement des chefs tribaux rémunérés par le gouvernement.

Lorsque la Rhodésie "est entrée dans cet exercice de détente, il n'a jamais été question que de tels pourparlers se déroulent ailleurs qu'en Rhodésie" a-t-il poursuivi en réaffirmant la position de son gouvernement. Il a toutefois déclaré qu'une conférence "pour sceller un accord constitutionnel" pourrait au besoin se tenir en dehors du pays.

D'autre part, M. Peter Vander Byl, ministre rhodésien de la Défense, a indiqué en réponse à une question d'un parlementaire que toutes les unités de la police sud-africaine stationnées en Rhodésie étaient en cours de retrait et que toutes auraient "bientôt quitté le pays. Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait jamais été publié, on estime que les effectifs sud-africains stationnés en Rhodésie ont atteint environ 2.500 hommes appuyés par des hélicoptères.

PLUS

LA PREMIERE CIGARETTE CANADIENNE 120 mm



(GRANDEUR NATURE)

Que peut-on demander de Plus?

Cet été, elles seront brunes.
Elles seront plus minces.
Elles seront plus longues.
Elles brûleront plus lentement.
Elles auront un goût tellement plus...
Et qui plus est, elles seront vendues au même prix que les King Size.
Essayez-les au plus vite et...
jouissez d'une expérience de plus.

PAQUET RIGIDE
COUVERCLE
BASCULANT

Vive la différence

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage — éviter d'inhaler. Goudron 19mg Nicotine 1.6mg

Des bandes qui ne sont plus marginales

Enquêtes policières les plus variées, épopée de l'Ouest "comme si vous y étiez", combats guerriers du paléolithique à la conquête de l'espace, civilisations mystérieuses disparues depuis fort longtemps mais qui apparaissent soudain, etc. On pourrait s'étonner du conservatisme thématique, tout relatif d'ailleurs, dont font preuve les auteurs de bande dessinée pour adolescents, mais force est de constater l'amélioration constante des textes, des dessins, des scénarios et surtout de la profondeur psychologique des héros. Le cru 74-75 de bandes dessinées ne manque pas de richesse et de diversité.

Chez Dargaud, s'impose d'emblée par sa maîtrise "La croisière des oubliés" de Bilal et Christin. En planches somptueuses mêlant fantastique et science-fiction, l'affaire du camp militaire du Larzac et de ses conséquences possibles pour la population rurale des environs est retracée avec une surprenante efficacité contrastative. Un village entier soulevé par un champ de force expérimental et qui, poussé par le vent, s'envole pour une croisière peu commune, des militaires paranoïaques, des mass media qui rampent devant le pouvoir, un terroriste qui occupe les policiers de France tout autant que le fameux "Carlos" actuel, etc. Décidemment cette bande dessinée est riche de sous-entendus politiques et s'adresse autant à des adultes bien au fait des intrigues politiques françaises qu'à des adolescents des 14 ans qui ne pourront qu'être séduits par le fantastique des superbes visions du dessinateur Bilal. (prix: \$4.75)

"Clodomir Free-Le grand complot" ne manque pas d'attraits également: un dessin style pop décontracté revu et corrigé par Jean-Louis Coussé et un solide scénario de la romancière Christine Arnothy. Le monde futuriste de Clodomir Free n'est guère encourageant. Les usines et leurs vapeurs, les voitures doubles, les villes gigantesques automatisées, vraiment peu de place pour le pion et encore moins pour le sentiment. Mais l'amour peut faire triompher de tout, même du Grand Almatour. Cette satire gentille mais efficace du monde industrialisé comblera les lecteurs éveillés des 14

de 12 ans (prix: \$4.75).

Sur des thèmes un peu plus classiques, les jeunes de dix ans et plus se passionneront pour les enquêtes de "Joe Fast, agent spécial du FBI" de Bielsa-Truchaud, la "Jeunesse de Blueberry", où le tandem Charlier-Giraud conte quelques épisodes de la guerre de Sécession (\$3.50). Les plus vieux et les plus jeunes ne dédaigneront pas les exploits inénarrables d'As-térix dans "La grande traversée", ou la conquête du nouveau monde par les Gaulois. (le volume \$4.25).

Aux éditions du Lombard, le western occupe une place de choix avec surtout le personnage de Buddy Longway, pour lequel le dessinateur Derib recut le prix St-Michel 74. Pas de grandiloquence, ni d'exploits guerriers, mais un sens de la nature jusque dans les petits détails, des Indiens enfin rendus avec noblesse; ces qualités, on les retrouve dans "Chinook" et "L'ennemi", accessibles aux enfants dès 8 ans pour les dépolluer de toutes les séries télévisées.

La série "Comanche" de Hermann-Greg offre sur le thème de la vengeance un épisode particulièrement bien mené dans "Le ciel est rouge sur Laramie". Rassurez-vous le méchant sera puni après une interminable poursuite! Dans la même série: les aventures préhistoriques de "Tounga et les hommes rouges"; Bernard Prince à la recherche d'émeraudes, "La flamme verte du conquistador" dans une vallée perdue du Venezuela; Luc Orient en danger auprès du "Cratère aux sortilèges" causé par une météorite géante, Bob Morane aux prises avec les "Géants de MU", de l'île de Pâques (les dessins fantastiques de William Vance renforcent singulièrement le scénario d'Henri Vernes). Des dix ans.

Une mention spéciale pour le premier livre de E.P. Jacobs "Le rayon U", réédité après trente ans d'oubli. Cette bande dessinée au dessin un peu désuet, ce qui n'est pas sans charme, rappelle beaucoup les écrits d'Edgar Rice Burroughs ou "Le monde perdu" de Conan Doyle. Ce n'est pas encore Blake et Mortimer, principale réussite de E.P. Jacobs, mais ce n'est pas un débutant. Des dix ans. Il faut également signaler "Corentin-Le



JE N'AI MAHEUREUSEMENT QUE QUELQUES PHOTOS, LE PLUS SOUVENT MAUVAISES... SOUS LE NOM DE GUESDIN, SOUS B A TRÈS CERTAINEMENT FRÉQUENTE LE QUARTIER LATIN DANS LES ANNÉES SOIXANTE. C'ÉTAIT L'ÉPOQUE OÙ IL SE PRÉTENDAIT INTÉRESSÉ PAR LA SORCELLERIE MÉDÉVALE.

C'ÉTAIT AINSI LE MOMENT OÙ IL SE TROUVAIT PROCHE DU GROUPE SOCIALISME D'IBARRAISE ET PEUT-ÊTRE S'AGIT-IL DE L'ADOLESCENT MAIGRE QU'ON VOIT ICI DE FACE, LORS D'UNE RÉUNION DU GROUPE... PHOTO SUIVANTE, S'IL VOUS PLAIT...



UN PEU PLUS TARD ON RETROUVE UN GUESDIN DANS LES RÉSEAUX DE SOUTIEN AU FIN ET C'EST SANS DOUTE LAI QU'ON VOIT ICI PRÈS DU MÉTRO CHARLOTTÉ EN TRAIN D'ÊTRE... ENFIN PAS SÛRS SUR CE GENRE DE DÉVULGÉS INÉVITABLES...

royaume des eaux noires" pour lequel Paul Cuvelier recut le prix St-Michel 74 du meilleur dessin réaliste. Des dix ans. Chaque volume de la série: \$2.95.

Chez Casterman, l'un des personnages les plus séduisants de la bande dessinée, Corto Maltese, poursuit sa recherche de l'Eldorado et des sept cités de Cibola avec sa désinvolture coutumière, qui n'exclut pas un profond mal de vivre. Dans "Vaudou pour Monsieur le président" et "L'ange à la fenêtre d'Orient", le capitaine désœuvré réconcilie les familles et démasque quelques traitres, libère un peuple du joug d'un tyran avec un flegme quasi britannique. Pourtant, les eaux de la mer des Caraïbes sont plutôt vénéneuses, ainsi que la faune qui y fraie. Quatorze ans et plus (\$6.95) G.G.

Pour les 8 à 11 ans, les éditions Casterman proposent "Les 4 As et la Bombe F". Cet épisode des aventures des As et de leur caniche Oscar, ce curieux sosie du célèbre Milou à l'œil au beurre noir, raconte comment la bande, avec l'aide de son canin à

complexe de supériorité, réussit à sauver les grandes capitales d'un sort terrifiant. Un savant des amis des As ayant mis au point une bombe à effets climatiques, une bombe qui crée le froid dans les déserts, deux crapules la lui dérobent et tenteront de la faire exploser sur Paris, et par la suite toutes les grandes capitales du monde; mais les As les déjoueront. Et les bombes seront échangées à un roi arabe désireux de doter son pays d'un meilleur niveau de vie, contre... dix puits de pétrole.

Dans la collection Jeune-Europe, les Editions du Lombard proposent aux 12-17 ans une série d'aventures, parmi lesquelles on peut découvrir des exploits des temps passés, dans les Aventures de Yorik, jusqu'au futur, par l'entremise des exploits de Dani Futuro. Dans "Le cimetière de l'espace", on voit comment un jeune garçon "mort" dans un accident d'avion et miraculeusement conservé dans les glaces du pôle, sera réanimé, 135 ans après, en 2104; il devra se réadapter à sa nouvelle vie, il découvrira avec ses

"jeunes amis" l'espace et des planètes inconnues. C'est de la science-fiction avant la lettre, qui fera la joie de tous les lecteurs. Au nombre des autres volumes de cette collection, on retrouve aussi les palpitantes aventures d'un charmant trio de jeunes filles, "Les panthères", qui, pour sauver de la profonde déchéance où il était tombé un champion de la course automobile, mettront en échec les plans de deux bandits sud-américains.

De Casterman aussi, cet album intitulé "Appel des Coyotes", qui raconte l'histoire d'une sécheresse, dans une région sauvage du Nouveau-Mexique. Très bel album, aux dessins merveilleusement exécutés, qui montre la sagesse légendaire des Indiens, amis de la nature dispensatrice de ses biens, même dans des moments où elle semble le plus impitoyable. D'ailleurs, le jeune Indien Anua, héros de ce récit, et son ami le Métis, plein des défauts de ses ancêtres conquérants, sont les prototypes des clichés "bon sauvage" et "blanc cupide", qui ont fait la marque de la littérature con-

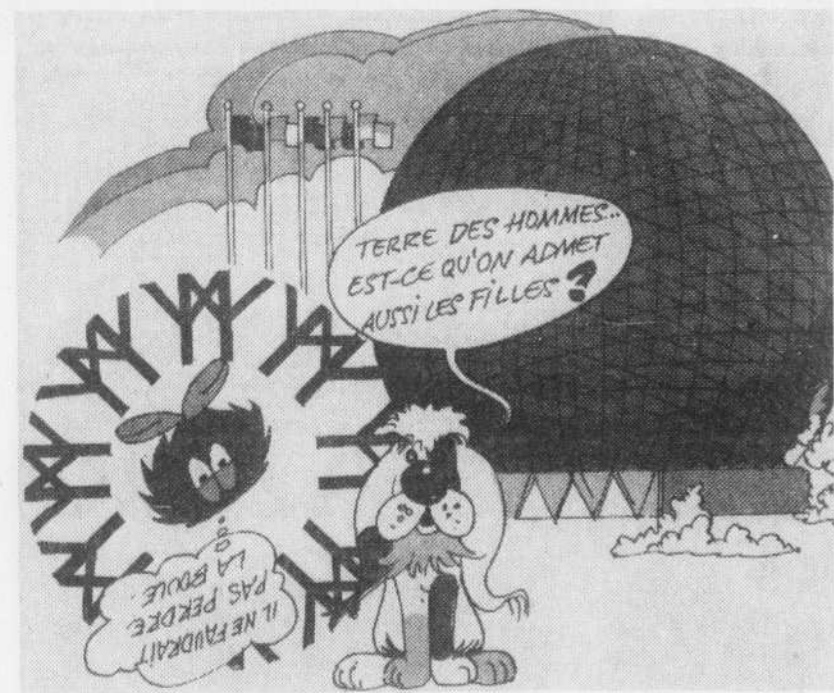
sacrée aux Amérindiens depuis quelques années. Cet album de b-d est un peu le pendant, pour les 13-16 ans, de "Pièds nus sur la Terre sacrée", qui nous livre la force et la sagesse des ancêtres Peaux-rouges.

Egalement chez Casterman, une réédition d'une aventure de Lefranc, qui s'intitule "L'Ouragan de feu". Cet album où un héros stéréotypé, dans le genre Bob Morane à cheveux blonds, s'escrime contre un gang de trafiquants, et réussira finalement à les vaincre par une ruse usée sous toutes les coutures, se révèle un des classiques de ce style, où le héros est avant tout un modèle parfait de ce que tout jeune homme devrait faire: on n'y voit pas de femme, personne sauf le mauvais ne touche un verre d'alcool, etc. Malgré tout cela, "L'Ouragan de feu" manifeste d'excellents dessins, très conservatisme, pourrait-on dire; le souci du détail y est poussé jusqu'à la manie, la couleur y est on ne peut plus réaliste. Bref, c'est en dépit de l'imagerie et des dessins peut-être trop empilés les uns sur les autres, une bande dessinée qui se tire bien d'affaire, auprès des 11-16 ans.

Dupuis nous offre le deuxième volet de sa "Collection Jerry Spring" de Jije, dont le prolifique auteur, (il a fait, au moins, une quinzaine de Jerry Spring seulement), a aussi créé des personnages aussi célèbres que Spirou et Fantasio, et nous en passons. Cette collection reprend des épisodes des aventures du très connu cow-boy, pour la plupart épuisés, mais qui malheureusement, semblent devoir n'être publiés qu'en noir et blanc. Cependant, et c'est ce qui aura toujours contribué au succès de Jerry Spring, la qualité du dessin et la sobriété relative de l'intrigue, font que même après en avoir lu de nombreuses, on trouve toujours aussi intéressantes les aventures de Jerry Spring qui, après plus d'une dizaine d'années d'expérience, suscite encore autant d'intérêt qu'à ses débuts sur la scène de la bande dessinée. C'est en quelque sorte un recueil que l'on peut conseiller à tous les groupes d'âges, à l'exception toutefois des plus jeunes, qui n'y comprendraient probablement pas grand-chose. G. St. J.

Des livres d'enfants lus par les parents

avec la collaboration de Solange Chalvin, Renée Rowan, Guy Deshaies, Gilbert Grand et Gilles St-Jean



Bonjour Montréal

Si tu aimes... les promenades en métro ou en calèche, les films, les crêpes, les pizzas, le chop-suez et les guédilles,

les Canadiens, les chanteurs populaires, les pavés usés par l'histoire, les timbres rares, les singes, les ours et les perroquets, l'architecture moderne ou ancienne, alors tu aimeras notre ville. Montréal, c'est tout cela et bien d'autres choses.

Montréal, c'est grand, c'est haut mais c'est surtout deux millions d'habitants qui aiment leur ville et voudraient bien qu'elle devienne de plus en plus habitable.

Montréal, un port, une montagne... Enfin, une métropole. C'est à toi maintenant de faire ton choix.

Aux jeunes Montréalais qui ne connaissent pas leur ville et qui veulent profiter de leurs dernières semaines de vacances pour la découvrir; aux jeunes ruraux en visite à Montréal chez un oncle, une tante ou une grand-mère; aux petits visiteurs européens ou d'ailleurs de passage à Montréal pour quelques jours, les Editions Héritage proposent **Bonjour-Montréal**, un mini-guide touristique bien fait et bourré d'informations pratiques.

Les auteurs, Henriette Major et Paule Sainte-Marie ont évité le piège du bla/bla descriptif pour s'en tenir à des renseignements concrets; aucun superlatif, mais des détails pertinents qui informent tout autant les enfants que les parents.

Deux fillettes de 10 et 8 ans, Polly et Tasha Van Der Linde, proposent à leurs jeunes amis "Le tour du monde en 53 recettes".

Écrit pour les enfants par des enfants, cet album qui vient de paraître aux Editions Héritage offre ceci d'intéressant qu'on n'y trouve "ni hamburgers grimaçants, ni guimauves collantes, ni ces éternels plats de céréales" qui remplissent habituellement les livres de recettes pour jeunes. Par contre, sur le plan éducatif, on peut se demander s'il illustre bien les habitudes alimentaires des pays retenus.

Ainsi, par exemple, ces jeunes auteurs ont choisi, pour représenter le Canada, du "bacon aux pommes" (pour le petit déjeuner) signalent entre parenthèses Polly et Tasha. Si ce plat fait partie du répertoire canadien, il est en tout cas bien peu connu au Québec, sauf pris séparément les trois ingrédients qui le composent: bacon, pommes et sirop d'érable.

Cette réserve faite, ce recueil d'une centaine de pages vaut d'être retenu. Les recettes proposées, si elles ne sont pas authentiques, ont le mérite d'être originales et différentes de celles que l'on trouve habituellement dans des ouvrages du genre pour enfants; ceux-ci auront l'impression de faire de la "cuisine sérieuse" et ne seront pas loin de la vérité.

Les ingrédients sont clairement indiqués ainsi que le temps de préparation et la marche à suivre. Un code dans le coin supérieur de chaque page précise s'il s'agit d'une recette très facile, facile, difficile ou très difficile.

Les charmantes illustrations de Horst Lemke l'ont rendu célèbre à travers le monde. Ses livres d'enfants ont été publiés en Allemagne, en France, en Italie, au Japon, en Israël et dans les pays arabes et lui ont valu de nombreux prix internationaux dont deux médailles Andersen. R.R.

Pour les tout petits

Pour les tout petits il est rare de trouver des livres qui soient franchement mauvais ou de mauvais goût comme c'est hélas trop souvent le cas pour les plus vieux.

Cependant il est bon de retenir certains critères pratiques qui n'ont rien à voir aux qualités créatives de l'ouvrage. Ainsi la robustesse de la reliure et la solidité de la couverture sont fort importantes si on ne désire pas que le livre, abandonné à des petites mains pas toujours très délicates, devienne en peu de temps semblable à un chou-fleur.

Il y a aussi la longueur des textes. Les parents doivent se rappeler que pour les moins de 5 ans au moins ce sont eux qui auront à lire le livre et à le lire souvent puisqu'une fois adopté par l'enfant le livre pourra être lu et relu des centaines de fois. Il convient donc que le texte soit court afin que le plaisir de l'enfant ne soit pas associé chaque fois au supplice de la mère ou du père.

Pour le reste la plupart des grandes maisons d'édition proposent des livres pour enfants dont les qualités d'illustrations et d'imagination sont parfois surprenantes.

Ainsi les éditions J. Dupuis et Fils de Belgique offrent sur le marché plusieurs collections de livres pour les tout petits et qui méritent pour la plupart la mention excellente. Par exemple les Piliis, deux petites souris très gentilles qui évoluent dans un décor enchanteur, presque psychédélique, aux couleurs chatoyantes. Il y a quatre aventures des Piliis dans cette collection. Les textes sont courts et bien faits, les images sont d'une qualité exceptionnelle et les histoires n'ont rien de banal même pour... un adulte.

Dans le même genre, avec les mêmes qualités, Dupuis propose les huit aventures des chiots Tip et Tap dont l'oncle Fido est un chien volant.

Disons tout de suite que les livres pour tout petits sont très chers. Les couleurs, les cartonnages, les gravures coûtent très cher et il est entendu que ces petits livres de quelques pages peuvent facilement être plus dispendieux que n'importe quel grand roman. Mais les jouets, dont certains sont carrément stupides, coûtent aussi très cher et n'amussent pas toujours aussi longtemps les enfants et ne constituent pas toujours des stimulants efficaces de leur imagination.

Pour les contes classiques comme Pinocchio, Blanche-Neige, Les contes de la Mère l'Oie, etc. les Editions des Deux Coqs d'Or présentent la collection du Livre enchanté qui est effectivement un enchantement. Les textes sont bien faits et brefs, les images sont remarquables et toutes les pages sont des cartons bien épais, glacés et d'une robustesse à toute épreuve.

Pour les tout tout petits (2 ans) la maison Dick Bruna offre quelques histoires amusantes du petit Lapin. Les dessins sont exceptionnels et les couleurs d'une fraîcheur qui capte tout de suite l'attention. Il n'y a pas à hésiter là non plus. G.D.

Et puis, certains maisons mettent sur le marché des livres pour tout petits destinés à une certaine éducation pratique sur les fonctions biologiques et sexuelles de leur corps. C'est moins réussi de ce côté-là.

Par exemple Marmouset de Casterman. Sont déjà parus L'Oreille de Marmouset, la Boucher de Marmouset et les Cheveux de Marmouset, un petit garçon dont le livre présente quelques scènes de la vie courante dans sa famille. Il n'y a rien de savant et de compliqué. La conception est de très bon ton et les textes, à part quelques fautes de français, sont excellents. Mais les images sont fades et fort ordinaires. Néanmoins ce n'est pas une collection dépourvue d'intérêt surtout à cause des sujets qu'elle aborde et de la manière dont ils sont traités.

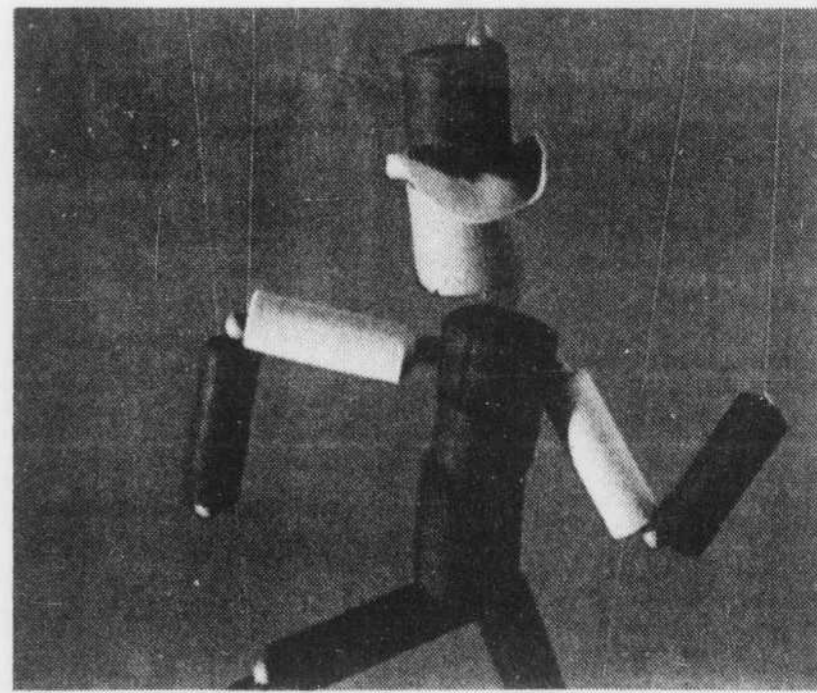
Côté sexuel la maison Dupuis, encore une fois, propose un beau petit livre dans sa collection des Titou, Titou et Miquette, un petit garçon et une petite fille qui découvrent les différences de leur constitution génitale dans une atmosphère amusante, fraîche et d'une innocence qui ravit.

Pour les plus vieux parmi les plus jeunes, c'est-à-dire environ 5 ans, Casterman suggère une vingtaine d'aventures de l'ourson Pelzi sous forme de bandes dessinées. C'est très bien fait bien qu'il y ait un peu trop de personnages. Ce serait en quelque sorte le Soljenitsyne des enfants. Comme, à cet âge, il revient encore aux enfants de lire l'histoire la tâche est un peu fastidieuse d'abord parce que les textes sont longs et aussi parce qu'il faut expliquer abondamment ce qui pourrait même en certains cas conduire à des complexes lorsqu'on ne comprend pas.

Toujours chez les Européens la collection Farandole offre une quantité de livres d'histoires amusantes. Certains trouveront les images québécoises. Elles sont réalistes plutôt que caricaturales et font penser aux très anciens livres de contes. Mais ces gravures enchanteresses ne sont pas dépourvues de charme et il faut penser aux enfants qui les trouvent ravissantes. Au surplus les histoires font preuve d'une exquise imagination. A ne pas négliger.

Beaucoup d'autres maisons d'édition mettent sur le marché divers ouvrages destinés aux enfants. Encore une fois il est rare, sauf peut-être dans le cas de brochures de mauvaise qualité qu'on retrouve parfois dans les magasins de jouets, que ces livres soient de mauvais goût. En librairie les livres pour les tout petits sont généralement de bonne conception. Ils sont coûteux et doivent être solides. C'est d'abord la qualité des images qui compte et les textes gagnent à être brefs et par conséquent dépourvus de superflu.

Il y a là toute une richesse d'aventures, d'images, de personnages qui, disons-le, apprennent souvent aux parents qu'ils ne sont pas si grands qu'ils le croient.



Du matériel pour tout petit

Y a-t-il des moments d'ennui, des heures creuses, des jours de pluie, pendant les vacances de vos enfants? Pour remplir ces heures et occuper tout à la fois leur esprit et leurs mains agiles, les Editions Fleurus ont publié une série de petits livres de poche qui apprennent aux jeunes à manipuler et à fabriquer différents objets avec des tissus, des bouts de papier, des matériaux peu coûteux qu'on a généralement sous la main, à la maison.

Nous avons particulièrement aimé les albums qui suggèrent la création de personnages avec des bouchons et de la feutrine. Chaque album est consacré à un matériau unique. Il s'agit toujours d'un matériau facile à trouver et bon marché. Les croquis sont clairs et avec l'aide d'un adulte, tout enfant à partir de cinq ou six ans peut y prendre plaisir. Les indications sont données en centimètre. Cela peut donner l'occasion de procurer à l'enfant un centimètre et de l'initier au système métrique avec lequel il devra se familiariser tôt ou tard. Voici quelques titres suggérés:

- Le papier crépon, série 101
- Travaux de feutrine, série 101
- Relieurs à ma façon, série 101 (pour les plus de 10 ans)
- Jouez avec les adhésifs, série 101
- Bouchons dociles, série 112
- Jeux d'Indiens, série 112

Ces albums se vendent \$2.95 et sont distribués par Granger Frères. On les trouve dans toutes les librairies et dans quelques grands magasins, au comptoir des livres pour enfants.

Les mêmes éditeurs ont publié une série de petits livres consacrés aux activités des petits jusqu'à 7 ans. On y retrouve une série de jeux anciens et nouveaux permettant d'occuper certains moments creux de la journée. Ces livres seront particulièrement utiles aux moniteurs, aux gardiennes d'enfants, et même aux parents qui prennent plaisir à chanter, à jouer, et à participer aux jeux des tout-petits.

Nous avons aimé les trois albums suivants:

- comptines d'hier et d'aujourd'hui
- jeux faciles pour petits
- formulettes pour jouer et chanter
- saynettes pour marionnettes
- la gymnastique sportive

Ces deux derniers s'adressent surtout aux moniteurs et monitrices de garderies ou de terrains de jeux. Tous ces albums se vendent \$2.85 dans toutes les bonnes librairies.

Et aussi des illustrés. S'il y a de nos jours un enfant qui ne s'intéresse pas aux bandes dessinées, qu'on m'en présente. C'est à se demander si les manuels scolaires ne devraient pas se transformer en bandes dessinées pour plaire à nos enfants.

Personnellement, j'aime une bande dessinée qui en plus d'amuser, réussit à apprendre quelque chose à l'enfant. J'ai eu entre les mains pour les fins de cette chronique, le 133e album Spirou, du journal du même nom, un Dan Cooper intitulé Objectif jumbo, aux éditions Lombard, La fleur blanche de Michael Logan, une histoire du Journal Tintin et le Chevalier ardent de François Craenhals.

De tous ces albums, c'est le Chevalier ardent qui m'a le plus intéressée parce qu'il transmet à l'enfant une époque qui le fascine, celle de la chevalerie. Le coup de crayon pourrait peut-être s'améliorer mais la série est bonne et les couleurs vives. Chez Casterman, sous le titre "Le trésor du mage..."

Pour les plus de 12 ans, garçons et filles, nous avons lu un roman de la collection Plein vent de Robert Lafont, qui mérite d'être signalé. Il s'agit de "La foggara" de Jacques Moreau et Henry Schneider. Les auteurs ressuscitent le sud algérien pendant la première guerre mondiale. S.C.

la POÉSIE

Roger Des Roches et les "corps fantômes"

par PHILIPPE HAECK

"Le corps est le véhicule de l'être au monde, et avoir un corps c'est pour un vivant se joindre à un milieu défini, se confondre avec certains projets et s'y engager continuellement." (Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception. Il est possible que je lise des poèmes, des romans, pour avoir un corps; assez paradoxalement ce serait la fiction qui au niveau des discours, par opposition à la théorie, à la critique, à l'information, mettrait en relief le corps. Il y a dans la poésie contemporaine une oeuvre qui s'inscrit toute dans un tel projet, celle de Roger Des Roches qui vient de publier un cinquième recueil. La *Publicité discrète*, et de rassembler ses premiers textes écrits entre 1969 et 1971 sous le titre *Autour de Françoise Sagan indélébile* (on trouve à la fin de ce livre un texte critique de François Charon qui fonde son analyse sur deux axes principaux: la bestialité du corps et les mythologies. Voici un extrait du texte "A Françoise Sagan indélébile" qui avait été lu à la Nuit de la Poésie en mars 1970:

"au réveil au réveil (le lit est pétrifié de peur sortant du froid) je pense à Françoise Sagan nue je bois mon lait mame-lon par mame-lon en l'imaginant totalement nue péristaltique molle partout molle (moleskine frêr c'est à fumer debout) encore à son bain à ma table au déjeuner c'est le ciel qui en crève je me lève on dirait des hérissés épithètes durs comme des clous et affreusement sexes Françoise Sagan habite mon caleçon du dimanche c'est une ruse pour écrire calmement je bois mon lait à ses mame-lons entre autres dans les autobus du centre-ville on a installé des affiches pour annoncer une nouvelle position non incluse dans la dernière édition du Livre tout s'inscrit dans un cube il y a plusieurs diversifications subtiles possibles elle les connaît toutes (p. 22)

On trouve ici la mythologie du sein qui avait pris dans les textes surréalistes beaucoup d'ampleur: si les poètes symbolistes s'acharnaient à décrire le visage, les mains et les pieds, les poètes surréalistes qui voulaient rompre; avec l'esthétique vaporeuse des symbolistes ont placé avec plaisir dans leurs textes de la nudité, seins et pubis (il ne faut pas occulter dans le surréalisme au profit de la fantaisie, du rêve, du délire, de l'écriture automatique, etc. une volonté nette d'être plus réaliste, de nommer plus la vie quotidienne). On trouve également le goût de la provocation que les surréalistes avaient hérité du dadaïsme: la référence à une auteure française qui a connu une certaine vogue dans les années soixante, à un livre d'initiation sexuelle, le goût pour des images peu attendues: "épithètes durs comme des clous", "Françoise Sagan habite mon caleçon du dimanche". De tels textes surréalistes auront donné l'envie de plaisirs sensuels que la poésie d'ici n'avait guère encouragés: il y a là un abandon et une mollesse du corps ("totalement nue", "partout molle", "je bois mon lait à ses mame-

lons") qui devait heurter une retenue et un absolutisme de l'âme. Deux autres textes sont intéressants dans cette rétrospective. Le premier "Une prochaine roue" articulé autour du mot "S'ESCLAFFE" s'inscrit dans tout ce courant de pensée qui critique la famille comme institution qui brise la liberté des individus par un dressage autoritaire: "on a ouvert l'écran familial et toute la famille S'ESCLAFFE devant le lit des parents" (p. 30).

Le deuxième "SPACE-OPERA (deuxième temps: prose)" propose une théorie sur la valeur des textes qui convient bien à la recherche de Des Roches: "L'Anticipation, comme son nom l'indique, est un travail de prédiction, d'extrapolation surtout, puisque ne pouvant pas (généralement) concevoir ce dont on n'a aucune notion aujourd'hui. Dans ce sens, la valeur du texte peut se juger sur l'effort et la plausibilité, l'effort fourni à trouver, à inventer (si le terme est juste) un monde où des situations nouvelles ne devant jamais être visibles (la sueur ne devant jamais transparaître), la plausibilité qui justifie la "science-fiction". Mais, naturellement, si la recherche porte sur la forme littéraire, ces deux conditions tombent instantanément, ou du moins devant secondaires" (p. 76).

C'est ici qu'il faut marquer les limites du travail Des Roches: s'il est indéniablement un des

rars à maîtriser l'écriture, à poursuivre des recherches formelles intéressantes, il est aussi amené à privilégier ces recherches et à négliger l'effort à inventer un monde plausible: nous demandons à l'écrivain non seulement des formes neuves mais encore des idées neuves, la création d'un monde où notre vie devient plus dense. A considérer le texte littéraire comme une "entreprise de dérouté" (p. 79) ou "un chantier de désorganisation intéressant" (p. 83) l'auteur ne peut que s'exposer à être rejeté des lecteurs qui ne verront là que poudre aux yeux, mystifications. Ainsi l'utilisation de la science-fiction dans les textes de Des Roches au lieu d'être un moyen de se débarrasser du formalisme de certains textes (par exemple "Les Contes d'haï" ou "L'architecte dur") donne plutôt à penser qu'il renforce ce formalisme en multipliant les séries formelles (procédés rhétoriques et références thématiques) pour dérouter le lecteur.

La *Publicité discrète* invite par ses ellipses à l'indiscrétion, j'aimerais bien comprendre comment la sexualité est vécue mais les italiques, les phrases inachevées, les parenthèses, les mots coupés, les citations, sont placés de telle façon que je suis dérouté, que je ne saurais pas: fallait bien admettre que chaque séquence compte est plus ou moins mince jeune fille sur ce lit simple (inégale-ment comme magasinage discret de

la fenêtre — même si elle nourrit quelque inten) rejette les draps sur le plancher et déduit sans aucune aide, le peu humide ("dirais-tu: mou? ou: Isn't it a wonderful place to score?") ou délayée (lessivée) par quelque intention malhonnête. Le paradoxe de l'oeuvre de Des Roches c'est d'opérer en même temps le dévoilement du corps (nommer ce qui est à caresser, embrasser, baiser, pénétrer) et son recouvrement par des procédés rhétoriques qui masquent presque toute son intervention au niveau de la sexualité: son esthétique formaliste le coupe d'une bonne emprise critique sur le discours quotidien. L'oeuvre de Des Roches gagnerait à cesser de vouloir la dérouté du lecteur, à mener ses recherches formelles de pair avec des interventions idéologiques claires: l'esthétique formaliste qu'il pratique actuellement n'est exposée qu'à être encensée dans quelques années par des amateurs de l'art pour l'art.

Génériques d'Alain Fiset se situe dans le prolongement d'oeuvres comme *Les Problèmes du cinématographe* de Roger Des Roches ou *L'Espace de voir* d'André Roy, et n'apporte rien de neuf par rapport à elles: (possibilité) ce qui s'ouvre pour entendre les faux-pas du décor — répondre aux hésitations du lieu — le sujet se déplace de façon sacrée

(faible incidence angulaire) Une telle oeuvre s'enlise dans un vocabulaire moderniste qui ici commence à cailler: il ne suffit pas de parler de cinéma, de sexualité, d'ouverture, de déplacement, etc. pour faire une oeuvre vivante. Génériques propose les vertiges et les fadeurs des discours structuralistes: une machine à vides. Cléo et moi de Claude Alexandre Des Marais rappelle quelques fragiles poèmes de Verlaine (par exemple "La lune blanche" dans *La Bonne chanson* ou "A Poor Young Shepherd" dans *Romances sans paroles*: la lumière a pleuré

au soir coucher se taire parce que quelqu'un n'a pas su dire: je t'aime les larmes se sont étoilées le long de mes vitrines le reste ne fut que bruits aux ombres de nuit (p. 32) Une poésie qui parle avec des mots que son auteur croit innocents c'est-à-dire poétiques: femme, enfant, ami, aube, jour, nuit, pluie, soleil, je t'aime, etc.

Cette innocence aujourd'hui est coupable d'elle-même, mais cela ne l'empêche pas d'émouvoir par sa fragilité, sa romance: l'innocence surprend toujours, c'est un fantôme familier. "Autour de Françoise Sagan indélébile", par Roger Des Roches, L'Aurore, Montréal 1975; "La Publicité discrète", in *Les Herbes Rouges*, no. 25, par Roger Des Roches, Montréal 1975; "Génériques", par Alain Fiset, Ed. Cul Q, Montréal 1975; "Cléo et moi", par Claude Alexandre Des Marais, Les Editions du Coin, Montréal 1975.

les LETTRES canadiennes

Le réalisme miraculeux de Brian Moore

par NAIM KATTAN

Anthony Maloney est un jeune professeur d'histoire à l'Université McGill. Il se rend à Carmel en Californie, prend une chambre dans un motel et dort. Il rêve d'une grande collection d'art de l'époque victorienne. Elle comprend un grand nombre de meubles, de tableaux, de jouets, de vêtements, de bijoux ainsi que des livres et des gravures pornographiques. Maloney se réveille, ouvre sa fenêtre, la collection est là. Il touche les meubles: le bois est dur, véritable. Le rêve est en effet devenu réalité. Il engage immédiatement des gardiens pour surveiller ces précieux objets. Il alerte les journaux. Ils sont sceptiques au début comme on peut bien l'imaginer. Mais la collection est vraiment là. On fait venir des experts qui ne nient pas son existence mais qui ne peuvent confirmer son

authenticité. Déjà, les journaux et la télévision font état de miracle. Un homme d'affaires se présente au motel où réside Maloney et lui propose d'administrer l'affaire. Le jeune professeur d'histoire accepte. L'homme d'affaires engage d'autres experts qui authentifient immédiatement la collection. Toutes les nuits, Maloney fait le même rêve. Il a le sentiment qu'il n'est pas l'auteur de son rêve mais son extension. Sans s'en apercevoir, il en devient rapidement l'outil, l'instrument. La collection devient une curiosité. Des foules viennent visiter les oeuvres d'art d'une époque révolue. Les hommes d'affaires qui prennent désormais en main les intérêts de Maloney se rendent compte que l'attrait suscité par la collection faiblit, qu'il est né-

cessaire de proposer au public une curiosité plus durable. Aussi construisent-ils un village avec cafés, bars, magasins de souvenirs, le tout inspiré par la période victorienne. La foule se rend au village, visite parfois la collection et finit par se contenter du village qui en est l'inspiration. Maloney cherche à échapper à son rêve. Il boit et perd son sommeil. Ses tentatives de recouvrer la liberté échouent. Il succombe à son rêve et il continue à boire, consomme des barbituriques et en meurt d'une trop forte dose. Ce roman représente un nouveau genre dans l'oeuvre déjà considérable de Brian Moore. Il ne ressemble à aucun de ses romans antérieurs. Né en Irlande, Moore a vécu à Montréal, devient citoyen canadien et est parti ensuite en Californie. Dans son roman "The Luck of Ginger Coffey" il raconte la vie d'un immigrant à Montréal. Si l'on cherche une constante dans ses écrits depuis son départ d'Irlande, on la trouve justement dans sa préoccupation des rapports entre deux formes de civilisation, problème qu'éprouve toute personne à un certain moment de sa vie et que l'immigrant ressent avec une intensité particulière et avec persistance.

L'histoire symbolisée ici par la collection victorienne est le rêve de tout Américain. Il ne réussit à le dominer qu'en le ravalant à un artifice. Maloney, l'obscur professeur d'histoire peut miraculeusement le vivre. Sa vie se dissipe dans le rêve, il est la victime de l'histoire. Dans le précédent roman de Moore "Catholics", l'allégorie est parfaite. Le rapport entre l'ancien et le nouveau, la tradition et le changement, est décrit sans fioriture. Dans "The Great Victorian Collection" Moore a sans doute voulu aller au-delà de l'allégorie. Il raconte l'événement miraculeux avec réalisme, ce qui lui permet de nous offrir une grande satire des moeurs californiennes. J'ai eu souvent l'impression que l'accumulation de faits ne fait qu'étriquer le roman qui aurait pu être reserré en une excellente nouvelle. Il n'en demeure pas moins que l'on aperçoit facilement ici la griffe d'un romancier en pleine possession de ses moyens.

THE GREAT VICTORIAN COLLECTION, roman de Brian Moore, Editions McClelland and Stewart Limited.

LES FILMS MUTUELS présentent
2 SUCCÈS REUNIS!
Lino Ventura - Annie Girardot - Isabelle Adjani
Claude Pinoteau
YVES MONTAND
MICHEL PICCOLI
SERGE REGGIANI
Vincent, François, Paul et les autres...
RIVOLI 2 REPRESENTATION COMPLETE
ST-DENIS & BELANGER, 277-3125 A 1.20, 5.20, 7.15.

l'escapade
MARIE DUBOIS
PHILIPPE CLEVENOT
ANTOINETTE MOYA
GEORGES WOD
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
14 ANS
DERNIERS JOURS
Un film de MICHEL SOUTTER
"Un film pareil ne se raconte pas, il se savoure..." PARISCOPE
SALLE EISENSTEIN
Réalisation de Alain Resnais
STAVISKY
POUR TOUS
14 ANS

MÉRITE AU PLUS HAUT POINT D'ÊTRE VU ET REVU
— LUC PERREULT, LA PRESSE
14 ANS
"L'OEUVRE MAÎTRESSE DE BERGMAN... DES MOMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES EXTRAORDINAIRES, LES PLUS OSÉS INTELLECTUELLEMENT, C'EST UN CRI ANGOISSANT ET UN MAGNIFIQUE POÈME."
— VINCENT CANBY, N.Y. TIMES
"BERGMAN... UN SOLITAIRE EN RECHERCHE CONSTANTE DE SES SEMBLABLES. INTERROGATEUR CRUEL, TENDRE, GRAVE ET MOQUEUR."
— SEQUENCES
"MAGISTRAL DANS SON AUDACITÉ... LE PLUS ÉTONNANT DES FILMS DE BERGMAN. IL PÉNÈTRE L'ÂME HUMAINE AVEC UNE SIMPLICITÉ ORIGINALE."
— PETER HARCOURT, SIGHT & SOUND

ingmar bergman
une PASSION
max von sydow liv ullmann
bibbi andersson
erland josephson
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM. DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30
SEM. 7.30 - 9.30

SPECTACLE DE MARIONNETTES
"LE PETIT MONDE DE L'ÎLE STE-HELENE"
Création et texte de: Michel Fréchette
les mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Français 2h - Anglais 4h.
Réalisation du Théâtre International de Montréal.
Réservations: 526-0821

A L'AFFICHE 14 ANS
Jack Nicholson - Faye Dunaway
"Chinatown"
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

FILMEXPO 75
Exposition du film canadien et international
8-15 août 1975
Le Théâtre
Centre national des Arts
Ottawa
une initiative de
l'Institut canadien du film
75 Albert Street, Suite 1105, Ottawa
renseignements: 238-7865
Billets: au guichet du CNA

SCULPTURES
Archipenko
Arp
Greco
Marini
Moore
Rodin
NOUS ACHETONS
PEINTURES DE QUALITÉ
IMPORTANTES TABLEAUX D'ARTISTES
CANADIENS ET INTERNATIONAUX
Ouvert de 9 à 5.30 Fermé sam. et dim.
DOMINION GALLERY
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans
la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada
1438 OUEST, RUE SHERBROOKE 845-7471 et 845-7833

FOYER DES ARTS EATON
9^E ETAGE, CENTRE-VILLE
Exposition des peintures
d'artistes canadiens
jusqu'au samedi 16 août
Clarence Gagnon, René Richard, Oscar de Lall, Albert Cloutier, René Gagnon, Léo Ayotte, Gordon Pfeiffer, Marcel Favreau, Ron Simpkins, Jean-Marc Blier, Helmut Gerth, S. Kirshner, Viateur Lapierre, Rolland Montpetit, Gilles Gingras et autres.
EATON

Une explosion de chansons et d'amour! POUR TOUS
MICHEL FUGAIN
ET LE BIG BAZAR
dans
UN JOUR
un film de PIERRE SISSER
Scénario, adaptation et dialogues de MICHEL FUGAIN, ELIE CHOURAQUI, PIERRE SISSER
avec CHARLES GERARD - NATHALIE BAYE - DIDIER KAMINKA
MICHEL BEAUNE et GEORGES STAQUET
Réalisateur 2^e équipe ELIE CHOURAQUI
Musique MICHEL FUGAIN
Lyrics PIERRE DELANOE
Choregraphie PIERRE FUGER
AUSSI 2^E FILM DANS CHAQUE CINEMA
ST-DENIS 1594, ST-DENIS METRO ST-DENIS DEMONTIGNY 849-4211
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU TEL. 353-5960
OMEGA 2 2665, CHEMIN CHAMBLAY PLAZA R. MART LONGUEUIL TEL. 670-0590
CINÉ PARC ST-EUSTACHE CINÉ PARC CHATEAUGUAY

le CINÉMA

Le cri du cœur de Robert Altman

par ANDRÉ LEROUX

Depuis plusieurs années, Robert Altman s'est imposé comme l'un des réalisateurs américains les plus importants...

fait parti de chaque personnage secondaire un personnage principal. Il n'y a pas dans Nashville de figures qui disparaissent à l'arrière-plan...

Le film fonctionne comme une espèce de puzzle dont toutes les pièces s'emboîtent progressivement les unes dans les autres pour nous donner l'image d'une société déchirée par toutes sortes de contradictions internes...

en quelques images, que le spectacle doit continuer coûte que coûte et qu'il n'y a pas de place pour l'apitoiement et pour la mort...

Altman a construit une sorte de boulevant épique tragique que si forme lentement sous nos yeux au fur et à mesure que les innombrables situations se frottent les unes aux autres et s'interpénètrent jusqu'au délire final...

stimulant entre ce qui véhiculent les chansons (une sentimentalité démagogique) et ce que sous-tendent les promesses du politicien (une honnêteté surfaite, artificielle)...

La campagne électorale de Walker se manifeste de diverses façons (panneaux réclames, affiches...) et s'impose un peu partout à travers tout le film...

Altman a tout mis en oeuvre pour nous en restituer les moindres frémissements. S'il a consacré de grandes séquences aux spectacles des chanteurs sur scène, c'est parce que la musique et la façon d'interpréter une chanson définissent mieux que toute autre chose chacun des personnages...

télévision

Table of TV programs for Saturday (SAMEDI) including CBFT, CBMT, CFTM, and CFCF channels.

Table of TV programs for Sunday (DIMANCHE) including CBFT, CFCF, and RADIO-QUÉBEC channels.

Table of TV programs for Monday (LUNDI) including CFTM, CBMT, and RADIO-QUÉBEC channels.

Table of TV programs for Tuesday (MARDI) including CFTM, CBMT, and RADIO-QUÉBEC channels.

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-9660. "Un jour la fête" Sam. 4.30, 8.00, 11.00, 1.00, 4.30, 8.00, et "Les deux filles du paradis" Sam. 6.05, 9.35 Dim.: 2.35, 6.05, 9.35.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 931-3313 "Funny lady" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.

BERRY: 1280 St-Denis 288-2929. "La tour infernale" 1.25, 4.50, 8.15.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303 "Zig Zag" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

sur scène

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: (St-Marc sur le Richelieu) "L'été s'appelle Julie" de M. Dubé, du mardi au vendredi 21h. Sam.: 19h et 22h. Dim.: 20h - Relâche: lundi.

LA BUTTE A MATHIEU: (Val David) Claude Landre. Sur semaine: 21h. Sam.: 20h30 et 23h. Relâche: lundi.

THEATRE DE L'ATELIER: (Sherbrooke) "Si Aurone m'était conté deux fois" de J.C. Germain - du mercredi au dimanche 20h30. Relâche: lundi et mardi.

MAISON DES ARTS LA SAUVEGARDE: 160 N-Dame E. "Les Voyages" de M. Garneau. Du jeudi au samedi: 21h. Relâche du dim. au mercredi.

Advertisement for Canadian Concerts & Artists Inc. / 1975-1976. Includes a table of subscription options (A-ABONNEMENT AU CHOIX, B-ABONNEMENT CONCERTS) and a list of artists and their performance dates.

CTC : il faut mettre fin au fouillis des lois du travail

HALIFAX (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada M. Joe Morris, a exhorté les gouvernements à résoudre les problèmes inhérents au processus de négociation collective au Canada.

« Si les gouvernements ne corrigent pas la situation, ils ne pourront que se blâmer », a-t-il dit à la conférence annuelle de l'Association des agents de médiation du Travail.

Retour de la mission sur la pollution au Japon

TOKYO (AFP) — La mission canadienne de sept membres a terminé hier son séjour d'études de deux semaines au Japon sur le problème des maladies dues à la pollution. Elle s'est intéressée en particulier à la maladie dite de Minamata (du nom d'un petit port japonais) dont les formes similaires ont été constatées dans des réserves indiennes du Canada.

La maladie de Minamata est un empoisonnement au mercure industriel qui doit son appellation au déversement de déchets dans la baie de Minamata et à leur reconcentration dans la chair des poissons et des fruits de mer.

Fin de semaine de protestation à Ste-Scholastique

Face au durcissement d'attitude du ministre fédéral des Transports, M. Charles Drury, qui a fait parvenir ses offres finales aux 253 expropriés de Sainte-Scholastique, le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC) organise, les 8, 9 et 10 août, une fin de semaine de festivités sur une terre de la région.

« Non content de déraciner à jamais la population de nos belles régions, on est en train d'assassiner l'agriculture », déplorent les expropriés qui désirent que tous se rendent compte que « l'agriculture est leur affaire ». La fin de semaine, selon eux, devrait être « un grand ralliement de solidarité ».

Les visiteurs auront accès à des kiosques d'information et de rencontre sur la ferme de M. Noël Lalande. Ils pourront voir des ateliers d'artisanat local, assister à plusieurs spectacles et participer à une visite guidée du territoire exproprié.

Vendredi soir, violonneux, orchestres du cru et chanteurs animeront la foule au cours d'une grande soirée canadienne. Le lendemain, les adultes discuteront, s'informeront et feront la tournée des territoires expropriés tandis que les enfants pourront assister à des spectacles de marionnettes et de théâtre.

Au programme pour la soirée et même la nuit de samedi à dimanche: le théâtre « Euh!... », Pauline Julien, Raymond Lévesque, Isabelle Pierre, Guy Trépanier, Les Paranoïaques, Jacques Normand, puis une épluchette de blé d'Inde et des danses et spectacles locaux.

Dimanche, après la messe sur les lieux du ralliement, les expropriés offrent gratuitement un dîner, arrosé de cidre. Et des imitateurs se chargeront, par la parodie, d'y faire participer les grands ténors politiques, tant du gouvernement fédéral que provincial.

Le Dr Baghdjian élu président de la FGEQ

Au cours de sa dernière assemblée générale, la Fédération des groupes ethniques du Québec a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. Le bureau est formé du Dr Kévork Baghdjian (arménien), président, de M. Jean Tesiorowski (polonais), vice-président, de Mme Jeannine Barbot (haïtienne), secrétaire, de M. Jaroslaw Pryzlak (ukrainien), trésorier du Dr. Nicolas Szolnay (hongrois), relations publiques et de M. José Oliveira (portugais) et M. Jean Michel Popik (slovaque), conseillers.

La Fédération a pour but d'entretenir et de promouvoir l'unité et la coopération entre les différents groupes ethniques sur le plan social, économique, culturel et politique. Elle regroupe 14 sections ethniques: Arméniens, Autrichiens, Baltes, Haïtiens, Hongrois, Indiens, Italiens, Polonais, Portugais, Roumains, Russes, Slovaques, Tchèques et Ukrainiens.

La Fédération représente aussi les groupes ethniques auprès des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Elle organise des cours, sessions d'études, conférences, rencontres pour informer et familiariser ses membres avec la vie canadienne.

aux 4 coins

Hoffa, victime de la Mafia ?

DETROIT (Reuter) — La police envisage actuellement l'hypothèse qu'un acte criminel ait été à l'origine de la disparition de l'ancien dirigeant syndical James Hoffa, a déclaré aux journalistes un membre du Parquet de Détroit. Selon un renseignement reçu par la police, l'ancien chef du syndicat des transports et secteurs connexes disparu il y a deux jours avait rendez-vous avec un des chefs de la mafia, Anthony Giacalone. Mais la police a déclaré n'avoir jusqu'ici aucune preuve que Giacalone ait été pour quelque chose dans cette disparition. La voiture de l'ancien dirigeant syndical a été retrouvée abandonnée jeudi devant un restaurant de la banlieue de Détroit.

Quoi de neuf? Idi Amine se marie

KAMPALA (AFP) — Le maréchal Idi Amine a épousé, vendredi, une nouvelle femme, qui a été la semaine dernière sa co-pilote dans le rallye automobile de l'OUA. Sarah. Le président de l'Ouganda avait présenté cette jeune femme, la semaine dernière, sous le nom de « Miss Sarah ». La cérémonie s'est déroulée dans la matinée au poste de commandement du maréchal à Kampala, en présence du président Mohamed Siad Barre, de Somalie, président sortant de l'OUA, du président de la Mauritanie, Me Moktar Ould Daddash, et de M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Le président Amine avait répudié, l'année dernière, trois des quatre épouses qu'il avait, en bon musulman, et n'avait gardé que la dernière, Madina, originaire du Buganda et ancienne danseuse folklorique des ballets « Heartbeat of Africa ». La nouvelle femme du chef de l'Etat ougandais portait une robe de mariée blanche, tandis que le maréchal, en grand uniforme, resplendissait de toutes ses médailles.

Incendie à la Chrysler anglaise

COVENTRY, Angleterre (Reuter) — Un incendie dans une usine de la compagnie automobile Chrysler à Coventry a provoqué vendredi des dégâts estimés à sept millions de livres sterling, a déclaré un porte-parole de la compagnie. Les dégâts causés à des moteurs stockés dans l'usine sont évalués à quatre millions de livres, et ceux survenus aux locaux, à trois millions de livres. Le sinistre n'a pas fait de victime.

8,4% de chômeurs aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le taux de chômage aux États-Unis est descendu à 8,4 pour cent en juillet contre 8,6 le mois précédent, annonce le Département du Travail. Le recul du chômage a surpris l'administration américaine ainsi que les économistes, qui s'attendaient au contraire à une nouvelle progression du nombre des gens sans travail. Il semble indiquer que l'économie américaine se redresse plus rapidement que prévu. Cette amélioration est en fait plus forte que ne l'indiquent les chiffres. En raison de problèmes techniques dans la préparation des statistiques, le taux de chômage en juin était en fait de 8,9 pour cent, précise le Département du Commerce. Il ajoute que les statistiques de juillet sont plus exactes. Toutes les catégories de la population américaine ont bénéficié du recul du chômage, en particulier les femmes, les noirs et les jeunes. Le chômage reste cependant un problème grave aux États-Unis. 7,8 millions de personnes étaient sans emploi le mois dernier.

Le cri de Tarzan : trois voix

NASHVILLE, Tennessee (AP) — Le fameux cri de Tarzan, qui faisait frémir la jungle, terrifiait les ennemis et réjouissait les amis, était une superposition de trois voix: celles d'un baryton, d'un ténor et d'un gardien de porcs appelant ses animaux. Le mystère a été révélé par Buster Crabbe qui fut un des Tarzan des années 30. D'après Crabbe, le cri avait été inventé par son beau-père Tom Held, alors monteur aux studios de la MGM. Au cours du tournage, je n'avais qu'à ouvrir la bouche en plaçant les

mains en porte-voix. Ultérieurement, on sonorisa et c'est moi qui avais l'air de crier ». Crabbe, qui a 67 ans aujourd'hui, fut le seul nageur américain à décrocher une médaille d'or aux Jeux olympiques de 1932, à Los Angeles; ce fut le début de sa carrière. Il comptait alors terminer des études de droit et ouvrir un cabinet à Hawaii, où il est né. Mais, dit-il, on me sortit tout mouillé de la piscine et on a fait de moi un acteur. On m'offrait \$100 par semaine pour commencer, ce qui était bien plus que les \$8 par semaine que je gagnais comme magasinier.

« Et puis, une fois dans le cinéma, j'y suis resté ». Crabbe demeure dans une excellente forme physique. Il continue de nager tous les jours et s'exerce toutes les semaines dans un gymnase proche de chez lui.

Il pleut à verse dans le Sahel

N'DJAMENA (Reuter) — Depuis l'avènement de la sécheresse dans le Sahel, il n'avait jamais tant plu dans la capitale tchadienne. Il est tombé 67,2 mm d'eau jeudi à N'Djamena. Certes, il ne s'agit pas d'une précipitation record, précise le service météorologique, mais elle a provoqué des inondations dans divers quartiers et un enfant de six ans s'est noyé dans une marre dépassant un mètre de profondeur. En outre, les canalisations étant insuffisantes, plusieurs maisons se sont écroulées sapees par les eaux qui ne pouvaient s'écouler normalement. Les dégâts sont importants et risquent de l'être encore plus aux prochaines précipitations. Après la sécheresse dont les méfaits ne sont pas encore oubliés, N'Djamena vit une autre calamité, celle des pluies abondantes.

La vie du Christ à la télévision

LONDRES (Reuter) — L'acteur britannique Robert Powell va jouer le rôle principal dans un feuilleton télévisé intitulé « La vie du Christ », qui sera dirigé par le metteur en scène italien Franco Zeffirelli, et patronné par la compagnie automobile américaine General Motors. Peter O'Toole interprétera le personnage de Jean Baptiste. Lord Olivier a accepté de jouer un rôle important dans le film, qui sera réalisé par la compagnie indépendante « Associated Television » et présenté sur le petit écran en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir de Noël 1976.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16, 17

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal
Service d'anatomie pathologique

L'Hôpital requiert les services de:

CYTOTECHNOLOGISTE
pour son département de cytologie extolitaire.

Les candidates devront:
Être membre de l'Association des Technologistes Médicaux de la Province de Québec et posséder un diplôme en cytotechnologie.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de s'adresser à:

M. Fernand Roy,
Bureau d'emploi
1560 est. rue Sherbrooke,
Montréal

Institution privée demande des professeurs à temps partiel:

Ecologie, sec. I (12 périodes)
Anglais, sec. III (8 périodes)

Faire parvenir curriculum vitae avant le 7 août à:
Dossier 2544
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

COORDONNATEUR CONSULTATION

Lieu de travail: Hull, Québec

Emploi permanent. Echelle de salaire de \$10.000 à \$15.000 par année.
Date finale pour faire parvenir curriculum vitae:
Le 11 août 1975.

Adresse: Conseil Général de Développement de l'Outaouais
C.P. 697,
Hull, Québec

Pré-requis:
• Diplôme universitaire en administration, gestion, économie, aménagement ou planification et 4 à 5 ans d'expérience pratique comme cadre intermédiaire.
• Ou un diplôme de niveau collégial et au moins 10 ans d'expérience comme cadre intermédiaire.
• Très bonne connaissance des organismes du milieu et des structures gouvernementales, régionale, provinciale, fédérale, spécialement celles de l'OPDQ.
• Capacité de travailler en équipe.

CITÉ DE VERDUN

SERVICE DU PERSONNEL
INGÉNIEUR MUNICIPAL

FONCTION:
Sous la direction de l'ingénieur de la Cité, effectue un travail en génie municipal.

QUALIFICATIONS:
— Être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.
— 2 à 3 ans d'expérience en génie municipal.

AVANTAGES:
— Traitement jusqu'à \$17.500.
— Avantage sociaux habituels
— Allocation d'automobile.

Toutes demandes d'emploi doivent être envoyées au sous-signé, en y incluant le curriculum vitae:

M. Gérard Guay, C.R.I.
Directeur du Personnel
4555 ave. Verdun
Verdun, P.Q.
H4G 1M4

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE
POSTE

PSYCHOLOGUE

SERVICES:
Service de Consultation en Alcoolisme et autres Toxicomanies.

FONCTIONS:
Travail d'évaluation et de thérapie (individuelle et de groupe) au sein d'une équipe multidisciplinaire auprès d'une clientèle qui fait un usage abusif d'alcool et autres psychotropes et de leur entourage significatif.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en psychologie (orientation clinique)
— Expérience de travail dans le domaine souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae détaillé pour le 8 août 1975 à:

Directeur des Ressources Humaines
Le Centre de Services Sociaux de l'Estrie
594 Boulevard Queen nord
Sherbrooke, Québec
J1H 3R7

CENTE HOSPITALIER L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC
CHEF COMPTABLE

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur financier planifier, diriger, contrôler et coordonner les activités relatives aux opérations comptables et statistiques dans le but d'assurer une saine gestion.

Exigences:
— Détenir un diplôme de premier cycle universitaire dans un domaine pertinent.
— Posséder un minimum de deux années d'expérience.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae en y joignant vos attestations d'études avant le 9 août 1975 à:

Direction du Personnel
Hôtel-Dieu de Québec
11, Côte-du-Palais,
Québec 4, P.Q.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE
POSTE:

Chef de section
(poste de cadre)
Service social du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, (C.H.U.S.)

FONCTIONS:
Sous la direction du chef des services sociaux hospitaliers de la région no 05, il planifie, organise, coordonne et évalue les activités du service et répond des objectifs de service pour ce Centre Hospitalier.

EXIGENCES:
Formation Universitaire en Service Social, de préférence de niveau maîtrise; expérience clinique en milieu hospitalier préférée, expérience comme superviseur ou chef de service souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 8 août 1975, à:

Directeur des Ressources Humaines
Centre de Services Sociaux de l'Estrie
594 Boulevard Queen Nord,
Sherbrooke, Québec
J1H 3R7

CENTRE HOSPITALIER L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC
DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)
DES SOINS INFIRMIERS

Fonctions:
Sous l'autorité de la Directrice des Soins Infirmiers, assurer certaines responsabilités prévues à la loi et aux règlements tel que: élaborer des normes pour évaluer la qualité des soins. Identifier les besoins de personnel. Coordonner les activités de l'équipe volante.

Exigences:
Détenir un Baccalauréat en Sciences Infirmières et/ou en administration.
Posséder trois (3) années d'expérience pertinente.
Membre de l'O.I.I.Q.

Voulant tenir compte de la personne humaine dans notre style de gestion, nous recherchons un (une) candidat (e) désireux d'atteindre nos objectifs.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 août 1975 à:

Direction du personnel,
Hôtel-Dieu de Québec
11, Côte du Palais
Québec 4, P.Q.

Canadian International Development Agency Agence canadienne de développement international

Université du Québec à Montréal

ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE EN RÉPUBLIQUE DU MALI

L'Agence canadienne de développement international, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, recrute une équipe de spécialistes qui sera affectée à l'alphabétisation fonctionnelle des adultes de la région cotonnière du Mali. Les postes suivants sont à combler dans les plus brefs délais:

- Un pédagogue/planificateur et responsable de groupe
- Un gestionnaire
- Un sociologue
- Un imprimeur (machine offset)
- Un spécialiste de l'audio-visuel

Poste
1. PÉDAGOGUE/PLANIFICATEUR ET RESPONSABLE DE GROUPE.

Fonctions

- Coordonner le travail de l'équipe canadienne.
- Concevoir, planifier et superviser les opérations en collaboration avec le Coordonnateur et le Directeur malien de l'alphabétisation fonctionnelle.
- Assurer le lien entre la direction malienne, l'ACDI et l'UQAM.

Conditions d'admissibilité

- Formation pédagogique pour le niveau élémentaire ou le niveau andragogique.
- Expérience de direction de personnel.
- Expérience d'animation pédagogique et de production d'instruments didactiques.
- Expérience de vie et de travail en Afrique tropicale.

Poste
2. GESTIONNAIRE

Fonctions

- Mettre en place un système de gestion et de contrôle financier pour le Centre national de production et de documentation du Service de l'alphabétisation fonctionnelle du Mali.
- Former un homologue malien.

Conditions d'admissibilité

- Formation aux fonctions administratives pertinentes (niveau universitaire).
- Expérience administrative d'au moins deux (2) ans.

Poste
3. SOCIOLOGUE

Fonctions

- Etablir les caractéristiques ethnologiques de la population - cible.
- En collaboration avec une équipe universitaire de consultants en évaluation, élaborer et appliquer des instruments de mesure des changements culturels, sociaux et économiques des alphabétisés.
- Conseiller les membres de l'équipe canadienne dans leurs rapports personnels et professionnels avec la population malienne.

Conditions d'admissibilité

- Formation sociologique (accent sur l'ethnologie et l'économie) de niveau universitaire.
- Expérience de recherche et/ou d'assistance technique au sein d'une société pré-industrielle.

Poste
4. IMPRIMEUR

Fonctions

- Superviser l'exécution de toutes les étapes de l'impression par procédé offset.
- Assurer l'entretien et les réparations mineures de l'équipement d'imprimerie.
- Former un homologue malien.

Conditions d'admissibilité

- Expérience de direction de personnel technique et auxiliaire.
- Aptitude au travail de formation professionnelle.

Poste
5. SPÉCIALISTE DE L'AUDIO-VISUEL

Fonctions

- Concevoir et réaliser des instruments didactiques faisant appel aux procédés graphiques, photographiques et cinématographiques.
- Suivre l'entretien et de ces instruments.
- Assurer l'entretien et les réparations mineures d'appareils audio-visuels simples.

Conditions d'admissibilité

- Formation pédagogique et audio-visuelle de niveau universitaire.
- Expérience d'au moins deux (2) ans d'application de l'audio-visuel à l'enseignement.

Conditions de travail

- Contrat de deux (2) ans signé avec l'ACDI.
- Traitement égal, au salaire actuel.
- Indemnité de service à l'étranger et autres avantages.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être présentées à l'adresse suivante au plus tard le 11 août 1975:

Le Coordonnateur
Projet ACDI/UQAM/Mali
Pavillon Lafontaine (Local 2241)
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal, Québec.
No. de téléphone: (514) 876-3250

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 16, 17

HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

PHYSICIEN OU INGÉNIEUR

Physicien ou ingénieur requis pour travailler dans une équipe de Physique Bio-Médicale qui s'intéresse à l'application des méthodes physico-mathématiques, au diagnostic et à la thérapie. L'activité de l'équipe est consacrée à 75% au service et 25% au développement.

Le candidat devrait posséder un diplôme de 1er cycle, de préférence du 2e cycle, en physique ou génie (ou leur équivalent) et être intéressé en électronique.

Salaires selon l'expérience et les diplômes.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Mme Rita David-Desroches,
Bureau d'emploi,
1560 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

REQUIERT LES SERVICES

- a) un professeur en électricité
- b) un professeur en agrotechnique
- c) un professeur en mécanique automobile
- d) un professeur en cuisine professionnelle

QUALIFICATIONS:

Diplôme d'études pertinentes et un minimum de 3 années d'expérience industrielle.

Les candidats intéressés devront communiquer, à compter du 4 août avec Monsieur Augustin Robichaud à (514) 348-4951.

ASSOCIÉ EN RECHERCHES MÉDICALES

L'ENTREPRISE:

Une importante compagnie de produits pharmaceutiques orientée vers la recherche et ayant des installations modernes situées dans la banlieue ouest de Montréal.

LE POSTE:

Relevant du directeur des services médicaux, le titulaire participe au contrôle de la réclame, à la dissémination de renseignements scientifiques sur tous les produits vendus par l'entreprise et à la formation médicale des visiteurs médicaux. Il aide aussi à la planification, à la mise au point, à la surveillance, au traitement des données et à l'analyse des essais cliniques.

LE CANDIDAT:

Devra avoir un diplôme universitaire dans l'une des disciplines suivantes: pharmacie, pharmacologie ou un domaine connexe. Devra aussi posséder de l'expérience pratique ou une bonne connaissance du fonctionnement de l'industrie pharmaceutique. La facilité à communiquer oralement et par écrit, en français et en anglais, est indispensable.

Si cette offre vous intéresse, écrivez en toute confiance et en donnant les détails nécessaires au:

Chef du service de l'embauchage
Laboratoires Merck Frosst
C.P. 1005
Pointe-Claire - Dorval 700, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Youville

POSTE OUVERT

DIRECTEUR ADJOINT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE PARÉ - CLASSE II

ATTRIBUTIONS: Le directeur adjoint à la formation professionnelle assiste le directeur et assume la responsabilité du secteur de la formation professionnelle de l'école. À la demande du directeur de l'école, il peut le remplacer et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci. Cependant, en cas d'absence et d'incapacité d'agir du directeur de l'école, le directeur adjoint désigné à cette fin remplit les fonctions de directeur et en assume les responsabilités, jusqu'à tel moment où la commission nomme un nouveau directeur.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ: L'autorisation personnelle permanente d'enseigner. Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité. Une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe. Une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, selon les responsabilités du poste.

SALAIRE: Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir les offres de service et le curriculum vitae à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOUVILLE
SERVICE DU PERSONNEL
200, RUE ELLICE
BEAUHARNOIS, QUÉBEC.
En mentionnant le poste 75-2.
DATE LIMITE: Le 8 août 1975 à 12 heures.

POSTE OUTRE-MER - AFRIQUE OCCIDENTALE

DIRECTEUR DU SERVICE D'ENTRETIEN

Salaires: jusqu'à \$21,000/an + 25% en monnaie locale

Poste: Responsable des réparations et des programmes d'entretien d'équipements miniers, mobiles ou fixes. Supervisera le travail du magasin et le travail sur le terrain. Devra faire les commandes de pièces détachées et en organiser l'expédition.

Qualifications: Diplôme d'ingénieur de préférence. Sérieuse formation technique exigée. Au minimum 5 ans d'expérience au niveau de directeur. Expérience nécessaire dans la réparation et l'entretien de pelles électriques, foreuses, équipement de terrassement et grosses machines Diesel. Capacités administratives éprouvées.

DOIT COMMUNIQUER EFFICACEMENT EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

HALCO (Mining) Inc. est un consortium international nord-américain (États-Unis et Canada) et de compagnies européennes d'aluminium exploitant la plus importante mine de bauxite du monde en République de Guinée, Afrique Occidentale.

Les avantages sociaux comprennent l'habitation dans un cadre moderne, logements meublés et climatisés; soins médicaux gratuits et assurance-vie. Scolarité gratuite (de la maternelle à la 8e) ainsi que de généreuses allocations pour payer les études après la 8e ailleurs qu'en Afrique Occidentale. Six semaines de vacances par ans avec transport aérien payé. Ceci est une occasion unique de réaliser des économies substantielles.

LES ENTREVUES AURONT LIEU À MONTRÉAL.

Adresser curriculum vitae en anglais, en donnant une description détaillée de votre expérience pratique à:

M.C. Peplow - Directeur de l'Emploi
HALCO (Mining)
900 Two Allegheny Center, Pittsburgh, Pa, 15212 USA

Nous avons une carrière passionnante et rémunératrice à offrir dans l'est de Montréal à une personne équilibrée, intelligente et énergique, ayant une éducation parfaite, un bon degré d'instruction, connaissant l'anglais et pouvant traiter avec des cadres à tous les niveaux. Doit avoir le sens de la vente et de l'organisation. Territoire protégé. Salaire de base, bénéfices marginaux très intéressants.

Envoyer curriculum vitae à:

Dossier 2545, Le Devoir, Montréal



HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Centre hospitalier universitaire ultra-spécialisé en Pédiatrie & Obstétrique-Gynécologie,

est à la recherche d'une (1)

INFIRMIÈRE-CHEF

pour son service de Neuro-Chirurgie

Exigences d'emploi:

- Membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers de la Province de Québec.
- Baccalauréat en Sciences Infirmières de préférence.
- Expérience en administration.
- Formation et/ou expérience dans le champ clinique concerné.

S'adresser à:

Danielle Lemire
Bureau d'emploi
3175 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 731-4931 poste 602

LA COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

requiert les services d'un (1)

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN MOYENS D'ENSEIGNEMENT

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du coordonnateur des moyens d'enseignement (bibliothèque et audio-vidéothèque), et selon sa formation, voir à l'application des politiques relevant de la commission quant à l'organisation et à la gestion des bibliothèques ou des techniques audio-visuelles. Selon sa formation, il voit à l'initiation des enseignants et des étudiants à l'usage de la bibliothèque et les assiste dans leurs recherches ou est chargé de promouvoir l'usage des techniques audio-visuelles, d'assurer une utilisation rationnelle de l'équipement et de faire progresser son secteur en fonction des développements technologiques. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès des enseignants et peut assumer toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en bibliothéconomie ou en audio-visuel.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (Personnel professionnel).

DATE LIMITE:

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra faire parvenir son offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant 17:00 heures, le 13 août 1975, à:

Directeur des Services au Personnel,
Commission scolaire Rouyn-Noranda,
70, rue des Oblats (C.P. 548),
Rouyn, Qué.



Université Laval

FACULTÉ DE MÉDECINE LE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE recherche un

DIRECTEUR DE PROJET

pour son projet d'implantation d'un système d'information dans les centres de soins généraux.

Le travail consiste à:

- diriger une équipe de professionnels dans leur travail d'implantation du système d'information dans une trentaine de centres de soins généraux de la province de Québec (C.L.S.C., U.M.F. et autres);
- assurer la coordination et l'intégration des efforts de recherche avec la partie "opérations";
- veiller à l'établissement et à la réalisation des objectifs du secteur "opérations" et à ceux du secteur "développement" ou "recherche".

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance du domaine de la santé et de son environnement;
- une expérience administrative;
- une formation orientée vers les systèmes;
- un deuxième cycle ou une expérience de recherche comparable;
- salaire à discuter. Le candidat bénéficiera de tous les avantages sociaux habituels.

FAIRE PARVENIR VOTRE "CURRICULUM VITAE" AVANT LE 17 AOÛT À:

M. Claude Poirier, Ing.,
Département de médecine sociale et préventive
Faculté de Médecine
Pavillon Vandy
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

C.L.S.C. MISSISQUOI

(Bedford)

recherche

UN TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

Fonctions:

— Participe au programme de consultation sociale (prise de contact et traitement à court terme).

— Collabore à l'élaboration et l'application de programmes d'éducation, d'information, de prévention s'adressant à des groupes d'usagers du centre.

Qualifications:

- Diplôme universitaire en service social.
- Connaissance approfondie des techniques d'interventions individuelles.
- Expérience de travail social auprès de groupe.
- Aptitude à innover dans le domaine de la prévention sociale.
- Capacité de travailler en équipe.
- Expérience de 2 ans.

Salaires:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 août à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Missisquoi
a/s Pierre Morin
C.P. 230
Bedford, Qué. J0J 1A0

hôpital de Chicoutimi inc.

Centre hospitalier ultra-spécialisé de 636 lits

recherche

UN(E) ADJOINT(E) À LA DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

(Section administration du personnel infirmier)

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité de la Directrice des soins infirmiers, le titulaire de ce poste analyse, détermine et contrôle l'utilisation du personnel infirmier. De plus, il assume le contrôle administratif du bloc opératoire et remplace la Directrice en son absence.

EXIGENCES:

- droit de pratique de l'O.I.I.C.
- formation et/ou expérience pertinente en administration;
- expérience valable en soins infirmiers;
- sens de l'organisation;
- habileté à diriger et à travailler en équipe.

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, certificat de naissance et attestations d'études au plus tard le 11 août 1975 à:

Claude Gendron
Chef de l'embauchage
Hôpital de Chicoutimi Inc.
C.P. 1006,
Chicoutimi, Qué.
(418) 549-2195 loc. 281.

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

COORDONNATEUR DU CENTRE DES MEDIA

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il est responsable de la planification, de la direction, de l'administration des ressources humaines, financières et matérielles du centre, lequel regroupe les services de bibliothèque, d'audiovidéothèque et d'audio-visuel. Il doit également veiller à l'efficacité de ces services et voit à l'application des politiques pédagogiques déterminées après consultation des organismes concernés. Il doit se tenir à l'affût des nouveaux développements dans le domaine pédagogique et voit à un rendement maximal des médias documentaires et technologiques dans le processus d'apprentissage.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire de premier cycle, ou l'équivalent, avec spécialisation appropriée.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente, un candidat sera nettement avantagé devant une expérience cumulée dans les réseaux d'enseignement ou de façon polyvalente.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation. Minimum \$11,249.00, maximum \$19,087.00.

BIBLIOTHÉCAIRE

DÉFINITION DU POSTE:

Responsable du service des techniques documentaires du centre des médias.

FONCTION:

SOUS LA DIRECTION DU COORDONNATEUR DU CENTRE DES MEDIA

- établir et appliquer les politiques relatives à l'organisation et la gestion du service;
- responsable de l'acquisition, du catalogage et de la préparation matérielle de tous genres de documents;
- superviser l'ensemble des opérations ayant rapport à l'acquisition et au traitement technique des documents acquis ou produits par le Collège: procédures d'achat, catalogage et classification, organisation matérielle;
- coordonne l'inventaire;
- dirige le personnel de son service.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- diplôme universitaire en bibliothéconomie
- expérience pertinente.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:

Selon la politique administrative et salariale en vigueur. Minimum \$9,162.00, maximum \$13,304.00.

PROFESSEUR en TECHNIQUES INFIRMIÈRES PÉDIATRIE

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents attestant leur scolarité et leur expérience à:

Monsieur Jean Dagnault,
Secrétaire général et directeur des services au personnel,
Collège de Thetford Mines,
671 Sud, Boul. Smith,
Thetford Mines, Qué. G6G 1N1

Université du Québec à Montréal

LE DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE

recherche des

CHARGÉS DE COURS

pour la session d'automne '75 pour les cours suivants:

- SCT-1080 (01) Commentaires de cartes géologiques
- SCT-1080 (02) Commentaires de cartes géologiques
- SCT-3070 Géologie structurale 1
- SCT-5570 Géologie structurale 11 (tectonique)
- SCT-5530 Paléo-écologie

Exigences: Diplôme de Maîtrise.

S'adresser au:

Département des Sciences de la Terre
UQAM, Tél.: 876-3343

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

Recherche

(2) CONSULTANTS PSYCHO-SOCIAL

(auprès de la Cour du Bien-Etre Social).

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES:

- expertise à la demande de la cour;
- présence, conseil auprès des juges;
- liaison entre la cour et les différentes ressources du milieu: filiales ou services du C.S.S., C.A., et C.H.

EXIGENCES:

- diplôme universitaire en service social, en psychologie, en psycho-éducation ou en criminologie;
- une expérience pertinente exceptionnelle pourra être considérée pour des candidats d'autres formations.

SALAIRE: selon les normes en vigueur au M.A.S.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande par écrit, incluant curriculum vitae avant le 18 août 1975 au:

Directeur du personnel,
C.S.S. S.L.S.J.C.,
599 rue Hotel-Dieu,
Chicoutimi, QUÉBEC.
Tél.: (418) 545-9408

LE COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT

REQUIERT LES SERVICES DE

TROIS (3) PROFESSEURS À TEMPS COMPLET POUR LE SECTEUR AÉROTECHNIQUE (PRÉ-VOL)

CONCOURS 75-E-83

- Professeur d'HELICOPTÈRE cours no.: 280-563-74
- Diplôme universitaire de premier cycle et/ou expérience pertinente dans l'aéronautique, spécialement en hélicoptère.
- Licence A.M.E. (R) serait un atout majeur.

CONCOURS 75-E-82

- Professeur de CELLULE (pratique) cours no.: 280-110-74
- Diplôme universitaire de premier cycle et/ou expérience pertinente dans l'aéronautique
- Connaissance pratique du travail du bois aéronautique
- Licence A.M.E. (A) serait un atout majeur

CONCOURS 75-E-84

- Professeur d'INSPECTION, RÉPARATION ET MODIFICATION cours no.: 280-513-74
- Diplôme universitaire de premier cycle et/ou expérience pertinente dans l'aéronautique
- Expérience spéciale dans le travail du métal en feuille et la reconstruction d'avion
- Licence A.M.E. (A) serait un atout majeur

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 12 août 1975 à 17h aux:



Services au personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, Chemin Chambly
Longueuil, Qué.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 17

COORDONNATEUR PROGRAMMATION

Lieu de travail: Hull, Québec
 Emploi permanent. Echelle de salaire de \$10,000 à \$15,000 par année.
 Date finale pour faire parvenir curriculum vitae: le 11 août 1975.
 Adresse: Conseil Régional de Développement de l'Outaouais, C.P. 967, Hull, Québec
Pré-requis:
 • Un diplôme universitaire en administration, gestion, économie et 4 ans d'expérience pratique comme cadre intermédiaire.
 • Ou un diplôme de niveau collégial et au moins 10 ans d'expérience comme cadre intermédiaire.
 • Très bonne connaissance des organismes du milieu et des structures gouvernementales régionale, provinciale et fédérale.
 • Très bonne connaissance des méthodes de programmation.
 • Capacité de travailler en équipe.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC. OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: 22/75
POSTES:
 Trois Professionnels
ENDROITS:
 Val d'Or, Amos et Ville-Marie.
PROGRAMME:
 Enfance.
FONCTIONS:
 Sous l'autorité du directeur de bureau, assurent les services nécessaires aux jeunes référés à la Cour de Bien-Être Social.
ATTRIBUTIONS MAJEURES:
 — Effectuent de la présence-conseil auprès des Juges lors des comparutions des jeunes en Cour (art. 15 et 20).
 — Procèdent aux évaluations psycho-sociales des jeunes et formulent aux Juges des recommandations quant à leur orientation (art. 15 et 20).
 — Appliquent la mesure de probation et toute autre mesure décidée par la Cour en faisant appel aux ressources complémentaires du milieu (art. 20).
 — Effectuent et assurent les placements des jeunes délinquants en Centres d'Accueil et en Familles d'Accueil.
 — Accomplir toute autre tâche pertinente à sa fonction à la demande du supérieur immédiat.
QUALIFICATIONS:
 — Diplôme universitaire en service social, criminologie, psychologie.
 — Une formation collégiale en assistance sociale complétée par un minimum d'expérience pourra être prise en considération.
CONDITIONS:
 Salaires et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur.
DISPONIBILITÉ:
 Immédiate.
 Faire toute demande avant le 13 août 1975 au:
Directeur des Ressources Humaines, 282, 1ère avenue est, Amos.

CENTRE BERTHELET INC.

requiert les services d'un RESPONSABLE DE L'ADMISSION

Un (1) poste disponible.
Responsabilité:
 — Sous l'autorité du Coordonnateur d'hébergement, diriger et contrôler le mouvement des pensionnaires (entrée, sortie, transfert) et les relations avec les diverses instances juridiques et sociales.
 — Superviser et diriger le service d'Admission.
 — Préparer, étudier les dossiers, déterminer l'admissibilité recommander l'insertion dans le service approprié, tenir et observer le calendrier des admissions.
 — Fournir les rapports et statistiques relatifs à l'admission.
Exigences:
 — Formation universitaire en criminologie ou psychologie.
 — Expérience pertinente dans le secteur des Affaires sociales, de préférence à un poste de responsabilité.
Traitement:
 Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
 Les demandes doivent parvenir avec curriculum vitae avant le 18 août 1975 au:
Directeur du personnel, Centre Berthelet inc., 8029, 83e avenue, Rivière-des-Prairies H1C 1S4

LA COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

requiert les services d'un (1) COORDONNATEUR DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

ATTRIBUTIONS:
 Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le coordonnateur des moyens d'enseignement organise, coordonne, anime et développe les activités propres à son secteur (bibliothèque et audio-vidéothèque) de façon à se que les moyens d'enseignement soient de véritables instruments pédagogiques.
 Il anime le personnel de direction des écoles et le personnel enseignant dans l'utilisation rationnelle et optimale des techniques audio-visuelles.
 Il conseille et assiste les enseignants dans la production du matériel audio-visuel : bandes magnétiques et magnétoscopes, diapositives, etc...
 Comme membre de l'équipe de gestion des services de l'enseignement, il participe à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ces services.
 Il évalue le personnel sous sa responsabilité et accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur des services de l'enseignement.
QUALIFICATIONS REQUISES:
 — Diplôme universitaire terminal avec spécialisation ou concentration en audio-visuel ou en bibliothéconomie scolaire.
 — Cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence dans le milieu de l'enseignement.
Traitement:
 Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (Document numéro 2).
DATE LIMITE:
 Toute (e) candidat (e) intéressé (e) devra faire parvenir son offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant 17:00 heures, le 13 août 1975, à:
Directeur des Services au Personnel, Commission scolaire Rouyn-Noranda, 70, rue des Oblats, (C.P. 548), Rouyn, Qué.



OFFRE D'EMPLOI D'UN ANIMATEUR EN ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Le Cégep de Rimouski requiert les services
FONCTIONS:
 Sous la responsabilité du directeur des services aux étudiants et à l'intérieur de l'équipe du Service d'animation, il est principalement responsable:
 1. d'élaborer des programmes assurant une qualité de vie communautaire pour les étudiants;
 2. d'aider les étudiants à identifier dans le milieu les situations qui les préoccupent et à entreprendre les actions pertinentes;
 3. d'assurer le fonctionnement efficace de groupe d'appartenance au niveau des concentrations;
 4. d'être personne-ressource à la solution des problèmes de vie communautaire de ces groupes;
 5. de répondre à des besoins spécifiques de certains groupes étudiants en collaboration avec d'autres personnes-ressources.
QUALIFICATIONS REQUISES:
 Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, de préférence en service social et travail social avec spécialisation en intervention sociale collective ou diplôme en génagogie ou relations humaines.
 Des formations très connexes seront considérées.
Traitement:
 Echelle de salaire en révision variant de \$8696 à \$18,189.00 selon la scolarité et l'expérience. Avantages sociaux usuels.
 Les candidatures devront parvenir au plus tard le 7 août 1975 au bureau du directeur du personnel avec le curriculum vitae.
Bureau du directeur du personnel, Cégep de Rimouski, 60 ouest, de l'Évêché, RIMOUSKI.

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX ET L'ESTRIE

POSTE: CHARGÉ DE PROJET (G.P.O.)

DESCRIPTION:
 Personne relevant de la direction générale de l'établissement. Dans le cadre d'un projet d'implantation d'un système de gestion par objectifs (G.P.O.), cette personne assumera la responsabilité de planifier, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble du processus d'implantation de ce mode de gestion. Cette personne sera responsable de l'équipe d'implantation et devra jouer un rôle d'animateur du projet.
EXIGENCES:
 — Posséder une formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines.
 — Avoir une connaissance du domaine des services sociaux.
 — Posséder deux à trois ans d'expérience dont au moins une en gestion par objectifs.
 — Posséder des connaissances et habiletés personnelles en gestion du personnel, animation de groupe, en communications etc...
 — Posséder une bonne capacité d'analyse et de synthèse.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
 — Personne embauchée sur une base contractuelle.
 — Le salaire sera à discuter selon les qualifications de la personne.
 Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 8 août 1975, à l'adresse suivante:
Directeur des Ressources Humaines, Le Centre de Services Sociaux, 594, Boul. Queen nord, C.P. 996, Sherbrooke, Qué. J1H 5L3

HÔPITAL CHIBOUGAMAU LTÉE

RECHERCHE DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

FONCTION: Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire de ce service, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives aux soins infirmiers.
EXIGENCES: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.
 N.B. L'expérience pourrait compenser le degré de scolarité. Un minimum de cinq (5) ans de travail comme infirmière et de plus, avoir une expérience valable comme surveillant(e) ou infirmier(ère)-chef.
Traitement: \$14,721 à 20,752 selon les qualifications.
COORDONNATEUR (TRICE) DES ACTIVITÉS DE SOIR OU DE NUIT (SURVEILLANT(E))
FONCTION: Sous l'autorité immédiate du directeur(trice) des soins infirmiers, le titulaire, coordonne et contrôle les activités de l'établissement le soir ou la nuit.
EXIGENCES: Être infirmier(ère) autorisé(e) et être membre en règle de l'O.I.I.Q. Posséder une expérience de deux ans administratif ou l'équivalent.
POSTE DISPONIBLE: A temps complet, et à temps partiel régulier.
Traitement: \$12,059 à 16,999 selon les qualifications.
(5) INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)
FONCTION: Infirmier(ère) autorisé(e).
EXIGENCES: Être infirmier(ère) autorisé(e) et être membre en règle de l'O.I.I.Q.
POSTE DISPONIBLE: A temps complet dans le service de soins infirmiers. A temps complet sur l'équipe volante pour remplacer les absences prolongées.
Traitement: Selon la convention collective en vigueur présentement, plus prime d'éloignement, possibilités de demeurer à la résidence des infirmières.
 Toutes personnes intéressées à faire carrière dans notre institution peuvent faire parvenir leur curriculum vitae au directeur général, ou communiquer avec celui-ci:
Directeur général, Hôpital Chibougamau Ltée, 51, 3ième Rue, Chibougamau, Qué. G8P 2K8, Téléphone: (819) 276-2676, ext. 114, ou 115

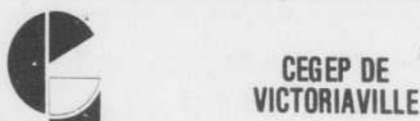
BIBLIOTHÉCAIRE DIPLÔMÉ

La Société des Artistes Professionnels du Québec et Métiers d'Art du Québec sont à la recherche d'un bibliothécaire diplômé.
Fonction:
 Monter, alimenter et animer un centre de documentation commun aux deux organismes.
Lieu de travail: Montréal.
Salaire:
 Selon les échelles en vigueur dans la Fonction publique du Québec.
 Faire parvenir curriculum vitae et tout détail pertinent au:
Secrétariat, Métiers d'Art du Québec, 4547, rue St-Denis, Montréal, Qué.
 Inscrive au bas de l'enveloppe: Centre de documentation M.A.Q. - S.A.P.Q.



PROFESSEUR D'HISTOIRE

Le Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke sollicite des candidatures dans les domaines suivants:
 — histoire économique et sociale du Canada (XIXe - XXe s.)
 — histoire des Etats-Unis.
Qualifications:
 Doctorat ou l'équivalent.
 Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 11 août 1975 à:
Monsieur André Lachance, directeur Département d'histoire Université de Sherbrooke Tél.: 1-819-565-4660



Poste ouvert PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

Le Cégep de Victoriaville sollicite des candidatures pour un
à temps plein pour une période de deux ans.
Exigences:
 Diplôme universitaire de premier cycle dans la matière d'enseignement et connaissance de l'informatique pour les cours: 420-911, 420-912, 420-919.
Date limite:
 Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature avant le 8 août 1975 au bureau du:
Secrétaire général, M. Rodrigue Gagnon, 475 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, Qué. Tél. (819) 758-1571, postes 211-213



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le C.E.G.E.P. de Rimouski requiert les services d'un
DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONCTIONS:
 — Le directeur général remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) de l'ensemble des champs d'activités du collège: l'enseignement quant aux techniques et quant aux méthodes, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat.
 — Il veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration dont il est membre et du comité exécutif qu'il préside;
 — Il voit à l'élaboration des politiques du collège conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les collèges et aux politiques du ministère de l'Éducation du Québec visant l'ensemble des collèges;
 — Il accomplit tout autre tâche que lui confie le conseil d'administration ou le comité exécutif.
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
 La fonction de directeur général nécessite:
 a) une formation universitaire (comportant de préférence un diplôme de second cycle) exigeant au moins dix-sept (17) ans de scolarité;
 b) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
 c) une vaste expérience de l'administration de préférence dans le système d'enseignement.
Traitement:
 — Echelle de salaire (en révision) variant de \$24,473 à \$27,873;
 — Avantages sociaux usuels;
 Les candidatures, avec curriculum vitae, doivent parvenir avant le 30 août 1975 à l'adresse suivante:
Président du conseil d'administration, Cégep de Rimouski, 60 ouest rue de l'Évêché, RIMOUSKI.

NOTAIRE

Compagnie immobilière cherche jeune notaire. Perspective d'avenir intéressante. Bon salaire.
 Prière de téléphoner:
523-3104

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS POSTE OUVERT

POSTE:
 Préposé(e) à l'enfance exceptionnelle
ENDROIT:
 Administration des programmes (siège social)
FONCTIONS:
 Rendre des services dans un caseload d'enfants
QUALIFICATIONS:
 Diplôme universitaire en service social
SALAIRE:
 Selon l'échelle P-1 de la convention collective
 PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 15 AOÛT, 1975.
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES, C.S.S.O., 105, Boul. du Sacré-Coeur, Hull, P.Q. J8X 1C5

Le C.L.S.C. du Marigot (Pont-Viau, Laval-des-Rapides, Vimont) est à la recherche d'un(e) Directeur(trice) général(e)

Fonctions:
 Sous l'autorité du Comité de Citoyens.
 • Il (elle) collabore avec le Conseil d'Administration à la réalisation des objectifs et des orientations du comité de Citoyens.
 • Il (elle) est responsable de l'administration générale du C.L.S.C.
 • avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire, et en continuité avec les besoins définis par le milieu et les orientations prises par le Conseil d'administration, les groupes populaires et le Comité de Citoyens, il (elle) veillera à l'implantation, la coordination, l'exécution et l'administration des programmes et services.
 • Il (elle) voit à établir et à maintenir des relations avec les groupes du milieu, le réseau et le Ministère des affaires sociales.
 • Il (elle) s'assure que les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Citoyens disposent de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.
Exigences:
 • expérience pratique de travail avec des groupes populaires.
 • capacité de respecter les orientations et la structure de participation établie.
 • expérience dans la coordination ou la direction.
 • intérêt et aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire.
 • connaissance pertinente du secteur des affaires sociales.
Salaire:
 selon la politique administrative et salariale du Ministère des Affaires sociales.
 Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 5 septembre 1975:
C.L.S.C. du Marigot, A/S du Président du Conseil d'Administration, 117a Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval.

commission scolaire Régionale de Tilly

LE POSTE: DIRECTEUR GÉNÉRAL (Concours 75-48)

ENDROIT: Centre administratif de la Commission Scolaire Régionale de Tilly (Sainte-Foy).
LA TÂCHE: Conformément aux dispositions législatives, le Directeur Général veille à l'exécution des décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif.
 Il assure la liaison entre le Conseil des commissaires et le Comité exécutif d'une part, et l'administration d'autre part.
 Le Directeur Général est le premier et le dernier responsable de l'administration.
 Notre Commission régionale a un effectif d'environ 1300 employés et dispense ses services éducatifs à une clientèle de 12,000 élèves de niveau secondaire et adulte.
QUALIFICATIONS REQUISES:
 — Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire de second cycle ou l'équivalent.
 — Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
 — Une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
 — Une expérience de trois ans au niveau 1 de cadre.
 — Cependant, un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité, et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité, peut être admissible.
RÉMUNÉRATION:
 Selon la politique administrative et salariale applicable à cette catégorie pour une Commission classe III.
 CE POSTE EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.
 Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 août 1975, 16:00 heures, au Bureau du Secrétaire Général, 945, rue Wolfe, Sainte-Foy, P.Q.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DU NORD-OUEST

Fonctions:
AVOCAT

Lieu de travail:
LA SARRE (Abitibi)

Exigence:
DEUX (2) ANS D'EXPÉRIENCE

FAIRE PARVENIR VOTRE "CURRICULUM VITAE" AVANT LE 25 AOÛT 1975 À:
Directeur général,
Centre Communautaire Juridique du Nord-Ouest,
133, 1ère avenue Ouest,
AMOS, Abitibi P.Q. J9T 1V1
Tél: 819-732-5215

Bureau de placement du secteur de l'Éducation

Le Bureau de placement du secteur de l'éducation informe les personnes intéressées que les ministères de l'Éducation des gouvernements de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan recherchent des professeurs de français (langue maternelle ou langue seconde), au niveau élémentaire ou secondaire.

Les exigences professionnelles et les conditions de travail sont déterminées par les dispositions en vigueur chez l'employeur éventuel.

Les offres de service, accompagnées de curriculum vitae, peuvent être adressées avant le 15 août, au Bureau de placement du secteur de l'éducation qui verra à les acheminer aux instances visées.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en s'adressant:

Bureau de placement du secteur de l'éducation
1035, rue de la Chevrotière
Édifice "G", 17e étage
Québec.
Tél.: (418) 643-8465

 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de l'Éducation

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

Hôpital spécialisé, universitaire,
de soins de courte durée

Poste:
CHEF-DU SERVICE DES ARCHIVES

La fonction:


Responsable du fonctionnement du service et de la conservation des dossiers des bénéficiaires.

Qualifications:

- Membre de l'Association des Archivistes Médicaux de la Province de Québec.
- Expérience d'au moins 5 années à des fonctions équivalentes.

Faire parvenir votre curriculum vitae, d'ici le 15 août, 1975, à:

Maryse Laverdière
Agent de Gestion du Personnel
4000 boul. LaSalle
Verdun
Tél: 761-3551, local 350.

 Université du Québec à Montréal

ECOLE FRANÇAISE

PROFESSEURS DE LANGUES:

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Russe.

Enseignement à temps partiel ou à temps complet.

Qualification:

Diplôme universitaire.

Expérience de l'enseignement de la langue et connaissance pratique des techniques et méthodes audio-visuelles.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées à l'adresse suivante, avant le 15 août:
**Le Directeur
Ecole Française
1187, rue Bleury
Montréal, Qué.**

LE BARREAU DU QUÉBEC

RECHERCHE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Qualifications:

- Avocat;
- Au moins 5 ans d'admission au Barreau;
- Expérience de la pratique du droit ou de l'administration.

Fonctions:

- Gérer toutes les affaires administratives du Barreau du Québec;
- Accomplir les devoirs prévus à la Loi et aux règlements du Barreau ainsi que ceux que lui imposent le Conseil général et le Comité d'administration;
- Coordonner les activités des comités.

Salaire:

- A discuter - selon expérience

Lieu de travail:

- Au siège social du Barreau du Québec à Montréal.

S.V.P. Faire demande confidentielle, par écrit, avant le 21 août prochain au:

Bâtonnier du Québec,
84 ouest, rue Notre-Dame,
4ième étage,
Montréal, P.Q.

 la commission scolaire de Jacques-Cartier

OFFRE D'EMPLOI

**POSTE OUVERT:
DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT**

No du concours: 040-1-2285

ENDROIT:

Une commission scolaire dispensant l'enseignement au niveau élémentaire, comprenant une population scolaire d'environ 12.500 élèves ayant un effectif de 475 professeurs.

ATTRIBUTIONS:

Le directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la commission.

Il avise le directeur général et assiste ou dirige les directeurs d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre.
- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

CONDITIONS PARTICULIÈRES:

Possibilités éventuelles que le candidat prenne la responsabilité des Services aux Elèves.

AVANTAGES:

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

CANDIDATURE:

Toute candidature devra porter le numéro du concours et parvenir au soussigné dans les plus brefs délais possibles:

**COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER,
Le Directeur des Services du Personnel,
1500 est, boulevard Curé Poirier,
Longueuil.**

Le Centre hospitalier du Sacré-Coeur de Hull

Centre de soins spécialisés avec département de santé communautaire est à la recherche:

1/ D'UNE INFIRMIÈRE CHEF

pour la salle d'opération

2/ D'INFIRMIÈRES AUTORISÉES

pour les secteurs:

- soins intensifs
- salle d'urgence

Toute demande d'emploi doit être adressée au:

**Bureau du personnel,
Agent de recrutement,
Centre hospitalier du Sacré-Coeur,
230, boul. Gamelin,
Hull, Qué. J8Y 1W7**

C.S.S.M.M.

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

**ADJOINT AU DIRECTEUR DE
LA GESTION DES PROGRAMMES**

Responsabilités générales:

En collaboration immédiate avec le Directeur de la Gestion des Programmes et avec les Responsables de regroupement:

- Participer à la planification, à l'organisation et au contrôle de la direction de la gestion des programmes;
- Participer à l'administration du bureau de la D.G.P. et en superviser le fonctionnement.

Exigences:

- De préférence, expérience du milieu des services sociaux;
- Diplôme universitaire de deuxième cycle en administration;
- Capacité d'expertise sur le plan de la planification et surtout de l'organisation pratique du travail;
- Souplesse et facilité de fonctionnement en équipe
- Habileté à établir des bonnes relations.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

**Service embauche,
C.S.S.M.M.,
800 est, boul. de Maisonneuve,
Suite 1000,
Montréal, Qué.**

HÔPITAL SAINT-SAUVEUR DE VAL D'OR

Centre hospitalier de soins de courte durée de 115 lits.

DEMANDE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Le directeur général, sous l'autorité du Conseil d'Administration est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

EXIGENCES:

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration (3 années universitaires); ou l'équivalent. Avoir une expérience de gestion d'au moins trois (3) années en milieu hospitalier ou l'équivalent.

RÉMUNÉRATION:

Selon la politique de rémunération des cadres du secteur para-public du ministère des Affaires Sociales.

Veillez faire parvenir curriculum vitae et attestations de scolarité sous enveloppe scellée portant la mention "CANDIDATURE, PERSONNEL & CONFIDENTIEL" au:

**Président du Conseil d'Administration,
Hôpital Saint-Sauveur,
725, 6ième rue,
VAL D'OR, Abitibi
P.Q.
J9P 3Y 1**

Les candidatures seront reçues jusqu'au 29 août 1975.

ville de Sainte-Foy
AVIS/OFFRES/DEMANDES

**UN (1) POSTE DE
BIBLIOTHÉCAIRE**

**SERVICE : LOISIRS
DIVISION : ARTS**

Attributions générales:

- coordonne divers travaux ayant trait au catalogage et au retrait des documents;
- exécute par ailleurs diverses tâches concernant la sélection et l'acquisition de documents.

Attributions particulières:

- étudie et adapte les principes et méthodes de catalogage et classification à la bibliothèque locale, compte tenu des besoins;
- participe à l'instauration et à la mise à jour d'un système de classement et voit à ce qu'une application uniforme en soit faite dans tous les secteurs de la bibliothèque, le tout en collaboration avec la division de l'informatique;
- établit un réseau de vedettes-matières, les modes de classification et catalogage des documents audio-visuels et des dossiers d'actualité;
- aide les usagers de la bibliothèque à orienter leurs recherches en leur indiquant les sources appropriées d'information;
- exerce un contrôle technique sur le travail des bibliothécaires dans le domaine de la classification et du catalogage;
- prépare les stages, supervise et évalue le travail des stagiaires;
- effectue toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

Exigences et qualifications:

- formation académique: diplôme universitaire en bibliothéconomie ou dans une discipline connexe;
- avoir une expérience minimale d'une (1) année pertinente à la fonction;
- posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

Le salaire annuel initial peut varier entre \$11,053.00 et \$13,525.00.

Date de fin d'affichage:

Lundi, le 11 août 1975 à 16.30 heures.

Numéro de concours: 1-75-06

Nous vous prions de bien vouloir mentionner le numéro de ce concours sur votre application et de faire parvenir votre candidature au soussigné.

**L'AGENT DE SÉLECTION
SERVICE DU PERSONNEL ET DES
RELATIONS INDUSTRIELLES
1000, ROUTE DE L'ÉGLISE
SAINTE-FOY, QUÉBEC
G1V 4E1**

P.S.: Si les candidatures en provenance de résidents de Sainte-Foy sont en nombre suffisant nous devrons nous limiter à ces candidats.

**PHYSIOTHÉRAPEUTE
POUR LES SOINS À DOMICILE**

DEMANDÉ(E)

L'Hôpital St-Joseph de Rimouski est à la recherche d'un(e) physiothérapeute pour les soins à domicile à temps complet, pour son département de Santé Communautaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

1. Devra détenir un baccalauréat en sciences de la santé (option physiothérapie) décerné par les Universités de Montréal, Laval et McGill ou l'équivalent.
2. Devra être membre en règle de la Corporation des Physiothérapeutes de la province de Québec.
3. Dans ce domaine il serait préférable d'avoir une expérience antérieure.

Toute demande doit être faite par écrit au plus tard, le 15 août 1975, 17.00 heures, au:

**Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph de Rimouski,
150 Ave., Rouleau,
RIMOUSKI, Qué.
G5L 5T1**

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

requiert les services d'un

BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE

pour le service des enfants

Doit posséder un baccalauréat ou une licence en bibliothéconomie d'une université reconnue. Salaire: \$11,064 - \$13,449 selon expérience.

Veillez adresser votre demande au:

**Directeur,
Bibliothèque publique d'Ottawa,
120, rue Metcalfe,
Ottawa, Ont. K1P 5N2**

 **CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES**

DEMANDE

**UN
PSYCHOLOGUE**

Qualifications:

- être membre du C.P.P.Q.
- avoir une maîtrise ou un doctorat en psychologie clinique, expérimentale, ou behaviorale.

Les candidats devront accepter de travailler selon le mode d'approche de la "modification du comportement" et devront faire du travail à l'interne et à l'externe.

Salaire:

- Selon les échelles du ministère des Affaires Sociales.

Les curriculum vitae devront être adressés au:

**Service du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Comté Labelle
JOT 1T0**

Les candidatures seront reçues jusqu'au 17 août 1975

C.S.S.M.M.

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**

Notre Direction des Services Professionnels est à la recherche de candidats au poste de

CONSEILLER-CADRE

à l'un ou l'autre de ses quatre secteurs d'activités:

- Planification
- Programmation
- Recherche
- Normes et Standards

Dans l'option d'un fonctionnement par programme, les principales fonctions de ces secteurs d'activités sont:

- **Planification:**

Fonctions principales: Contribuer à l'élaboration et à la révision des objectifs généraux, des politiques et du plan d'intervention du C.S.S.M.M.; étudier des projets d'activités, les situer dans le plan et évaluer leur pertinence quant aux buts de l'établissement et aux priorités choisies.

Nombre de postes ouverts: 3

- **Programmation:**

Fonctions principales: Assumer la conception et l'évaluation des programmes d'intervention; élaborer une structure d'ensemble des programmes; assister la direction de la gestion des programmes à l'étape réalisation.

Nombre de postes ouverts: 5

- **Recherche:**

Fonctions principales: Assurer l'acquisition et l'interprétation des données et des connaissances nécessaires au développement et à l'évaluation des politiques et des programmes d'intervention du C.S.S.M.M.; élaborer et compléter à cette fin des projets de recherche orientée et de recherche-action; assumer ces responsabilités de recherche en s'associant au personnel du C.S.S.M.M. et en coopérant avec des organismes extérieurs de recherche.

Nombre de postes ouverts: 4

- **Normes et Standards:**

Fonctions principales: Élaborer un cadre de référence quant aux comportements et aux actes professionnels; définir les politiques et procédures relatives au traitement des plaintes, aux dossiers et autres instruments de travail professionnels.

Nombre de postes ouverts: 2

Exigences:

Les candidats aux postes de conseiller-cadre pour l'une ou l'autre des fonctions doivent posséder:

- un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences humaines,
- une expérience pertinente à la fonction d'au moins deux ans,
- une bonne connaissance des problèmes sociaux et/ou des services sociaux,
- une capacité de travail autonome permettant de planifier, organiser, diriger et contrôler des opérations relatives à la fonction.

Veillez adresser votre curriculum vitae au:

**Service embauche,
C.S.S.M.M.,
800 est, boul. de Maisonneuve,
Suite 1000,
Montréal, Qué.**

 **COLLÈGE AHUNTSIC**

Offre d'emploi

Poste à pourvoir:

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

Attributions caractéristiques:

Sous l'autorité du responsable du centre de diffusion, le bibliothécaire remplit les fonctions suivantes:

- il oriente les usagers dans l'exploitation pertinente des ressources documentaires;
- il fait le choix de la documentation en collaboration avec les professeurs;
- il compile des bibliographies spécialisées;
- il participe à l'animation dans le milieu (comme rencontres avec les départements, initiation à la bibliothèque, etc.);
- il participe à l'élaboration des politiques du centre de diffusion.

Qualifications requises:

- Posséder un baccalauréat ou une maîtrise en bibliothéconomie.
- Posséder un certain nombre d'années d'expérience à la fois dans les services techniques et publics.

Traitement:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au Service du personnel, local 14, au plus tard le vendredi 8 août 1975 à 16h, à l'adresse suivante:

**Collège Ahuntsic,
9155, rue St-Hubert,
Montréal, Qué. H2M 9Z9**

C.L.S.C. DE MONT-LAURIER

OFFRE D'EMPLOI

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Sommaire des fonctions:

Sous l'autorité du Directeur Général, effectuer les opérations relatives à la comptabilité générale du CLSC ainsi qu'à la préparation et l'application du budget, s'occupe des achats et de l'inventaire de l'équipement et des fournitures, voit à l'entretien des locaux; effectuer certaines tâches relatives aux dossiers du personnel.

Exigences:

- Diplôme universitaire dans une ou l'autre des sciences de l'administration,
- OU
- Diplôme d'études collégiales en techniques administratives et expérience pertinente.

Qualités:

Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau poste dans un CLSC en démarrage, le(la) candidate choisi(e) devra avoir de l'entre-gent, être dynamique, souple et être capable de créativité.

Salaire:

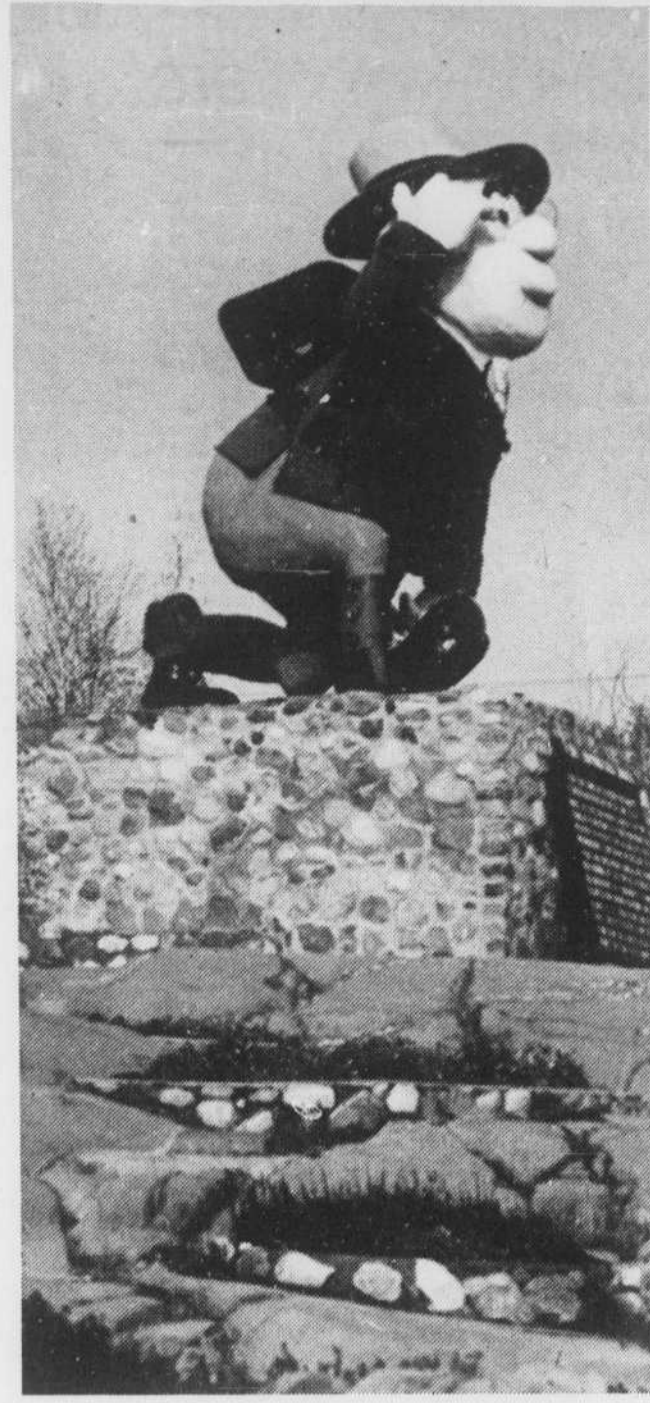
Selon les normes acceptées par le Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 8 août 1975 à:

**Denis Paquin, l.a.p.,
Directeur Général,
C.L.S.C. de Mont-Laurier,
C.P. 84,
Mont-Laurier (Qué)
Attn: Sélection attaché d'administration.**

Et si Flintabbatey Flonatin revenait . . .

par JACQUES FORGET



A la fin du siècle dernier, Josiah Flintabbatey Flonatin, prospecteur légendaire, s'aventura dans les terres éloignées de l'Ouest, poussé par la fièvre de l'or. Son surnom de Flin Flon devait rester.

Hudson Bay Mining : chute des profits

Malgré une augmentation de 15% de ses revenus, l'Hudson Bay Mining & Smelting a vu ses profits décroître de moitié au deuxième trimestre. Les bénéfices d'HBMS pendant les mois d'avril, mai et juin ne représentent plus que \$7.4 millions, contre \$15 millions pendant la même période en 1974. Durant la même période, les revenus se sont pourtant accrus de \$53.8 à \$61.8 millions. Ce mauvais deuxième trimestre a fortement influencé les résultats du premier semestre de la compagnie qui affiche des gains de \$14.7 millions, soit \$1.48 l'action, contre \$24.7 millions, ou \$2.49 par action. Cette baisse substantielle des profits, explique la direction de la compagnie, est principalement le fait de l'augmentation importante des coûts de production et de la charge fiscale de l'entreprise, la faiblesse du marché des métaux affecte aussi les opérations de la compagnie. Ainsi, c'est malgré une légère hausse des revenus, de \$106.2 à \$108.6 millions, que les profits du premier semestre ont décliné de 40%.

Fiscalité minière: les compagnies peuvent poursuivre la contestation

Alors que semblent s'envoler les faux espoirs d'un réajustement de la fiscalité minière en Colombie-Britannique, l'industrie minière de cette province vient de se voir confirmer par la Cour d'appel la procédure qu'elle a entamée en décembre dernier. Le tribunal de deuxième instance a renversé la décision de la Cour Supérieure de Colombie Britannique, selon laquelle l'Association minière de cette province avait erré en droit en poursuivant le Procureur-général, le ministre des mines et l'administrateur des redevances minières, plutôt que "Sa Majesté la Reine au nom de la Province". Pour ne pas être prise de court, une autre fois, l'industrie minière a poursuivi tant le premier groupe d'intéressés que la Couronne. C'est le 3 septembre

FLIN FLON — (SASK) — S'il pouvait voir Flin Flon aujourd'hui, Josiah Flintabbatey Flonatin ne serait pas déçu. Près de 50 ans après le début des opérations minières dans ce coin perdu, assis sur la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan, Flin Flon est devenue pour l'Hudson Bay Mining and Smelting une vraie "mine d'or". Josiah Flintabbatey Flonatin est un personnage de roman, prospecteur de son métier, que rencontrèrent au hasard d'une lecture impromptue les explorateurs qui s'aventurèrent dans le nord du Manitoba au début du siècle. En 1915, Tom Creighton, l'un des pionniers de la prospection dans les régions éloignées du Canada, découvrit sur le site actuel de la mine Flin Flon les premiers indices de cuivre-zinc qui, douze ans plus tard, allaient permettre d'ouvrir la mine. En décembre 1927, des financiers américains créèrent l'Hudson Bay Mining and Smelting pour mettre en production le gisement. Les réserves étaient alors estimées à 18 millions de tonnes de minerai. A la fin de 1974, les réserves combinées des gisements de Flin Flon et de Snow Lake s'élevaient toujours à 17.9 millions de tonnes à un teneur de 2.5% en cuivre, 3.9% en zinc et 0.7 once d'argent par tonne.

L'exploration de la région minière attenante, autrefois facilitée par une fiscalité compatsante permit de découvrir suffisamment de nouveaux gisements pour réaliser cet équilibre, après près de 50 ans d'opération et l'extraction de 75 millions de tonnes de minerai. A Flin Flon même, l'Hudson Bay Mining exploite deux mines: la vieille mine Flin Flon dont les réserves recèlent encore un demi-million de tonnes de minerai et la White Lake Mine qui fut mise en production en juin 1972. Deux nouvelles mines seront mises en production dans la région, la Centennial Mine l'été prochain et la Westarm Mine, vers mars 1977. Mais l'importante fonderie de cuivre de Flin Flon et la nouvelle fonderie raffinée de zinc ne sauraient se contenter seulement des expéditions de minerai en provenance des environs immédiats. L'ouverture, à la fin des années '50 de la ville

bénéfices

Cadillac Fairview Corp.: pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mai dernier, \$2,711,000 — 10.9 cents l'action, contre \$3,425,000 — 13.9 cents.
Cambridge Leaseholds: pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mai dernier, \$367,866 — 17.1 cents l'action, contre \$277,729 — 13.1 cents.
Canada Safeway: pour les 24 semaines qui se sont terminées le 14 juin dernier, \$15,983,000 — pas de chiffres pour l'action, contre \$14,252,000.
Canada Southern Petroleum: pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$269,000, perte — trois cents l'action, pas de comparaison.
Canadian Salt: pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, \$4,173,000 — \$1.85 l'action, contre \$4,405,000 — \$1.96.
Dominion Foundries and Steel: pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$30,700,000 — \$1.92 l'action, contre \$33,400,000 — \$2.09.
Du Pont du Canada: pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,649,000, perte — 22 cents l'action, contre \$12,669,000, bénéfice — \$1.60.

minière de Snow Lake, à 75 milles à l'est de Flin Flon, permit l'ouverture de cinq mines qui sont aujourd'hui un apport indispensable pour les installations de traitement du minerai. Outre ces mines, HBMS possède un intérêt dans la cuprifère Dickstone Copper Mines, situé à 25 milles à l'ouest de Snow Lake. Jusqu'en 1973, Hudson Bay Mining est demeurée très active dans l'exploration minière. Au Manitoba et en Saskatchewan, la compagnie a dépensé cette année-là \$3 millions. Seuls de tels programmes d'exploration ont permis de découvrir les mines Centennial, en 1970, et Westarm, en 1973. La nouvelle fiscalité minière tant manitoibaine que fédérale, a forcé la compagnie de couper de moitié les sommes qu'elle consacrait à l'exploration. Pire, c'est vers l'étranger, notamment les USA, qu'Hudson Bay Mining & Smelting oriente

maintenant son expansion, attirée par une fiscalité plus libérale. Ce n'est qu'en 1962 que l'Anglo American Corp. of Canada, filiale canadienne de l'Anglo American of South Africa, prit le contrôle effectif de la compagnie en acquérant un intérêt qui est aujourd'hui de 35%. Cette prise de contrôle présida à une diversification des activités de HBMS. En 1966, la compagnie prenait le contrôle de Francana Oil & Gas et mettait le pied dans l'exploration gazière et pétrolière. Depuis lors, Francana a connu un succès certain en Indonésie par sa filiale Trend Explorations. Au début de 1974, HBMS accrut son intérêt dans le secteur des hydrocarbures en acquérant un intérêt de 37.8% dans Western Decalta Petroleum de Calgary, une juniore gazière. L'un des actifs les plus importants de Francana était son

contrôle sur Sylvite Canada, une propriété de potasse de la Saskatchewan. HBMS acquit de Francana son intérêt dans Sylvite Canada et entreprit aussitôt de mettre en production. En mars 1971, la production commerciale de potasse commença. L'achat de Francana Oil & Gas permit donc à l'Hudson Bay Mining de mettre le pied dans deux industries d'avenir: les hydrocarbures et les fertilisants. Au début des années '70, HBMS s'immisça aussi dans le secteur de la transformation en achetant Durham Industries qui devint Zochem, un fabricant de poussière et d'oxyde de zinc. Ces dérivés sont utilisés dans l'industrie chimique, celle de la peinture et du papier. L'usine montréalaise de l'ex-Durham fut cependant déplacée à Toronto. Hudson Bay Mining possède aussi une filiale engagée dans

l'exploitation du sulfate de sodium en Saskatchewan, Francana Minerals. L'entreprise a construit en 1968 une raffinerie à Cabri en Saskatchewan qui produit l'un des plus purs sulfates de sodium qui soient. Empressée de continuer sa diversification, et surtout d'éviter l'onéreuse fiscalité minière canadienne, HBMS a fait récemment deux nouvelles acquisitions importantes. Elle a acheté un intérêt de 18% dans la cuprifère américaine Inspiration Consolidated Copper (une autre filiale de l'Anglo American possède un intérêt de 12%) et accru à 51% son contrôle dans Terra Chemicals International, une importante entreprise américaine de fertilisants. Ah! si seulement Josiah Flintabbatey Flonatin voyait l'Hudson Bay Mining and Smelting, il ne regretterait seulement que d'avoir donné son nom à la ville, plutôt qu'à la compagnie...

Les immobilisations en hausse de 14%

par Peter Cook, Financial Times News Service

En dépit de la croissance des coûts, de la baisse des profits et de la faible utilisation des équipements de production, les milieux d'affaires se montrent plutôt optimistes en ce qui concerne leurs projets d'expansion. Selon une étude rendue publique hier par Statistique Canada, les dépenses d'immobilisation devraient croître de 14.3% en 1975 pour atteindre \$37.1 milliards. Ce montant représente une hausse de 0.6% sur le chiffre fourni par un sondage similaire effectué en janvier dernier. Cette enquête inclut les projets gouvernementaux d'investissements qui feraient un bond de 24%. Des tendances encourageantes se dessinent dans de nouveaux secteurs d'investissements. Ainsi, une grande partie de l'augmentation des dépenses par rapport à janvier dernier provient des dépenses accrues pour l'acquisition de machinerie et d'outillage. L'étude révèle cependant certains points faibles: la hausse des dépenses envisagées dans le secteur manufacturier a reculé de 22.3% à 18% par rapport à l'an dernier. Les industries qui ont été particulièrement touchées par la récession comme celle des métaux de base ou des pâtes et papier affirment avoir élagué leurs plans d'investissement. Des réductions ont ainsi été annoncées dans ces secteurs de même que dans celui des mines non métalliques. Par rapport au sondage de janvier dernier, on constate une baisse dans le secteur de l'habitation. Une chute de 6.1% des dépenses à ce chapitre ramènerait à \$6.3 milliards le volume total des investissements, ce qui équivaut à 190,000 mises en chantier. Cette diminution devrait cependant être comblée par un regain d'activités dans le secteur de la construction non-résidentielle qui pourrait augmenter de 24% par rapport à l'an dernier. En excluant l'habitation, les dépenses d'immobilisation augmentent de 2% par rapport au

sondage de janvier ce qui donne un accroissement total de 21% par rapport à 1974. Trois secteurs sont en bonne partie responsables de cette croissance: les services publics avec une hausse de 26.6%, l'industrie manufacturière, 18%, et les entreprises commerciales et financière avec un gain de 17.6%. Le facteur le plus positif de cette étude se trouve dans les intentions des dirigeants d'entreprises de commander de la machinerie et de l'outillage neufs. Les coûts d'acquisition atteindraient \$14 milliards, soit 17.6% de plus qu'en 1974 et 1.8% de plus qu'en janvier dernier. On observe des hausses appréciables dans les secteurs manufacturier, chimique, des raffineries de pétrole et des métaux non métalliques alors que des diminutions sont prévues chez les fabricants de voitures, de matériel de transport, de produits forestiers, d'aliments, de produits en caoutchouc et de textiles. Les firmes pétrolières et gazières ont révisé leurs prévisions et leurs dépenses d'immobilisation seront en 1975 de 32.8% plus élevées que l'an dernier. Par contre, dans le secteur minier, le mouvement est contraire. Dans le domaine public, la forte hausse des dépenses prévues par les municipalités portent à \$6.7 milliards les investissements anticipés, une avance de 21.5% par rapport à 1974.

Air Canada prévoit un déficit record

En raison de la baisse du nombre de passagers, Air Canada devra affronter un déficit considérable, cette année, a déclaré un porte-parole de la société vendredi. Cette compagnie de transport aérien avait prévu un taux de croissance de huit p.c. cette année. Toutefois, le volume de la clientèle a baissé de 2 p.c. en 1975, et la clientèle estivale a

étonnamment fléchi de 15 p.c. La situation est telle que la société de la Couronne lancera un programme de tarifs à prix réduits pour augmenter le volume de circulation, a annoncé le porte-parole. Tarifs réduits pour les excursions et les week-end, par exemple. Air-Canada diffusera des renseignements sur ce programme dans quelques jours. Le porte-parole a refusé de confirmer ou d'infirmer la nouvelle rapportant que cette société ait enregistré un déficit de \$25 millions en 1974. La baisse du nombre de passagers aurait entraîné une perte de revenu de \$70 à \$80 millions. Le transporteur aérien explique aussi ses pertes par la hausse des coûts d'opération, notamment les hausses de salai-

La nouvelle conception de la mine Centennial ne gêne ni la vue ni l'ouïe

c'est voulu



La mine Centennial n'est qu'à 400 pieds de la route 10 dans le nord du Manitoba mais à moins de savoir où et quand regarder, il y a bien des chances que vous ne l'entendrez pas et ne la verrez même pas de la route. Au départ, la mine Centennial est partiellement dissimulée à la vue par de grands pins — et il n'y a pas de chevalement typique pour venir enlaidir la ligne d'horizon. Les bâtiments de surface mesurent à peine 40 pieds de haut, le minerai est broyé sous terre alors que les compresseurs et les ventilateurs sont munis de silencieux. L'entrée de la mine est en pente et mène à un puits souterrain. Voyez-vous, la mine Centennial est située en plein cœur d'une région de villégiature et Hudson Bay Mining a voulu s'assurer que la Centennial ne détruirait pas la beauté de l'environnement par la pollution visuelle et assourdissante. Nous avons mis notre idée en application et elle a réussi. Le Canada compte sur l'industrie minière — vous pouvez compter sur nous.

Hudson Bay Diecastings Limited

Francana Oil & Gas Ltd.

Sylvite of Canada Division

Zochem Limited

Francana Minerals Ltd.

HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED
P.O. Box 28, Toronto-Dominion Centre, Toronto / Telephone: (416) 362-5233

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 2

<p>VIMONT DRYWALL INC.</p> <p>PRENEZ AVIS que la compagnie VIMONT DRYWALL INC. corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies, ayant son siège social et principale place d'affaires en la ville de Vimont, cité de Laval, district de Montréal, demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, le droit d'abandonner sa Charte sous les provisions de ladite Loi des Compagnies.</p> <p>DATE à Montréal, ce 31 juillet 1975 (signé) DAME GEORGETTE VIGNEAULT BEAUDOIN SECRÉTAIRE</p>	<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC</p> <p>AVIS POUR PERMIS SPECIAL</p> <p>PRENEZ AVIS que RENE DE SYLVA, de Lac des Îles, détenteur d'une attestation à titre d'artisan pour la région no 7, permis no: s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander qu'avec le véhicule décrit sur l'attestation comme étant un VR 2812475, il puisse obtenir un permis spécial additif pour la région no 8.</p> <p>Durée: 11 mois et 20 jours.</p> <p>Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.</p> <p>1er publication: samedi 2 août 1975 2ème publication: lundi 4 août 1975 3ème publication: mardi 5 août 1975.</p> <p>Paquette Paquette, Perreault Rivet et Groleau.</p>	<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL</p> <p>COUR SUPÉRIEURE</p> <p>No. 500-05-011431-754 CLAUDE LAFORTÉ</p> <p>Partie demanderesse C. Partie défenderesse DIATRICH SCHULZE, de domicile inconnu</p> <p>PAR ORDRE DE LA COUR</p> <p>La partie défenderesse DIATRICH SCHULZE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.</p> <p>Montréal, ce 30 juillet 1975.</p> <p>Protonotaire, C.S.M. A. Beaulieu</p> <p>Me Marcel Belleville, avocat 200 rue St-Jacques ste 603 Montréal, P.Q. tél.: 288-7666</p>	<p>Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 juillet 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Flowers By mierra Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ème jour de juillet 1975, sous le numéro 2620932. Ce 29ème jour de juillet, 1975.</p> <p>LA BANQUE TORONTO-DOMINION</p> <p>Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 juillet 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à B & B Trailer Supplies Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24ème jour de juillet 1975, sous le numéro 2620928. Ce 29ème jour de juillet, 1975.</p> <p>LA BANQUE TORONTO-DOMINION</p>
<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL</p> <p>COUR SUPÉRIEURE</p> <p>NO 500-05-016311-746 RENE HUTTON,</p> <p>Demandeur</p> <p>vs-</p> <p>DENIS BOUTHILLIER,</p> <p>Défendeur</p> <p>PAR ORDRE DE LA COUR</p> <p>Le défendeur, DENIS BOUTHILLIER, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière des deux publications. Une copie de la requête pour obtenir permission de cesser d'occuper a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.</p> <p>MONTRÉAL, le 30 juillet 1975</p> <p>(S) A. BEAULIEU PROTONOTAIRE ADJOINT</p> <p>BOISCLAIR, KOZINA, LEFEBVRE & SASSEVILLE, avocats 4906 est. boul. Gouin Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4 Tél.: 326-6400</p> <p>Domicile élu: 31 ouest, St-Jacques, suite 500 Montréal, Qué.</p>	<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL</p> <p>COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)</p> <p>NO 12-053168-757</p> <p>GEORGES PELLOUIN, peintre, domicilié et résidant au 47-2e avenue, Ville LaSalle, District de Montréal,</p> <p>vs-</p> <p>DAME CHRISTINE GORMAN, de lieux inconnus, Intimée</p> <p>PAR ORDRE DE LA COUR</p> <p>L'intimée est requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces, 10 est, rue Craig, Montréal, Québec, à son intention.</p> <p>Prenez avis qu'à défaut par l'intimée de signifier et déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite.</p> <p>Montréal, le 28 juillet 1975</p> <p>Claude Dufour, registraire</p> <p>Me Sam Goldwater, 10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 645-3231 Procureur du requérant</p>	<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL</p> <p>COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)</p> <p>NO 500-12-053 119-750 GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL</p> <p>ERNEST LEGER BOUCHARD, résident et domicilié dans les cité et district de Montréal,</p> <p>vs-</p> <p>DAME ALDORAT BERUBE, de lieux inconnus, Intimée</p> <p>PAR ORDRE DE LA COUR</p> <p>L'intimée Dame ALDORAT BERUBE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.</p> <p>La Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.</p> <p>PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.</p> <p>MONTRÉAL, le 30 juillet 1975</p> <p>(S) A. BEAULIEU Registraire-adjoint</p> <p>GADBOIS LAFONTAINE THIBAUT & LAFONTAINE 400 est. rue Jarry Montréal, Qué.</p>	

Gonçalves n'aurait pas encore trouvé tous les titulaires pour son cabinet

LISBONNE (d'après Reuter et AFP) — Le premier ministre Vasco Gonçalves a pour suivi hier ses efforts pour confirmer la formation d'un nouveau gouvernement portugais annoncée la veille par le président Francisco Costa Gomes.

Le général Gonçalves s'efforce d'obtenir le soutien des militaires à la composition du cinquième gouvernement provisoire en quinze mois, composition qui doit être annoncée aujourd'hui. Il s'est longuement entretenu pendant la nuit de jeudi à vendredi avec le général Otelio Saraiva de Carvalho, chef

de la police de sécurité et plus jeune membre du triumvirat, auquel participent également les généraux Costa Gomes et Gonçalves.

Cet entretien, le deuxième en vingt quatre heures entre les deux hommes, a pris fin aux petites heures du matin. En dépit de l'annonce concernant la désignation d'un nouveau gouvernement, tout porte à croire que le général Gonçalves n'est pas au bout de ses peines pour trouver des titulaires à plusieurs portefeuilles importants.

Selon le quotidien O Jornal, le

principal obstacle tient au refus de représentants indépendants de la gauche à servir de "glaçage au gâteau" et à faire partie d'un gouvernement dénué de programme. Le quotidien exprime également des doutes sur la durée de vie de l'équipe de communistes, officiers et gauche et marxistes non-affiliés que le général Gonçalves serait parvenu à réunir.

De source informée, on précise qu'au moins trois personnalités ont jusqu'à présent refusé le poste des affaires étrangères laissé vacant par le départ du commandant Ernesto Melo Ant-

unes, principal modéré du Mouvement des forces armées. Il s'agit du chef de l'armée de l'air, le général Jose Jorais de Silva, le secrétaire sortant de la coopération extérieure, M. Jorge Sampaio, et le chef du département politique du ministère, M. Fernando de Matalhaes Cruz.

Deux noms sont envisagés pour ce portefeuille: le capitaine Manuel Martino Guerreiro, membre du conseil de la révolution, qui accompagne le président à Helsinki et le commandant Correia Jesuino, actuel ministre de la Communica-

tion sociale (information). On pense également que l'amiral Rosa Coutinho, parti la nuit dernière pour l'Angola à la tête d'une délégation, pourrait se voir confier un poste.

Le premier ministre s'est heurté des difficultés semblables pour trouver des candidats aux ministères de l'Industrie, de l'Environnement, des Territoires outre-mer, et de l'Agriculture, dont les anciens titulaires étaient des indépendants, que le général Gonçalves sera assisté de deux vice-premiers ministres, le général Otelio Saraiva de Carvalho, commandant de Copcon, et le professeur Teixeira Ribeiro, recteur de l'Université de Coimbra.

Il paraît désormais exclu que des socialistes ou des membres du parti populaire démocratique (PPD) participent au gouvernement, même à titre individuel. Quant aux communistes, ils ne peuvent être, à ce titre, représentés au plus haut niveau. M. Alvaro Cunha, qui détenait un ministère sans portefeuille dans le quatrième gouvernement provisoire, au même titre que les dirigeants des autres partis associés à la coalition, abandonnera donc ce poste qui sera supprimé.

Pour sa part, M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, s'est entretenu hier avec de hauts fonctionnaires suédois en prévision de la conférence aujourd'hui des dirigeants socialistes d'Europe occidentale que présidera le premier ministre suédois Olof Palme à Stockholm.

Moscou veut acheter un million de tonnes de céréales à la CEE

BRUXELLES (d'après Reuter et AFP) — M. Pierre Lardinois, commissaire européen chargé de l'agriculture, a déclaré hier que l'Union soviétique avait approché des négociants français et ouest-allemands en grains pour un éventuel achat d'un million de tonnes de céréales.

M. Lardinois a précisé qu'à sa connaissance aucun contrat n'avait été signé, mais que cela pourrait se produire dans un mois ou deux. "Il a déclaré qu'à son avis un tel contrat s'effectuerait aux prix du marché mondial. "La commission de la CEE n'envisage pas de mettre

des céréales à la disposition de l'Union soviétique à des prix inférieurs aux prix normaux." Il a ajouté que les négociations préliminaires portent sur trois ou quatre céréales: blé, orge, seigle et maïs.

M. Lardinois a précisé, au cours d'une conférence de presse, que la commission elle-même n'avait pas eu de contact avec l'URSS au sujet de l'achat de céréales par ce pays. Il a déclaré par ailleurs que selon les dernières estimations, la récolte de blé dans les pays de la CEE sera inférieure de 10 à 14 pour cent à ce qu'elle avait été en 1974.

Celle d'orge pourrait être de 6 à 8 pour cent inférieure, mais celle de maïs de 20 pour cent supérieure. Il ne s'agit pas là, a-t-il souligné, de statistiques officielles de la CEE, mais elles servent de chiffres de travail aux experts du comité sur les céréales de la commission.

Compte tenu de stocks actuels de l'ordre de 7 millions de tonnes d'une production de 37 millions de t. de blé tendre et d'importations de 4 millions de t., la CEE dispose de 48 millions de t. au début de la campagne qui commence le 1er août 1975.

Or, elle doit faire face aux obligations suivantes: conserver un stock de report en fin de campagne de 4 mil-

lions de t.; approvisionner le marché intérieur (36,5 millions de t.); consacrer 1,3 million de t. à l'aide alimentaire (et même davantage compte tenu de certains retards de livraison); honorer pour 2,5 à 2,7 millions de tonnes de contrats en cours à livrer avant le 1er octobre dans la Méditerranée, en Afrique et en Inde; livrer un million de tonnes à l'Égypte dans le cadre d'un accord à long terme que la commission vient de négocier au Caire.

M. Lardinois a précisé que les ministres des Neuf devaient encore donner leur accord sur ce dernier contrat, sans doute au début du mois de septembre.

Dans la foulée de la CSCE, Ford se rend à Bucarest

BUCAREST (Reuter) — Les dirigeants roumains attachent une grande importance à la visite que le président Ford effectue aujourd'hui dans leur pays à l'issue de la conférence au sommet sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki.

Ils tirent satisfaction du fait que le président ait choisi la Roumanie comme première étape de son itinéraire de retour. Une même valeur symbolique peut être attachée au fait que le président américain se rendra demain après-midi en Yougoslavie. Les deux pays se distinguent par leur indépendance à l'égard de Moscou.

Tout en ayant vivement soutenu la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le gouvernement roumain craint que l'institutionnalisation de la détente Est-Ouest consacrée à Helsinki n'entraîne un relâchement de l'intérêt occidental à l'égard de pays tels que la Roumanie.

Ce pays a néanmoins reçu les gages de soutien de trois administrations américaines successives, dont les déclarations ont réaffirmé le droit de la Roumanie à une existence indépendante.

En 1968, après l'invasion de la Tchécoslovaquie, le président Lyndon Johnson avait adressé une mise en garde à l'Union soviétique contre les risques d'une action de même nature dans les Balkans. L'année suivante, le président Richard Nixon choisissait la Roumanie comme premier pays communiste à faire l'objet d'une visite d'Etat de la part d'un président américain.

En novembre dernier, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger se rendait à Bucarest pour assurer le président Ceausescu de la continuité des engagements américains sous l'administration Ford.

Sur le plan pratique, la Roumanie espère que la visite du président Ford aboutira à une relance du commerce, une question qui a pris une urgence nouvelle à la suite des inondations catastrophiques du mois dernier qui ont fait au moins 70 morts, anéanti des milliers de tonnes de blé et détruit ou endommagé plus de 500 usines.

Les perspectives commerciales se sont éclaircies lundi dernier par l'octroi, au Congrès américain, du statut de la nation la plus favorisée à la Roumanie. Ce vote se traduira par un abaissement de 50 pour cent des tarifs imposés sur les produits roumains aux Etats-Unis. La Roumanie, qui n'a exporté que pour 130 millions de dollars de produits aux Etats-Unis en 1974, espère en outre attirer les industriels américains dans des projets communs.

Les présidents Ford et Ceausescu entameront leurs conversations deux heures après la cérémonie d'accueil. Demain, ils se rendront en train spécial à la station de montagne de Sinaia, à 130 km au Nord de la capitale, où ils auront d'autres entretiens et où le président Ford et son épouse assisteront à un service religieux dans un monastère.

Le président Ford et sa suite se rendront à Belgrade dans l'après-midi.

Hitler aimait à singer Mussolini

BONN (Reuter) — Adolf Hitler aimait à se livrer à des mimiques gouailleuses de son collègue italien Benito Mussolini pour amuser ses invités, révèle Albert Speer, chef des armements du troisième Reich pendant la deuxième Guerre mondiale, dans le premier épisode de ses mémoires publiés hier par le quotidien conservateur Die Welt.

Projetant son menton en avant, raidissant ses jambes écartées et portant sa main à la hanche, le dictateur allemand débattait en borborygme des suites de mots italiens ou à consonance italienne tels que "Giovinezza, Patria, Victoria, Macaroni, Belcanto, Telegrafico et Basta" au grand amusement de son entourage privé, écrit M. Speer, un ancien proche collaborateur d'Hitler et le seul à avoir plaidé coupable au procès de Nuremberg en 1946.

Ces mémoires, qui ont été écrits en secret sur des bouts de papier, des revues d'étiquette et des rouleaux de papier hygiénique pendant les 20 ans que leur auteur a passés à la prison de Spandau à Berlin, seront publiés dans un livre à paraître dans le courant du mois. Ils apportent un éclairage nouveau sur les autres dirigeants nazis détenus à Spandau.

Speer relate en particulier le jour où l'ancien commandant de la marine allemande, le grand-amiral Erich Raeder, s'est mis à pourchasser furieusement Rudolf Hess, adjoint d'Hitler en brandissant un bâton, après l'avoir surpris en train de commettre un larcin dans son lot de tomates au jardin potager de la prison.

Speer fait état du mépris de Hitler à l'égard de Francisco Franco et cite le Fuehrer déclarant en 1942: "Au lieu de rencontrer un leader avec de la personnalité, j'ai trouvé un petit sergent grossouillet incapable de comprendre mes projets mondiaux."

Selon Speer, Hitler aurait ajouté: "Il nous faut garder de bonnes relations avec les Espagnols rouges. Ils sont de toute façon perdus pour la démocratie tout comme cette clique réactionnaire autour de Franco. L'idéalisme manifesté pendant la guerre civile n'était pas à rechercher du côté de Franco mais parmi les rouges."

MAISONS

TOUS LES SAMEDIS

LE DEVOIR REGROUPE

LES MAISONS

D'ENSEIGNEMENTS

ACADÉMIE MICHEL MORIN

Maternelle-élémentaire-secondaire
Programme du D.E.C. du Ministère

PENSIONNAIRES
ET EXTERNES

ADMISSIONS POUR 1975-76:

4553 Old-Orchard
482-9425

TÉLÉPHONER À

LE DEVOIR

LÉON
BIGRAS

844-3361

SESSION AUTOMNE 1975
Du 2 septembre au 23 décembre

FORMATION GÉNÉRALE
Cours offerts

101-301 Biologie générale I	383-934 Les coopératives: théorie et doctrine
101-401 Biologie générale II	385-942 Les systèmes politiques du Québec et du Canada
101-921 Biologie humaine I	385-950 La vie politique internationale
101-931 Biologie humaine II	387-960 Initiation à la sociologie I
101-997 Génétique	387-964 Sociologie de la société québécoise
201-101 Mathématiques appliquées A	420-101 Introduction à l'informatique
201-103 Calcul différentiel et intégral I	420-102 Introduction aux ordinateurs
201-203 Calcul différentiel et intégral II	420-201 Introduction à la programmation
201-105 Initiation à l'algèbre linéaire	420-301 Système d'exploitation
201-337 Statistique	420-302 Langage de base
998-153 Mathématiques d'appoint A	510-303 Histoire de l'art de 1860 à nos jours
999-153 Mathématiques d'appoint B	530-900 Langage et analyse filmique
202-101 Chimie générale	601-102 Pésie
202-111 Compléments de chimie	601-202 Théâtre
202-201 Chimie des solutions	601-302 Roman
202-202 Chimie organique I	601-402 Essai
202-302 Chimie organique II	601-902 Éléments de linguistique
203-101 Mécanique	601-122 La poésie québécoise
203-111 Mesures et analyses	601-331 Le roman québécois
203-202 Electricité et magnétisme	601-940 Littérature policière, fantastique d'anticipation et humoristique
203-301 Ondes et physique moderne	601-911 Français écrit
205-902 Introduction à la géologie	601-924 Langue de l'administration et de la technique
320-932 L'espace urbain	604-101 Anglais débutant
330-924 Histoire économique et sociale, de 1850 à nos jours	604-201 Anglais débutant avancé
330-972 Histoire des relations internationales de 1914 à nos jours	604-301 Anglais intermédiaire
330-983 Histoire de la colonisation grecque: des origines à Périclès	604-901 Anglais avancé
340-101 Initiation au projet philosophique	607-101 Espagnol élémentaire I
340-201 Les visions du monde	607-201 Espagnol élémentaire II
340-301 La condition humaine	607-301 Espagnol intermédiaire I
340-401 La conduite humaine	608-101 Italien élémentaire I
350-101 Fondement scientifique de la psychologie	608-201 Italien élémentaire II
350-102 Psychologie générale	608-301 Italien intermédiaire I
350-901 Le développement de la personne	609-101 Allemand élémentaire I
350-904 Relations humaines	609-201 Allemand élémentaire II
350-911 Psychologie industrielle	609-301 Allemand intermédiaire I
350-999 Recherche individuelle	610-101 Russe élémentaire I
381-900 Origine et évolution de l'homme	
383-915 Initiation à la vie économique	
383-920 Introduction à l'économie I	
383-921 Introduction à l'économie II	

Inscription et renseignements jusqu'au 19 août

Education aux Adultes
CEGEP Rosemont
6400 - 16e Avenue

376-6310

LE CEGEP, ÇA VOUS APPARTIENT AUSSI...

Université du Québec à Trois-Rivières

SESSION D'AUTOMNE 1975

MAITRISE ES SCIENCES
(SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT)

OBJECTIFS:
Promouvoir la recherche interdisciplinaire dans les sciences de l'environnement par l'intégration des principales disciplines qui s'y rattachent, telles la chimie, la biochimie, la physique, la biologie et la microbiologie.
Former des scientifiques spécialisés dans la recherche interdisciplinaire relative aux sciences de l'environnement par des activités académiques et de recherches préparant l'étudiant à avoir d'une part une idée d'ensemble de la conservation de l'environnement et d'autre part, à pouvoir apporter par ses travaux de recherche, les solutions utiles à la sauvegarde de notre milieu.
Parfaire la formation du futur chercheur au niveau de la spécialisation qui lui est propre et le doter d'une perception interdisciplinaire des questions relatives à la conservation de l'environnement.
La maîtrise es sciences (sciences de l'environnement) vise la formation de futurs chercheurs et, en ce sens, constitue la voie normale vers les études de troisième cycle.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Posséder le baccalauréat spécialisé en sciences pures ou en sciences de la santé, ou une formation jugée équivalente dans les disciplines ou les champs d'études choisis et se soumettre aux autres conditions jugées indispensables par la Commission des Études.
ou
Posséder un baccalauréat spécialisé dans une autre discipline, ou une formation jugée équivalente; dans un tel cas, le candidat doit se soumettre à certaines exigences particulières en plus des conditions jugées indispensables par la Commission des Études.

RENSEIGNEMENTS:
Comité des Études avancées
Département de Chimie-Biologie
C.P. 500, Trois-Rivières
Tél.: (819) 376-5335

ADMISSION:
Bureau du Registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières
Tél.: (819) 376-5454

LE RÉSEAU DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Trois-Rivières
est l'une des unités
constituantes du réseau
de l'Université du Québec



Université Laval

DIRECTION DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
TRIMESTRE D'AUTOMNE 1975
(du 8 septembre au 23 décembre)

COURS OFFERTS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES

• ADMINISTRATION	• GENIE CIVIL
• ADMINISTRATION SCOLAIRE	• GENIE METALLURGIQUE
• ANTHROPOLOGIE	• GEOGRAPHIE
• ARCHEOLOGIE	• GEOLOGIE
• ARTS VISUELS	• GREC MODERNE
• BIOLOGIE	• HISTOIRE
• BOTANIQUE	• HISTOIRE DE L'ART
• CATECHÈSE	• INFORMATION-JOURNALISME
• CHIMIE	• INFORMATIQUE
• CHINOIS	• LANGUE ET LITTÉRATURE
• CONSOMMATION-DIÉTÉTIQUE	• MATHÉMATIQUES
• DIDACTIQUE	• PÉDAGOGIE
• ÉCONOMIQUE	• PHILOSOPHIE
• EDUCATION	• PHYSIQUE
• EDUCATION PHYSIQUE	• PHYTOECHEMIE
• ESOTHERISME ET PARAPSYCHOLOGIE	• PORTUGAIS
• ETHNOGRAPHIE	• PSYCHOLOGIE
• FORESTERIE	• RUSSE
• FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES	• SCIENCE POLITIQUE
• GENIE CHIMIQUE	• SOLS
	• THEOLOGIE
	• TRADUCTION

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION:
15 août 1975

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:
Direction de l'extension de l'enseignement
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: 656-3202

**APRÈS TOUT, L'UNIVERSITÉ...
C'EST POUR VOUS AUSSI!**

Cité universitaire, Québec